



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE du Pays du Haut-Jura

ENTRE

Le Pays du Haut-Jura, représenté par sa Présidente, Madame Françoise VESPA,
Ci-après désigné par « le Pays »,

D'une part,

ET

L'État, représenté par le Préfet du Jura, Monsieur David PHILOT,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

La construction du CRTE pour le Pays du Haut-Jura s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, une convention-socle, correspondant à un CRTE allégé a été signée le 15 juillet 2021 ; le second temps est celui du présent CRTE finalisé. Cette démarche a pour but de jaloner le processus de construction du CRTE en étapes, tout en engageant rapidement la démarche autour du projet de territoire.

Article 1 - Objet de la convention

1.1. Cadre général

Les CRTE ont pour but d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Ils s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE, qui complète la convention-socle, s'enrichit de la participation des forces vives du territoire telles que les entreprises ou leurs représentants, les associations...

Ce contrat mobilise l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants sont intégrées et articulées.

Le CRTE décline ainsi des axes stratégiques en actions et projets, définit des instances de gouvernance, et la méthode de suivi et l'évaluation du contrat. Il contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Le contenu du CRTE est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel qui aura une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

1.2. Présentation du territoire signataire

Le territoire du Pays du Haut-Jura et ses partenaires ont souhaité s'engager dans la démarche de CRTE.

Depuis le 1er janvier 2020 et le retrait de l'ancienne Communauté de communes de Jura Sud (pour fusionner avec trois autres Communautés de communes et créer Terre d'Émeraude Communauté), le Pays du Haut-Jura regroupe quatre intercommunalités : la Communauté de communes Haut-Jura Arcade, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, la Communauté de communes La Grandvallière et la Communauté de communes Station des Rousses. Le Pays

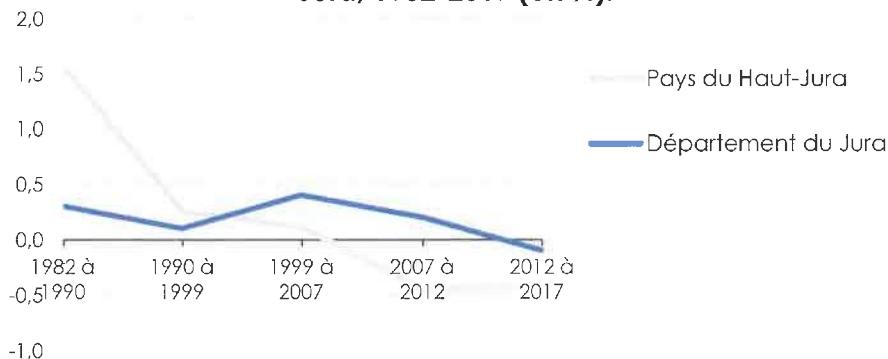
du Haut-Jura est couvert par le SCoT du Haut-Jura, approuvé le 24 juin 2017, qui porte sur le périmètre des cinq Communautés de communes qui composaient alors le Pays, y compris l'ancienne Communauté de communes Jura Sud.

Le Pays du Haut-Jura est un territoire rural de montagne qui se compose de 38 communes dont 11 de plus de 1 000 habitants. La ville de Saint-Claude, sous-préfecture d'arrondissement, est la commune la plus peuplée avec 9 103 habitants en 2018, suivie des Hauts-de-Bienne (5 312 habitants) et Les Rousses (3 640 habitants). Huit communes ont une population comprise entre 500 et 1 000 habitants et dix-neuf comptent moins de 500 habitants.

Démographie

La population du Pays du Haut-Jura est de 42 038 habitants en 2018. Le Pays est en perte de population depuis les années 2000 : -0,4 % par an entre 2007 et 2012, et 2012 et 2017. En comparaison, la variation annuelle moyenne de population du département du Jura était de +0,2 % par an entre 2007 et 2012, et -0,1 % par an entre 2012 et 2017. Les communes de Saint-Claude, les Hauts-de-Bienne concentrent les pertes d'habitants, et dans une moindre mesure Lavans-lès-Saint-Claude et les Coteaux du Lizon. En revanche, la bande frontalière connaît une dynamique démographique favorable, en lien avec la Suisse.

Evolution du taux de variation annuelle de la population, Pays du Haut-Jura et département du Jura, 1982-2017 (en %).



Cette diminution de la population s'explique par un solde migratoire apparent négatif (-0,64 % entre 2012 et 2017), en partie compensé par un solde naturel positif (+0,21 % entre 2012 et 2017). Toutefois, le solde naturel du territoire est en baisse : le nombre de naissances annuelles moyen diminue (de 615 naissances par ans entre 1999 et 2007 à 466 entre 2012 et 2017) tandis que le nombre de décès augmente (de 340 décès par an entre 1999 et 2007 à 376 décès par an entre 2012 et 2017).

Il en résulte un vieillissement de la population du Pays du Haut-Jura : la part des 75 ans dans la population du Pays est passé de 4,8 % en 1968 à 9,5 % en 2017, qui reste à relativiser, au regard de la tendance nationale (et de 4,6 % à 9,3 % sur la même période en France).

Armature urbaine et logements

Le Pays du Haut-Jura est contrasté dans son armature urbaine. Ce territoire de montagne à dominante rurale compte deux villes industrielles de fond de vallées, particulièrement touchées par les pertes d'emplois et d'habitants, Saint-Claude et Hauts-de-Bienne. Les villages sont quant à eux étirés le long des axes routiers, avec des polarités renforcées aux carrefours des routes départementales. En 2020, 4 communes du territoire sont considérées comme des espaces de densité intermédiaire, 21 comme des espaces peu denses, et 13 comme des espaces très peu denses selon la grille communale de densité de l'Insee. De son côté, le SCoT du Haut-Jura a reconnu en 2017 une armature territoriale, avec en plus des 2 villes-centres déjà citées, 3 bourgs-centres et 7 pôles de proximité.

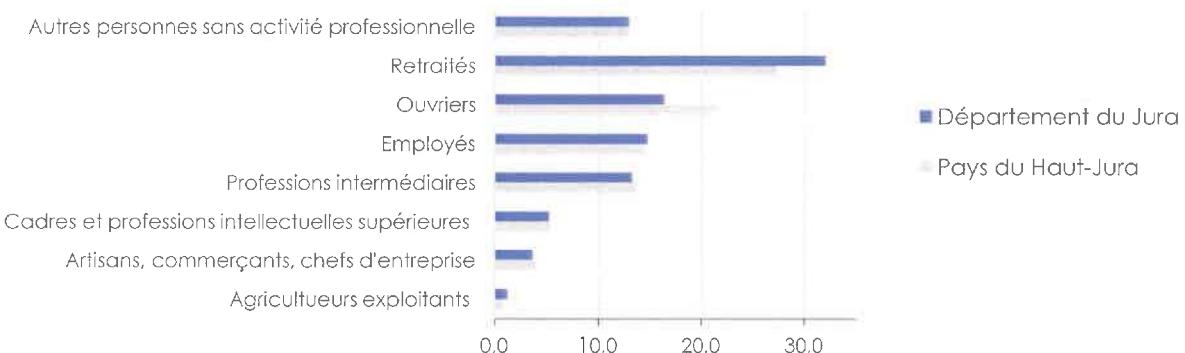
Le territoire est confronté à un phénomène d'étalement urbain, à mesure que les logements, commerces et équipements s'implantent en périphérie, et que les coeurs de ville sont délaissés. La part des logements vacants n'a cessé d'augmenter depuis 1990 : elle est passée de 6,6 % en 1990 à 11,7 % en 2017. Cette part est bien supérieure à la moyenne française, avec 8,2 % des logements qui sont vacants en 2017. Le SCoT mise donc sur une densification progressive et une complémentarité des offres de logements entre villes et campagnes, avec un renforcement principalement des 2 villes afin d'y consolider les équipements, services et commerces nécessaires à la population du Haut-Jura.

Au sein d'un territoire touristique, le parc de logement se caractérise également par une part importante de résidences secondaires : en 2017, un logement sur cinq est une résidence secondaire (contre près d'un sur dix en France la même année). Et plus globalement, se pose aussi la question du logement des saisonniers, des étudiants et de stagiaires.

Économie

Le territoire du Haut-Jura est un territoire industriel, notamment dans les secteurs de la plasturgie et la métallurgie sur le bassin de Saint-Claude, la lunetterie sur le bassin des Hauts-de-Bienne, le jouet et la tournerie sur le plateau du Lizon, ou encore le bois plus généralement (surtout des activités de seconde transformation). La part des ouvriers dans la population de 15 ans ou plus est élevée (21,5 % en 2017), et d'autant plus forte qu'elle nourrit l'industrie horlogère et la micro-mécanique de la vallée de Joux en Suisse.

Catégorie socioprofessionnelle de la population de 15 ans ou plus, dans le Pays du Haut-Jura et le département, 2017 (en %).



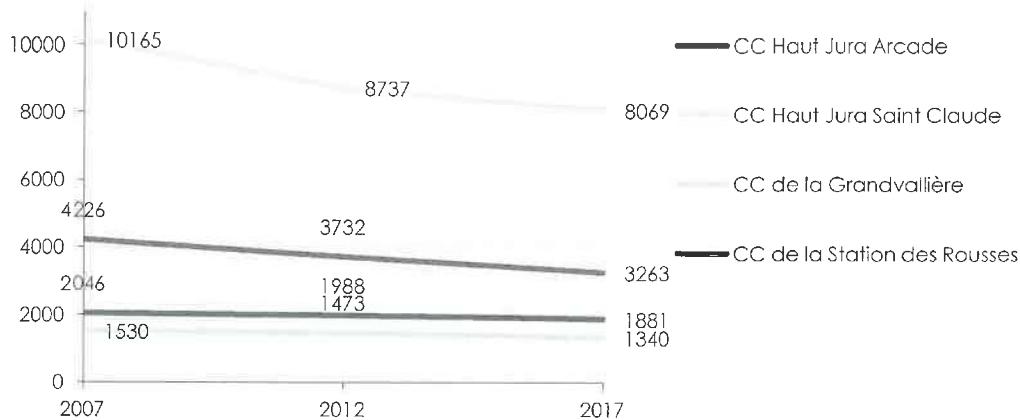
Le secteur industriel est néanmoins fragile. Le territoire et en particulier les bassins de Saint-Claude et des Hauts-de Bienne subissent une importante désindustrialisation depuis les années 1980. Par exemple, ce même bassin risque de connaître un choc industriel supplémentaire, en lien avec les mutations en cours sur la filière automobile illustré localement par la récente suppression des 280 emplois de l'entreprise de fonderie MBF Aluminium située à Saint-Claude.

Les agriculteurs exploitants représentent 0,8 % de la population de 15 ans ou plus en 2017. Entre 2007 et 2017, la part d'emplois d'agriculteurs exploitants est passée de 8,1 % à 6,4 % dans le Pays du Haut-Jura, et le nombre d'exploitations agricoles a diminué de -24 % entre 2000 et 2010. Des sociétés d'exploitation de plus grande taille se développent. Les activités agricoles d'élevage et de sylviculture conduisent à une prédominance des surfaces herbagères et espaces forestiers sur le territoire. Le Pays du Haut-Jura se distingue par la spécialisation autour de trois labels AOC-AOP fromagers, Comté, Bleu de Gex et Morbier, avec une préoccupation toujours plus forte de la bonne intégration des enjeux environnementaux. Aussi, on assiste depuis quelques années à une diversification des productions et à des installations, hors filière lait, positionnées sur les circuits courts (produits laitiers, maraîchage...), avec encore des difficultés d'accès au foncier et à répondre aux besoins de la restauration collective.

Au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays du Haut-Jura présente un attrait touristique fort du fait de ses paysages de moyenne montagne calcaire, de prairies, de forêts en pente, et de ses produits du terroir. Il offre ainsi une diversité d'activités de pleine nature (randonnées, escalade...), une complémentarité entre tourisme de station, de villages et plus urbain (musées...) : et jusqu'alors, il a pu s'appuyer sur une saison hivernale et estivale. Il compte effectivement plusieurs stations de sports d'hiver, notamment la station des Rousses (56 pistes, 32 remontées mécaniques, à une altitude entre 1090 mètres et 1678 mètres). Le tourisme hivernal est toutefois menacé par un moindre enneigement lié au changement climatique. Concernant la saison estivale, l'aspiration de la clientèle vers de nouvelles pratiques en lien avec les APN et l'attractivité que peut représenter la moyenne montagne dans un contexte de réchauffement climatique peuvent induire de nouvelles problématiques, liées à la gestion des fréquentations des sites sensibles (lacs...) et à la conciliation des usages.

Le nombre d'emplois sur le territoire du Pays du Haut-Jura est en baisse depuis 1999 : il est passé de 19 259 emplois en 1999 à 14 553 en 2017. Ce sont les Communautés de communes Haut-Jura Arcade et Haut-Jura Saint-Claude, à dominante industrielle, qui ont enregistré la plus forte diminution du nombre d'emplois (respectivement -22,8 % et -20,6 % entre 2007 et 2017). L'emploi industriel a en effet diminué de 39,0 % entre 2007 et 2017 sur le territoire. Les intérimaires, travaillant quasiment tous dans des entreprises industrielles, représentent aujourd'hui une part importante de l'emploi salarié. Le chômage touche particulièrement les jeunes de 15 à 24 ans : 23,3 % d'entre eux étaient chômeurs en 2017. Le nombre de frontaliers est en constante augmentation sur le territoire, notamment sur les communes situées autour de la RN5. Ces emplois se répartissent à part égale entre la vallée de la Joux et le bassin lémanique. Ces évolutions modifient le profil économique du territoire, davantage tourné vers une économie présentielle et elles induisent de nouveaux besoins de mobilité.

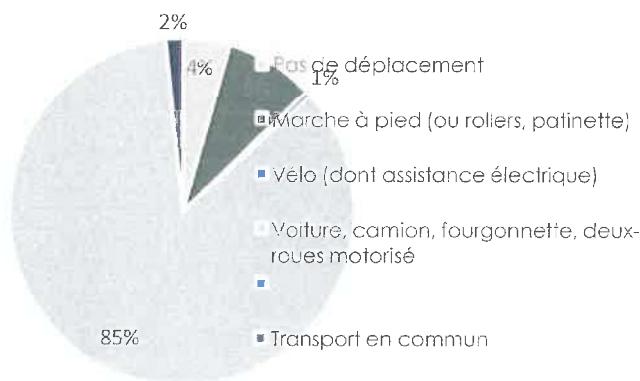
Evolution du nombre d'emplois par Communauté de communes, Pays du Haut-Jura, 2007-2017.



Mobilités

Les déplacements domicile-travail sont majoritairement internes au Pays. L'usage de la voiture est largement majoritaire : en 2017, les trajets en voiture (ou camion, fourgonnette, deux-roues motorisé) représentaient 84,5 % des trajets domicile-travail (75,7 % en France en 2017). En particulier, la route nationale RN 5 au Nord du Pays permet une bonne liaison à la polarité suisse, tandis que le sud est tourné vers le bassin d'Oyonnax. Ces déplacements pendulaires se font essentiellement en voiture individuelle occasionnant, notamment sur la bande frontalière, des flux importants, des risques d'insécurité et des nuisances environnementales. La marche à pied est le deuxième mode de transport le plus utilisé, avec 8,4 % des trajets domicile-travail en 2017 (contre 6,3 % à l'échelle française). L'usage des transports en commun est particulièrement peu développé : ils ne représentent qu'1,7 % des trajets domicile-travail en 2017, contre 15,8 % en France la même année. L'offre de transports en commun est en effet faible et peu connue, hors de la ville de Saint-Claude. Elle est toutefois bien organisée pour le public scolaire via le bus ou le train, partiellement pour les touristes via le Skibus et l'Estibus à la station des Rousses. Quelques initiatives permettent de proposer une offre alternative (transport à la demande, covoiturage...).

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail dans le Pays du Haut-Jura, 2017 (en %).



Offre de soins

L'offre de soins est globalement déficitaire sur le territoire. Infirmiers et dentistes y sont particulièrement peu présents, tout comme d'autres spécialités. Les médecins généralistes sont également peu nombreux : la densité de médecins généralistes libéraux est surtout faible sur la Communauté de communes Haut-Jura Arcade (43 pour 100 000 habitants en 2017), ainsi que les Communautés de communes Haut-Jura Saint-Claude (63 pour 100 000 habitants en 2017) et de la Grandvallière (75 pour 100 000 habitants en 2017). La Communauté de communes de la Station des Rousses est la mieux pourvue avec 127 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants la même année. En comparaison, la moyenne

française est de 92,3 pour 100 000 habitants en 2017. Compte tenu du contexte géographique du territoire, les conditions d'accès demeurent une problématique prégnante (rapport temps / distance). Les services des urgences sont concentrés en deux hôpitaux. Cela explique une dynamique récente de création de maisons médicales pluridisciplinaires et de relais de santé.

Enseignement

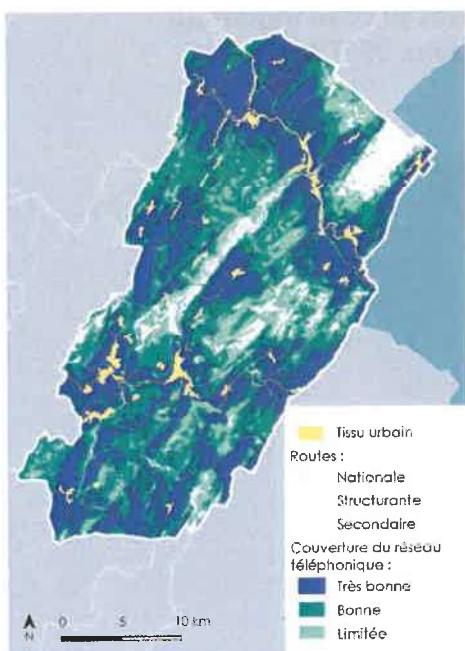
L'enseignement supérieur répond pour partie aux besoins des entreprises locales. Le territoire compte deux lycées, qui proposent des sections de technicien supérieur en lien avec les savoir-faire locaux en optique et lunetterie aux Hauts de Bienne. À Prémanon, le Centre National de Ski Nordique de Moyenne Montagne propose des formations diplômantes (en ski nordique, APN, accompagnateur de moyenne montagne...). Les besoins des entreprises ont tendance à se situer de plus en plus sur des métiers davantage qualifiés (régleur, usineur par exemple), alors que la population du bassin d'emploi l'est peu, et que l'on constate un accroissement du nombre de cadres parmi les demandeurs d'emploi. Sur le territoire, les établissements de formation sont soumis à une concurrence d'attractivité d'autres territoires, qui a notamment conduit à la fermeture d'un BTS mécanique à Saint-Claude en 2014. De plus, les jeunes formés ont ensuite tendance à quitter le territoire. Une partie d'entre eux part travailler en Suisse, et parfois tout en continuant à habiter dans le Haut-Jura.

Autres équipements

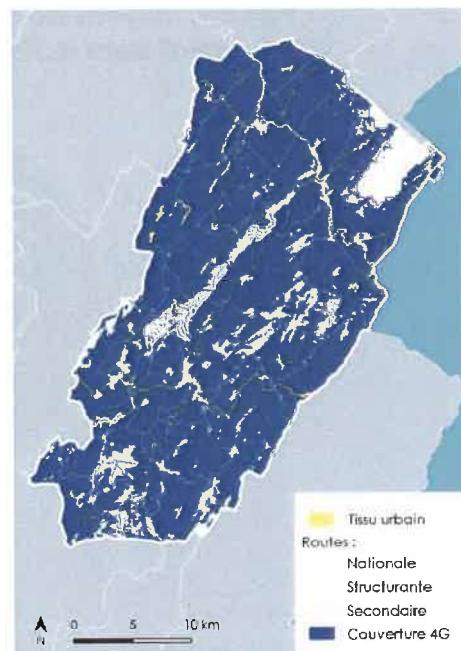
Les équipements culturels sont satisfaisants. On compte six médiathèques, trois cinémas, deux salles de spectacles, deux musées de France, un conservatoire de musique (à Saint-Claude) et deux écoles de musique (à Morez et Saint-Laurent-en-Grandvaux). Ces établissements travaillent en réseau au sein du Pays du Haut-Jura, mais aussi avec les territoires voisins.

Les équipements sportifs sont de bon niveau. Les stations de sport d'hiver (ski alpin ou nordique) sont présentes sur le territoire. Le Parc Naturel Régional est également un milieu adapté aux activités de plein air telles que le VTT et la randonnée. Ces atouts liés aux pratiques en espace naturel sont complétés par des équipements couverts situés dans les villes et bourgs-centres.

La couverture en téléphonie mobile est lacunaire, tandis que la couverture par le réseau téléphonique 4G est de meilleure qualité. Le territoire n'est pas couvert par la fibre, et révèle des inégalités de couverture par le réseau ADSL / VDSL : dans les communes de Grande Rivière Château, Leschères, Fort-du-Plasne, Morbier, Bellefontaine, Prémanon et Septmoncel les Molunes, moins de 96 % des locaux sont couverts par les technologies ADSL ou VDSL en 2017. Les télécommunications peuvent constituer un frein au développement de certaines activités sur le territoire, comme l'installation de nouvelles entreprises ou de locations touristiques.



Qualité de la couverture par le réseau téléphonique, Pays du Haut-Jura, 2020. Source : Arcep, Couverture 2G 3G voix, réseau Orange, 2020.



Couverture par le réseau mobile 4G, Pays du Haut Jura, 2020. Source : Arcep, Couverture 4G, réseau Orange, 2020

Biodiversité et milieux naturels

Le Pays du Haut-Jura, situé au cœur du Parc Naturel Régional, est labellisé pour la qualité et la fragilité de son patrimoine naturel, caractérisé par une richesse reconnue à travers de nombreux zonages d'inventaires et de protection (APPB, Natura 2000, ZNIEFF1...), avec une diversité de milieux tels que des forêts de pente, des forêts d'altitude, des pré-bois, des milieux secs et rupestres ou des zones humides, des cours d'eau et lacs, avec des espèces inféodées à enjeu national de préservation (Lynx, Grand Tétras...). Ces espaces constituent une mosaïque paysagère appréciée et une trame écologique étendue sur plus du tiers du territoire. Celle-ci reste principalement menacée par l'artificialisation des sols, le morcellement des espaces naturels, des pratiques (sylvicoles ou agricoles) extensives en recul, une sur-fréquentation touristique de certains sites, la pollution de certains cours d'eau et les seuils existants en rivières.

Le pays du Haut-Jura est situé sur un massif de calcaires perméables, en tête de bassins versants. La ressource en eau est présente sur le territoire quoique discrète du fait des reliefs karstiques. Dans les vallées industrielles, la ressource en eau a été exposée à des pollutions diffuses dues aux activités industrielles, et les cours d'eau ont connu des transformations (seuils et rectifications des cours) ayant pour effet de fragiliser la qualité des milieux humides et aquatiques et les continuités écologiques.

Climat et énergie

Le Pays du Haut-Jura est soumis à un climat montagnard, avec précipitations importantes et saisons marquées. Le dérèglement climatique impactera les milieux naturels et les activités humaines.

Concernant les milieux naturels, il est estimé une réduction des débits des cours d'eau entre -15 % et -30 % à l'horizon 2050. Cela peut représenter à moyen terme un risque pour la desserte en eau des communes, d'autant plus que l'accès à la ressource est souvent dépendant d'infrastructures de captage et d'adduction d'eau vieillissantes, sans alternatives ou solution de secours. Par ailleurs, le déficit de précipitations impactera aussi l'agriculture, la sylviculture, et les activités touristiques, avec des périodes sèches plus importantes et des dépérissements forestiers.

En hiver, le moindre enneigement fragilise le modèle économique des stations de sport d'hiver.

Dans ce contexte, le Haut-Jura dispose :

- D'un potentiel de développement des énergies renouvelables, notamment avec le bois-énergie et l'énergie solaire, et d'un potentiel de production d'hydrogène à étudier,
- D'un potentiel de réduction de ses consommations énergétiques, notamment dans les champs du bâtiment et de la mobilité.

Article 2 – Ambition du territoire du Pays du Haut-Jura

Le Pays du Haut-Jura et les Communautés de communes qui le composent partagent les constats suivants :

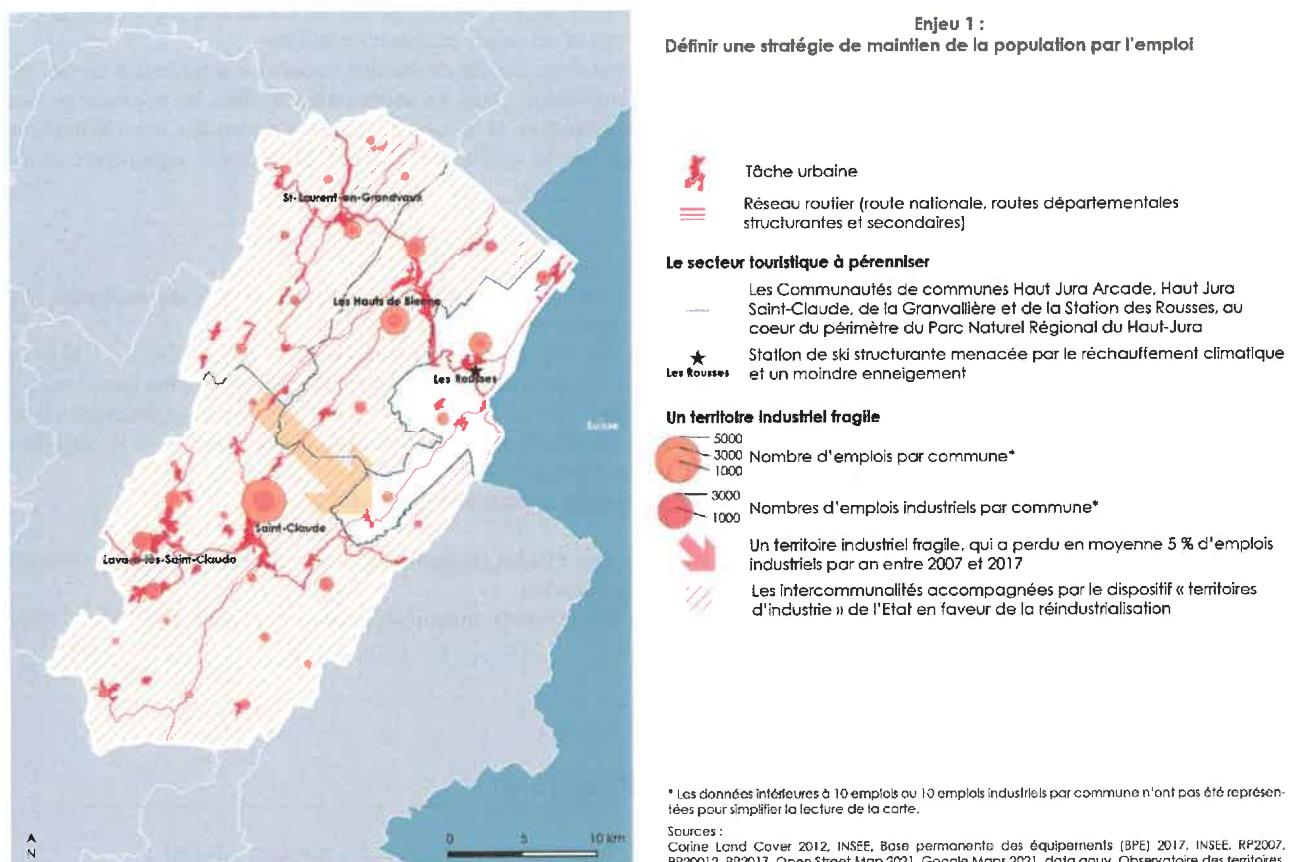
- Une tendance à la baisse démographique, accompagnée d'une fragilisation de l'offre de services, de commerces et équipements, et ce à commencer par l'offre de soins (déficitaire face au vieillissement de la population, et difficilement capable d'accompagner la natalité sur le territoire), d'enseignement et de formation (notamment aux savoir-faire) ;
- L'économie productive est menacée par la poursuite de la désindustrialisation, lorsqu'elle n'est pas positionnée sur des secteurs d'excellence reconnus ou à haute valeur ajoutée (labels AOP, marchés de niche...). En retour, ce contexte économique est susceptible d'altérer encore l'attractivité résidentielle du territoire (vacances fortes, résidences secondaires, manque d'investissement dans les réseaux numériques) ;
- Un patrimoine naturel riche, support d'activités, qui fonde l'attractivité touristique du territoire et la qualité de vie, mais soumis à diverses pressions : exploitations intensives, concentration touristique, fragmentation des continuités écologiques, pollutions, dérèglement climatique.

La bonne santé économique, le maintien de l'attractivité résidentielle et touristique et la qualité de vie (y compris logement, santé, éducation) s'entretiennent mutuellement. Aussi la prise en compte de ces constats et l'anticipation de leurs conséquences est d'autant plus importante pour le territoire du Pays du Haut-Jura.

Le territoire et les Communautés de communes qui le composent ont défini comme enjeux communs :

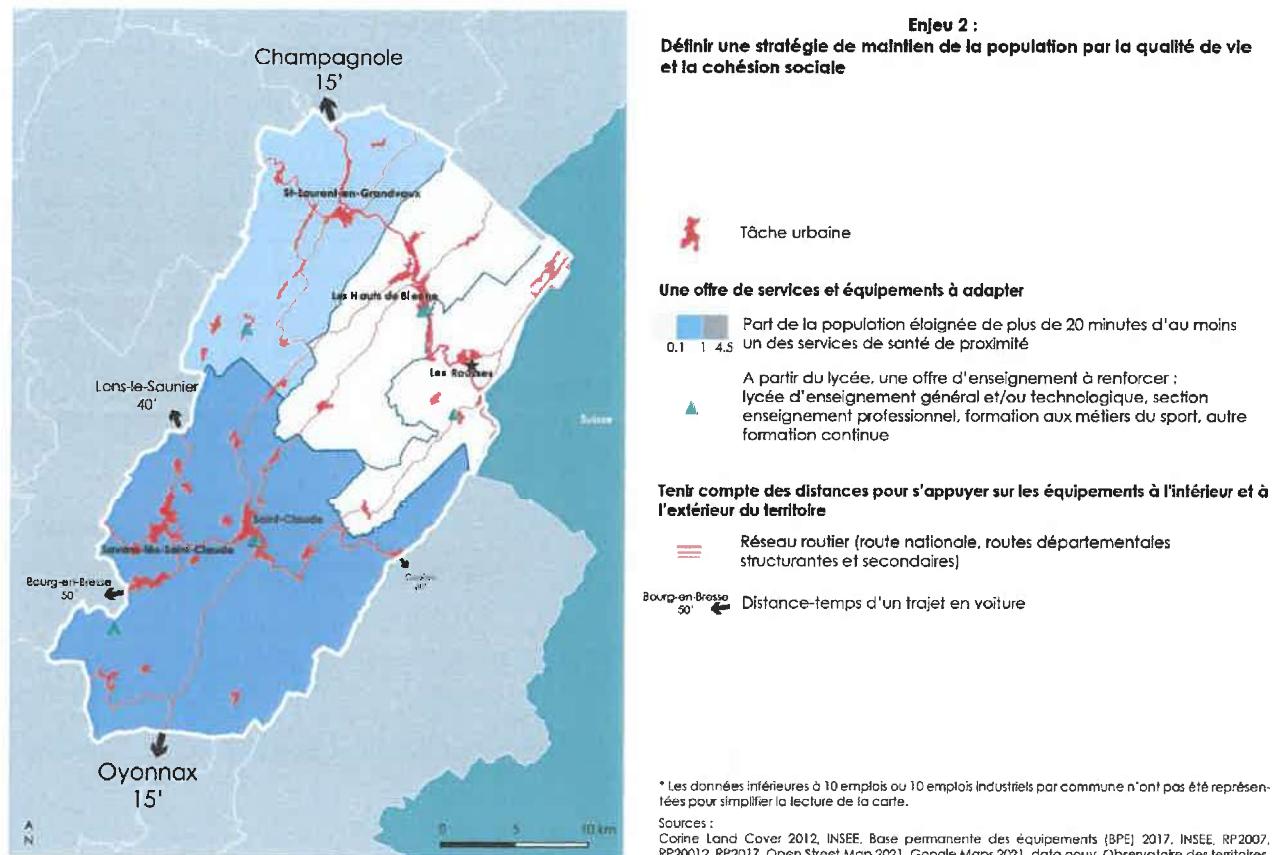
1. Définir une stratégie de maintien de la population par l'emploi

Il s'agit de favoriser le dynamisme économique et l'emploi, miser sur la formation, l'artisanat, la création, la montée en gamme et l'innovation numérique afin de rester attractif pour les travailleurs, et alimenter en retour l'économie présente du territoire.



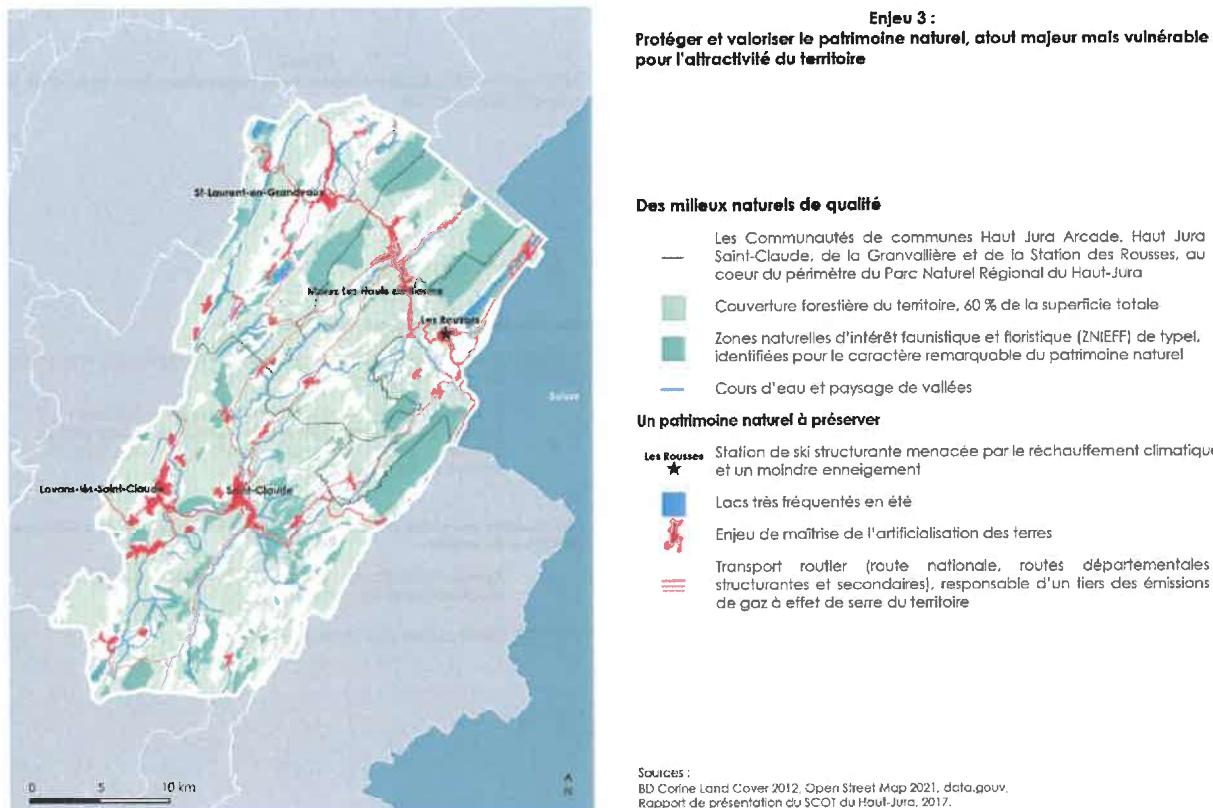
2. Définir une stratégie de maintien de la population par la qualité de vie et la cohésion sociale

L'enjeu est de répondre de manière adéquate aux besoins de la population en termes de santé, enseignement, logement, commerces et services divers, atténuer les inégalités socio-spatiales, et soutenir l'attractivité résidentielle et touristique.



3. Protéger et valoriser le patrimoine naturel, atout majeur mais vulnérable pour l'attractivité du territoire

L'objectif est de préserver le patrimoine naturel, les ressources agricoles et forestières, pilier de l'attractivité et du cadre de vie du territoire, et les valoriser pour tous, de manière durable.



Article 3 – Les orientations stratégiques

La présente convention définit les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire construit en amont.

Orientation 1 : Économie – Diversifier le profil économique du territoire et renforcer les synergies locales

- Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières
Exemples : dispositif « Territoire d'industrie », développement d'une offre foncière dédiée, reconversion de friches, aménagement de locaux artisanaux, valorisation des produits locaux...
- Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire

Exemples : état des lieux des compétences et savoir-faire historiques locaux, ouverture de centres de formation, pôle d'excellence sur les métiers et la formation des acteurs du sport...

- Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires
Exemples : projet alimentaire territorial, alimentation locale des cantines centrales...
- Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif
Exemples : bois local dans la construction, mobilier contemporain...
- Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace
Exemples : Plan Avenir Montagne, promotion du tourisme estival en station de sport d'hiver, montée en qualité des hébergements touristiques, itinérance sur les GTJ, projets d'agrotourisme, aménagement touristique des espaces très fréquentés, entretien et développement des chemins de randonnées...

Orientation 2 : Qualité de vie – Garantir l'attractivité et la qualité de vie

- Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres
Exemples : Petites Villes de Demain, reconversion de locaux commerciaux, réhabilitation ou renaturation d'espaces publics, effacement de friches urbaines...
- Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en rapport aux parcours résidentiels et aux revenus des ménages
Exemple : OPAH énergie, SPEE, lutte contre la vacance, mixité sociale, offre pour les publics spécifiques

- (saisonniers, étudiantes, stagiaires en habitats partagés, colocation...), matériaux bio-sourcés...
- Garantir et coordonner une offre de soins adaptée à la population
Exemples : création et évolution de maisons de santé ou maisons médicales, projets d'habitat inclusif, nouveau contrat local de santé...
- Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement
Exemples : déploiement du réseau France Service, développement de l'accueil petite enfance, entretien et développement des infrastructures sportives...
- Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins
Exemples : développement des mobilités douces, coordination des projets de mobilités alternatives autour de BoMAT...

Orientation 3 : Transitions énergétique et écologique – S'adapter pour maintenir la variété et la qualité du patrimoine naturel et paysager

- Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées
Exemples : centrales photovoltaïques villageoises, plan d'approvisionnement en bois-énergie, réseau de chaleur, filière hydrogène, hydroélectricité...
- Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité
Exemples : végétalisation des villes et villages, renaturation des cours d'eau et des zones humides, traitement des pollutions, plan de gestion en faveur de la biodiversité...
- Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions
Exemples : appels à projets pédagogiques, animations grand public...
- Connaitre, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique
Exemples : élaboration de documents d'urbanisme, étude de vulnérabilité, action en faveur de la prise en compte des risques naturels, protection des captages d'eau...

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, qui sont jointes en annexes. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui sont selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats (voir article 9). Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention (voir annexes 1 et 2).

En cas d'évolutions de leur contenu en cours de contrat, celles-ci seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avant-projet au CRTE.

Article 4 – Le Plan d'action

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'État

Au stade de la convention-socle, signée le 15 juillet 2021, il a été rappelé que l'État et les collectivités étaient déjà engagées sur de multiples contractualisations et opérations, dont voici quelques exemples.

Pour accompagner les transitions économiques du Haut-Jura, les acteurs publics sont déjà organisés et soutiennent des opérations structurantes. Il peut être cité en exemple les programmes contractuels suivants.

Ainsi, le dispositif « Territoire d'industrie » a été lancé en 2019 par la Région, en partenariat notamment avec les CCHJSC, CCHJA, CCLG (ainsi que la CCCN, mais sans la CCSR) et les acteurs industriels. Il vise à faciliter l'innovation des entreprises, le recrutement des salariés et à dynamiser l'attractivité des productions locales. Une démarche similaire et éponyme est relancée par l'État dès 2021.

A l'échelle du Parc, des collaborations avec les industriels ont lieu dès 2021, dans le cadre de « Cap rivières saines », pour accompagner les process industriels et réduire leurs pollutions, ce qui pourraient participer à les démarquer auprès de leurs clientèles.

Aussi, les collectivités locales ont principalement travaillé sur leur « Stratégie de déploiement des énergies renouvelables » en 2013, et précisé leurs collaborations pour le recours au bois-énergie, ressource locale et d'avenir, avec une « Stratégie de filière » 2015-2022 et un « Plan d'approvisionnement territorial » déjà rédigé en 2010. Le programme LEADER participe financièrement à l'atteinte des objectifs (voir en fin de chapitre).

Le tourisme étant un secteur d'emploi important pour le Haut-Jura, des programmes spécifiques demeurent en place.

Sur la Station des Rousses, le « Contrat de station 2014-2020 » a pris fin et le « Contrat de Station 2020-2026 » a été finalisé. Il réunit, entre autres, la CCSR, le commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, la Région, le Département et les acteurs de la filière. Il est structuré autour de 3 axes stratégiques : résilience et adaptation, confort et qualité, gouvernance et notoriété.

Le Programme Avenir Montagne Ingénierie constitue le volet « ingénierie » du plan « Avenir Montagnes ». Le Pays du Haut-Jura a été désigné lauréat de la 1^{ère} vague de sélection en octobre 2021. Le Commissariat à l'aménagement du massif du Jura (CAMJ), accompagnera la collectivité dans la structuration de sa stratégie touristique, autour de plusieurs enjeux :

- Concrétiser la destination Haut-Jura en prenant en compte l'évolution des activités face au changement climatique,
- Rééquilibrer l'offre touristique globale, afin qu'elle soit plus visible et homogène sur ce territoire, en fonction des atouts et spécificités de chaque communauté de communes qui le composent, tout en bénéficiant de la renommée et du dynamisme de la station des Rousses, et pour un étalement de l'offre touristique sur une plus grande partie de l'année.
- Mettre en réseau actif les acteurs publics et privés, afin de s'enrichir respectivement pour formuler un panel coordonné d'offres touristiques (en hébergements, équipements...) à une échelle pertinente,
- Mettre en place une gouvernance sur la thématique du tourisme à l'échelle du Pays.

Aussi, une démarche d'« Opération grand Site » est en cours d'élaboration depuis 2017, sur les sites des cascades du Hérisson et du Plateau des 7 Lacs, en partie sur la CCLG. La labellisation à venir nécessitera de fédérer les acteurs touristiques, les services de l'État et les collectivités locales, autour d'un projet commun fondé sur la préservation des milieux, des paysages et ainsi de mieux gérer la fréquentation, la sécurité et l'accueil du public.

Toutes ces actions entrent également en résonance avec les actions développées à l'échelle du Parc :

- Structuration de la filière « Lacs, rivières et cascades », menée avec l'appui de partenaires publics et privés, visant à créer de nouveaux produits, tout au long de l'année donc en phase avec les adaptations nécessaires au changement climatique,
- Déploiement de produits « Jurassic vélo tour », envisagé dès 2017 et favorisant le recours aux vélos à assistance électrique entre sites touristiques,
- Démarche « Quiétude attitude » visant à canaliser au mieux certaines activités de pleine nature dans les sites naturels les plus attractifs et sensibles.

En plus de son attractivité touristique, le Haut-Jura conserve un potentiel résidentiel, notamment dopé par le dynamisme suisse (d'où l' « Observatoire photographique des paysages » mené en 2020-2021 en co-maîtrise d'ouvrage avec le Jura vaudois), qu'il convient de conforter par des dispositifs en faveur d'une qualité de cadre de vie.

Disposant depuis 2008 d'un « Règlement local de publicité intercommunal » qui sera caduc en 2022, la CCSR s'est engagée en 2020 dans une démarche d'élaboration d'un nouveau règlement visant notamment à maîtriser les dispositifs publicitaires sur la Station des Rousses, là où la pression résidentielle, touristique et commerciale est sans doute la plus forte.

Le SCoT porté par le Pays du Haut-Jura a fixé depuis 2017 un cadre réglementaire favorable à la revitalisation de l'armature urbaine et au confortement des services et équipements du territoire. Toujours avec l'appui financier de l'État, le « Plan local d'urbanisme intercommunal » de la CCHJA a été approuvé en 2021, et celui de la CCLG a été arrêté courant de l'été. Ces documents affinent cette volonté de confortement de l'armature, et ils sont appuyés par d'autres dispositifs complémentaires.

Ainsi, les 2 villes-centres de Saint-Claude et Hauts-de-Bienne, ainsi que leurs communautés de la CCHJSC et CCHJA, sont inscrites dans le programme « Petites villes de demain ». La convention cadre Petites villes de demain valant « Opération de revitalisation de territoire », avec l'appui de la DDT, de l'ANCT ou encore de l'ANAH, a pu être signée pour la commune de Hauts-de-Bienne et son intercommunalité. Ces dispositifs visent principalement, via notamment des recrutements d'animateurs de centres-villes et de chefs de projets travaillant en réseau à définir à l'échelle d'un ou plusieurs centres-villes d'une même communauté les dispositifs appropriés pour la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, de manière à créer un cadre de vie attractif.

La ville de Saint-Claude et son intercommunalité CCHJSC sont, quant à elles, en cours de réflexion quant à leur programme dans le cadre de PVD.

Signée en 2019, l'« Opération programmée d'amélioration de l'habitat », avec volet « renouvellement urbain » de la CCHJA s'inscrivait déjà dans cette dynamique, et elle a donné lieu à deux conventions distinctes signées fin septembre 2021 avec l'ANAH et le conseil départemental, délégataire des aides à la pierre :

- une OPAH « renouvellement urbain » sur la ville-centre de Morez des Hauts-de-Bienne et
- une OPAH (classique) sur le reste du territoire de la CCHJA fin septembre 2021.

Celles-ci ont pour objet de remettre sur le marché des logements souvent indignes ou insalubres et de faciliter les travaux de performance énergétique.

De même, le « Contrat de ville des quartiers de Saint-Claude » 2015-2020 a permis de poursuivre la rénovation urbaine de certains îlots...

En matière de services de cohésion sociale, signalons aussi :

- Les « Relais d'assistantes maternelles » présents à Hauts-de-Bienne et Saint-Laurent-en-Grandvaux avec l'appui de la CAF, créant des lieux d'information et d'échange entre assistants maternels et professionnels de la petite enfance ;
- Les « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité » signés à Saint-Claude et aux Hauts-de-Bienne, en lien avec le « Programme de réussite éducative », permettant un soutien éducatif plus poussé pour les enfants et parents en ayant la charge, en dehors des temps scolaires ;
- Les « Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance », dans les 2 mêmes communes, visant à trouver collégialement des solutions efficaces de lutte contre les troubles de l'ordre public.

Enfin, toujours dans une optique de proposer des services utiles à tous, et concernant ici les mobilités :

- le Parc a participé au programme INTERREG France-Suisse 2014-2020, « Arc jurassien », dont un volet porte sur la mobilité frontalière, d'où des opérations de sensibilisation au covoiturage (avec des défis inter-entreprises) ;
- le Pays a développé, dès 2020, le « Bouquet de mobilité alternative pour tous », en réponse à un appel à projet France mobilité, qui prévoit l'installation d'équipements variés (panneaux et site Internet dédiés à l'auto-stop, vélos à assistance électrique en location, voitures électriques, bornes de recharges...) sur les 4 communautés.

Le Pays du Haut-Jura est intégré dans le Parc naturel régional du même nom, qui a permis une meilleure réactivité territoriale quant à des enjeux environnementaux. La « Charte du Parc » en est le document-cadre, engageant les collectivités locales et l'État sur des orientations contractualisées entre 2010 et 2025.

Ainsi, le Parc est gestionnaire de 21 sites Natura 2000 (couvrant 36% de sa surface), avec pour chacun un « Document d'objectifs » en fixant les principes d'actions : communication, études de la biodiversité, opérations de restauration, sous contrats avec les propriétaires, financées par le FEADER et l'État.

En complément, le Parc participe au Life 2014-2020 « Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois », portant sur 60 tourbières réparties sur 16 sites Natura 2000 et le site Ramsar ; et il pilote la coordination régionale du « Plan d'actions nationales sur le Grand Tétras » 2012-2021.

En parallèle, le Parc a déployé des « Mesures agroenvironnementales et climatiques » sur ses zones environnementales et pastorales dans la période 2015-2020, afin de contractualiser avec les exploitations agricoles engagées dans des pratiques respectueuses de la biodiversité, sur la base de fonds État et FEADER. Et il s'est engagé en 2020 dans un « Plan d'alimentation locale » afin de mieux mettre en relation producteurs agricoles et consommateurs locaux.

Concernant la ressource en eau, les communautés ont confié en 2018 la compétence GEMAPI au Parc. Le travail s'effectue sur 2 bassins versants :

- Celui de la « Haute-Vallée de l'Ain et de l'Orbe », couvrant 7 EPCI, dont les 4 communautés du Pays ;
- Celui de la « Valserine et de la Semine », couvrant 5 EPCI, dont la CCSR et la CCHJSC.

Sur chacun de ces bassins, des contrats ont été signés avec l'AERMC, visant principalement :

- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- L'aménagement de fraction de bassin hydrographique,
- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques.

Ces opérations renforcent la préparation du territoire face au changement climatique, tout comme celles portant sur l'efficacité énergétique, à savoir :

- La démarche « Territoire à énergie positive », encore en place sur la CCHJA avec l'ADEME, l'État et la Région, ayant permis à cette communauté de mettre en œuvre sa stratégie de transition énergétique 2017-2020,

notamment avec le dispositif de « service Public de l’Efficacité Énergétique » soutenant les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement à partir de 2018 ;

- Le même démarche TEPos a été développée sur la CCHJA.

Enfin, le dispositif « LEADER 2014-2020 » déployé par le Parc permet de contribuer financièrement à de nombreuses actions. Il est structuré en 3 axes :

- Refonder l’identité agricole et forestière du territoire, avec un volet sur l’éco-construction,
- Impulser de nouvelles dynamiques coopératives et solidaires, avec une partie sur la production énergétique,
- Animation et coopération, permettant d’engager des synergies à l’échelle interterritoriale et transnationale.

4.2. Recensement des projets

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches-actions (voir annexe 2) et synthétisées dans l’annexe financière (voir annexe 1) pour chaque année de contractualisation. Les annexes au présent contrat concernent les actions que le territoire prévoit d’engager en 2022. Le comité de pilotage arrêtera chaque année de nouvelles annexes, sans nécessité d’un avenir.

Les actions sont « à valider » quand elles seront portées, décrites et évaluées et prêtes à démarrer. L’inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s’appuyant sur l’expertise des services déconcentrés de l’État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées. Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » (cf. article 6.2.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents, sont remontés lors du travail de préparation du contrat. Les projets non matures feront l’objet d’un travail spécifique afin d’être proposés à l’intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d’exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d’entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l’article 7. Les modifications des « fiches actions » ou « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l’eau par le comité de pilotage, sans nécessité d’avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

En complément du paragraphe 4.1, il est utile de préciser que de nombreuses coopérations existent déjà entre le Pays du Haut-Jura et les territoires limitrophes, engagés sur des CRTE.

	CRTE limitrophes					Sui
	Pays lédonien	CC Champagnole Nozeroy Jura	CC Lacs et Montagne du Haut-Doubs	CA Haut-Bugey	Pays Genevois français	
Territoire d’industrie		x				
Stratégie de déploiement des énergies renouvelables	x	x	x	x	x	
Opération Grand Site	x	x				
Lacs, rivières et cascades	x		x	x		
Jurassic vélo tour	x		x	x		
Quiétude attitude			x	x	x	
Charte du Parc	x	x	x	x	x	
Documents d'objectifs	x	x	x	x	x	

Observatoire photographique des paysages		x	x	x
Promotion du covoiturage au sein de l'Arc jurassien		x		x
Réhabilitation fonctionnelle des tourbières du massif jurassien franc-comtois		x		
Plan d'actions nationales sur le Grand Tétras	x	x	x	x
Mesures agroenvironnementales et climatiques		x	x	x
Contrat de la Haute-Vallée de l'Ain et de l'Orbe	x	x	x	
Contrat de la Valserine et de la Semine			x	x
LEADER 2014-2020	x	x	x	

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs : l'ANCT, la Banque des territoires, les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales et les agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat, le Pays du Haut-Jura assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique sur son territoire.

La Pays du Haut-Jura s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Il-elle pourra être assisté.e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les territoires les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'État.

Le CRTE concernant plusieurs collectivités, celles-ci rechercheront la coordination et l'animation à l'échelle de l'ensemble du territoire à travers la désignation d'un interlocuteur désigné.

Le Pays du Haut-Jura s'engage à animer le travail de construction du CRTE en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, État, établissements publics, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans la convention-socle est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le Pays du Haut-Jura s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

6.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

Le soutien au territoire pourra passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- La Caisse des dépôts pourra mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- L'ANCT, au travers du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ), apportera, au travers du plan Avenir Montagnes Ingénierie et Investissement, ainsi qu'au travers du Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) 2021-2027, un accompagnement en ingénierie et en investissement.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État pourront intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Futurs partenaires à associer au CRTE

Un ou des opérateurs publics pourront s'engager à désigner dans leurs services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets. Ce ou ces opérateurs publics s'engageront à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

Le CRTE renforcera la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les associations citoyennes et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet visera une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation de la société civile en faveur du projet collectif.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration pourra permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire n° 6231-SG du 20 novembre 2020 du Premier Ministre et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

7.1. Le comité de pilotage du CRTE

Le comité de pilotage du CRTE est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par la Présidente du Pays ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services des Communautés de communes Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, de la Grandvallière, et de la Station des Rousses, des services de l'État, et des partenaires financeurs qui seront mobilisés en appui du CRTE. Ainsi pourront être associés le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, la Région, le Département, la Banque des Territoires, l'ANAH, l'ADEME, l'AERMC, l'ARS, Action Logement, les chambres consulaires, l'Établissement Public Foncier local...

Il siège au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les évolutions du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique du CRTE

Le comité technique du CRTE est composé des services de la DDT, des EPCI, du Pays, et d'autres acteurs éventuellement, selon les sujets à traiter, comme la Région ou les syndicats de gestion des eaux par exemple.

Il se réunit au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et proposer les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et proposer les évolutions et les ajouts de fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (voir article 9). Il sera tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il sera examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, pourront être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués, sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, figurant principalement dans le tableau ci-dessous.

Orientation du CRTE	Indicateur de suivi (et sources)	État initial	Objectifs-cibles indicatifs pour la fin du CRTE
1 : Diversifier le profil économique du territoire et renforcer les synergies locales :	Nombre d'opérations de reconversion de friches industrielles, artisanales, commerciales depuis 2021 <i>(cf. étude Territoire d'Industrie et compléments CCSR)</i>	56 friches identifiées en 2021	10 friches traitées, soit 2 /an <i>(car 2 programmées en 2021)</i>
- Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières	Nombre de nouveaux exploitants installés & aidés <i>(cf. DDT)</i>	59 en 2021	Progression <i>(car 45 en 2016)</i>
- Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire	Fréquentation cumulée des offices de tourisme du Haut Jura <i>(cf. BD différents OT du Haut-Jura)</i>	223 843 visiteurs des OT & 1 939 074 connexions aux sites Internet en 2019 <i>(Données 2020 non représentatives)</i>	Maintien des visites <i>(car baisse depuis 2017)</i> et progression des connexions
- Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires	Flux domicile-travail dans le bassin de Saint-Claude <i>(cf. Diagnostics partenariaux territoriaux flash « emplois compétences », Bassin de Saint-Claude)</i>	65 % des actifs occupés du bassin de Saint-Claude travaillent sur le bassin en 2016 79 % des actifs occupants les emplois dans le bassin y résident en 2016	Maintien
- Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif			
- Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace			
	Nombre d'actions et de crédits engagés pour l'orientation depuis 2021	48 actions recensées et à engager en 2022 pour 24 621 088 € (soit 29% des montants 2022)	Au moins 60 & 20 % des crédits

2 : Garantir l'attractivité et la qualité de vie :	Nombre d'équipements et services commerciaux des Petites Villes de Demain (<i>cf. Base permanente des équipements de l'INSEE</i>)	Saint Claude : 76 en 2020 ; Hauts-de-Bienne : 32 en 2020.	Progression
	Nombre de logements vacants (<i>cf. INSEE</i>)	11,7% de logements vacants en 2018	Revenir (<i>cf. 2013</i>) à au moins 10,5% (<i>car 183 logements à réhabiliter via l'OPAH de HJA, 344 logements à démolir et 165 à réhabiliter par LMPT sur St-Claude</i>)
	Ratio de médecins généralistes et infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (<i>cf. ARS/ cartosanté & INSEE</i>)	59 médecins généralistes / 100 000 hab en 2020 81 infirmiers libéraux / 100 000 hab en 2020	Maintien (<i>car baisse du nombre de médecins et augmentation des infirmières depuis 2015</i>)
	Évolution de la consommation énergétique finale du secteur des transports routiers et non routiers en tonnes équivalent pétrole par habitant (<i>cf. OPTEER</i>)	1,22 tep/hab en 2018	Maintien (<i>car augmentation depuis 2013</i>)
	Nombre d'actions et de crédits engagés pour l'orientation depuis 2021	82 opérations recensées et à engager en 2022 pour 70 225 783 € (soit 49% des montants 2022)	au moins 90 & 20 % des crédits
	Part de la production totale d'énergie renouvelable réelle dont le bois des ménages dans la consommation énergétique hors branche énergie (<i>cf. OPTEER</i>)	11,27 % en 2018	au moins 12 % (<i>cf. 2014</i>)
	Fragmentation des espaces naturels	<i>En attente de données du CEREMA (observatoire en projet)</i>	
3 : S'adapter pour maintenir la variété et la qualité du patrimoine naturel et paysager :	Restauration de milieux humides (<i>cf. PNR</i>)		
	Décompte des documents stratégiques menés à l'échelle du Pays, depuis 2021	1 (SCoT) en 2021	4 stratégies (<i>car révision du SCoT et aussi études touristique, santé et logements</i>)
	Nombre d'actions et de crédits engagés pour l'orientation depuis 2021	37 opérations recensées et à engager en 2022 pour 22 577 178 € (soit 22% des montants 2022)	au moins 60 & 20 % des crédits

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

Le CRTE entrera en vigueur à la date de sa signature. Le contrat aura une durée de cinq ans, au terme de laquelle un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts (voir en article 9).

Article 11 – Évolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Sous réserves des modifications pouvant être apportées en comité de pilotage, le corps du CRTE et ses annexes seront modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. Ce sera notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou de ses orientations.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Besançon.

Fait en 2 exemplaires & signé aux Hauts-de-Bienne, le 26 janvier 2022

Pour le Pays du Haut-Jura

La Présidente, Françoise VESPA

Pour l'État

Le Préfet, David PHILOT



4 annexes sont à dénombrer dans les pages suivantes :

1. Tableur d'annexe financière pour les actions engagées ou à engager en 2022, synthétisant les fiches-actions de l'annexe 2
2. Ensemble des fiches-actions détaillant le tableur d'annexe financière pour actions engagées ou à engager en 2022 de l'annexe 1
3. Sigles utilisés pour les porteurs de projets et partenaires techniques des fiches-actions engagées ou à engager en 2022
4. Porteurs de projets recensés dans les fiches-actions engagées ou à engager en 2022

Annexe 1 :

Tableur d'annexe financière pour les actions engagées ou à engager 2022, synthétisant les fiches-actions de l'annexe 2

Sous-orientation du CRTE visée prioritairement	Réf. du contrat / action	Intitulé du contrat	Intitulé de l'action (au sein du contrat éventuel)	Porteur de l'action	Coût prévisionnel de l'action	Aide sollicitée auprès de l'Etat	Aide sollicitée auprès des agences de l'Etat	Aide sollicitée auprès d'autres financeurs	Auto-financement
1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en valorisant les filières	C 1	Territoire d'industrie	Territoire d'Industrie	CCHJSC, CCHJA, CCG, CCCN	À définir € HT	0	0	0	0
	C 2	Accompagnement à la construction d'une entreprise	Accompagnement à la construction d'une entreprise	CCHJSC	2 976 585 € HT	1 041 805	0	863 210	1 071 570
	C 3	Structuration de la filière lunettière	Structuration de la filière lunettière	Syndicat des lunetiers	629 622 € HT	249 680	0	135 671	0
	C 4	Diversification de l'offre de l'association « maison de l'émail »	Diversification de l'offre de l'association « maison de l'émail »	La maison de l'émail	60 000 € HT	40 000	0	0	0
	C 5	Manufacture de proximité	Manufacture de proximité	CCHJSC	328 125 € HT	À définir	À définir	À définir	À définir
1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire	C 6	Rénovation du gymnase du centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM)	Rénovation du gymnase du CNSNMM	CNSNMM	648 000 € HT	194 400	0	324 000	0
	C 7	Centre de formation pour la filière lunettes	Centre de formation pour la filière lunettes	Syndicat professionnel des lunetiers du Jura	408 000 € HT	À définir	0	À définir	0
	Nc 1	Ouverture d'un centre de compétence		CCHJSC et CMA	551 000 € HT	320 600	0	0	230 400
1.3. Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires	Nc 2		Projet alimentaire territorial du PNR du Haut-Jura	PNR du Haut-Jura	80 000 € TTC	0	56 000	12 000	12 000
	Nc 3		Atelier de transformation partagé	CCHJSC	343 800 € HT	103 140	0	0	68 760
					423 800 €	103 140	56 000	12 000	80 760
1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace	C 8	Contrat de Station 2020-2026	S'investir dans la transition énergétique	CCSR	4 218 € TTC	À définir	0	À définir	0
			Inscrire le territoire et ses acteurs dans la transition écologique	CCSR ou SMDT selon l'action portée,	127 500 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
			Optimiser les dispositifs de transports collectifs	CCSR	1 040 398 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
			Favoriser les déplacements doux	CCSR	3 057 710 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
			Proposer des modes de déplacements alternatifs	Association Bénévolant	12 550 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir

	Poursuivre l'amélioration qualitative du domaine nordique	CCSR	247 216 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Rationaliser la pratique des activités alpines	SMDT	2 274 000 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Diversifier les activités hivernales	CCSR	30 000 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Renforcer l'offre vélo	CCSR	177 000 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Créer un espace ludique et indoor quatre saisons en centre station	CCSR	2 311 600 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Conforter l'offre néodécale	CCSR	720 000 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Faciliter l'accès au logement	CCSR	10 000 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Allier promenade et découverte du patrimoine	CCSR	83 800 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Proposer une offre d'hébergements de plein air	CCSR	271 400 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Encourager la montée en gamme des meublés touristiques et accroître la fréquentation	CCSR	221 500 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Soutenir les structures d'hébergement professionnelles	CCSR	110 610 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Améliorer l'accueil autour des lacs	CCSR	471 400 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Rendre l'offre d'activités pédestre plus qualitative	CCSR	146 200 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	Renforcer l'attractivité des musées	CCSR	2 156 680 € TTC	À définir	À définir	À définir	À définir
	S'engager vers une alimentation durable	CCSR	À définir 0	0	0	0	0
	Proposer une offre bien-être et détente	Porteur de projet privé	À définir 0	0	0	0	0
	Accentuer la collaboration entre les musées	CCSR	6 000 € TTC	0	0	0	0
	Mutualiser points d'informations touristiques et sites culturels	CCSR	38 708 € TTC	0	0	0	0
C 9	Jurassic Vélo Tours	Jurassic Vélo Tours	89 500 € HT	0	0	59 070	30 430
C 10	Construction d'une salle multimodale au stade nordique des Turfes	Construction d'une salle multimodale	Centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM)	396 160 € HT	118 848	0	198 080
C 11	Rénovation du village vacances de Lamoura	Rénovation du village vacances de Lamoura	Pupilles de l'enseignement public (PEP)	928 950 € HT	280 000	0	400 600
C 12	Assistance à maîtrise d'ouvrage - Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme	Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme	CCHJSC	30 000 € HT	21 000	0	9 000
C 13	Développement d'aires de bivouac, cabanes et espaces de convivialité	PAM ingénierie / chef de projet sur 2 ans	Associations GTJ et ENJ	160 000 € TTC	120 000	0	40 000

	C 14	Stratégie touristique du Pays du Haut-Jura	PAM ingénierie / chef de projet sur 2 ans	Pays du Haut-Jura	160 000 € TTC	120 000	0	0	40 000
	Nc 4	Conciliation des usages – Maraude été 2022 / hiver 2022-2023	PNR du Haut-Jura	25 000 € TTC	10 000	0	15 000	0	
	Nc 5	Quiétude Attitude – Outils de prévention et formations socio-professionnels	PNR du Haut-Jura	6 000 € HT	0	0	6 000	0	
	Nc 6	Quiétude Attitude – Outils de prévention et formations socio professionnels	PNR du Haut-Jura	13 800 € TTC	0	0	13 800	0	
	Nc 7	Restauration des remparts du Fort des Rousses	Commune de Les Rousses	2 912 787 € HT	873 836	0	400 000	1 638 951	
	Nc 8	Développement de l'escalade	CCHJSC	164 867 € HT	41 217	0	82 434	41 217	
	Nc 9	Sécurisation et mise en valeur des canyons	CCHJSC	162 901 € HT	40 725	0	81 451	40 725	
	Nc 10	Développement des nouvelles pratiques VTT	CCHJSC	À définir € HT	0	0	0	0	
	Nc 11	Acquisition d'un immeuble et création d'un Office de Tourisme	CCHJSC	À définir € HT	0	0	0	0	
		Étude de programmation - Musée de la Pipe et du Diamant	CCHJSC	27 500 € HT	22 000	0	0	5 500	
				18 595 956 €	1 647 626	0	1 255 834	1 845 823	
2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres	C 15	Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) des Hauts-de-Bienne, valant convention cadre Petites villes de demain	Coordination de l'action globale de revitalisation par un chef de projet	CCHJA	53 000 € HT	0	26 500	13 250	13 250
			Recrutement du manager centre-ville	CCHJA	40 000 € HT	0	0	20 000	20 000
			Mise en place d'une OPAH-RU en centre-ville de Morez des Hauts de Bienne	CCHJA	2 446 854 € HT	0	1 669 354	570 000	207 500
			Création d'un logement communal BBC en centre-ville	CCHJA	140 075 € HT	84 045	0	0	56 030
			Parcours marchand avec achat et réhabilitation de locaux commerciaux	CCHJA - Haut-de-Bienne	1 201 535 € HT	405 847	0	280 000	515 688
			Requalification des 14 belvédères	CCHJA	178 920 € HT	0	35 784	48 350	94 786
			Art contemporain : Chapkuk	CCHJA	100 000 € HT	0	0	80 000	20 000
			Achat et démolition ciblée de bâtiments	CCHJA et Hauts-de-Bienne	970 000 € HT	388 000	0	582 000	0
			Design urbain - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	CCHJA	30 000 € HT	12 000	0	0	18 000
			Extension des orchestres à l'école dans les 2 collèges	CCHJA	71 750 € HT	3 000	0	58 750	10 000
			Spectacle « Soignons nos clichés »	CCHJA	4 167 € HT	0	0	0	4 167
			Achat et requalification de l'Hôtel et restaurant de La Poste	CCHJA	2 500 000 € HT	0	0	0	0

	Achat d'immeubles pour des opérations test de réhabilitation	CCHJA - Hauts-de-Bienne	873 335 € HT	0	0	100 000	0
	Accompagnement d'un porteur de projet agro-touristique sur le site dit « La Monette »	CCHJA	À définir € HT	0	0	0	0
	Étude et maîtrise d'œuvre pour la création d'une zone d'activité économique « bois » à La Mouille	CCHJA	56 045 € HT	28 023	0	0	28 023
	Travaux de la zone d'activité économique "bois" à La Mouille	CCHJA	591 500 € HT	295 750	0	118 300	177 450
	Accompagnement et Aménagement de sites sur Morez pour l'accueil de moyennes surfaces commerciales	CCIJA	À définir € HT	0	0	0	0
	Requalification paysagère de la RN5 et des entrées de ville	CCHJA	À définir € HT	0	0	0	0
	Travail de recherche par un doctorant sur les nouveaux usages d'une petite ville du 21 ^e siècle et la projection sur le territoire d'Arcade en 2050	CCHJA	144 000 € HT	0	48 000	48 000	48 000
	Aménagement d'une voie douce "Échappée Biennne"	Comme des Hauts-de-Bienne - PNR du Haut Jura	7 237 210 € HT	0	0	0	0
	Habitat inclusif pour seniors	CCHJA	À définir 0	0	0	0	0
	Aménagement « Junière » : étude pour l'extension du projet d'éclairage sur 5 autres viaducs et le dégagement paysager de la vallée de l'Évaldote	CCHJA	24 500 € HT	12 250	0	0	12 250
C 16	Contrat de ville Saint Claude 2015-2022	Appel à projets annuel	État,	110 000 € HT	90 000	0	10 000
C 17	Revitalisation du bourg centre de Saint-Lupicin	Revitalisation du bourg centre de Saint-Lupicin	Commune Coteaux du Lizon	1 300 000 € HT	200 000	150 000	601 200
C 18	Petite ville de demain	Chef de projet	Ville de Saint-Claude/CCHJSC/État	49 500 € HT	0	24 750	12 375
		Manager de centre ville	Ville de Saint-Claude/CCHJSC/État	49 500 € HT	0	24 750	12 375
C 19	Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) des Hauts-de-Bienne, valant convention cadre Petites villes de demain	Mise en valeur des Gorges de la Bièvre	CCHJA	20 000 € HT	10 000	0	10 000
		Zone d'activité économique sur le site dit « Morel » à Morbier	CCHJA	25 000 € HT	12 500	0	0
		Aménagement de la plateforme de la gare SNCF de Morez	CCHJA	À définir 0	0	0	0
		Création d'une résidence pour Séniors avec services	CCHJA	À définir 0	0	0	0

		Construction d'une ferme caprine pour l'entretien des espaces ouverts à Morez	CCHJA	À définir 0	0	0	0	0	
		Mise en place d'un budget participatif pour développer des projets citoyens	CCHJA	À définir € HT	0	0	0	0	
		Parking couvert aux abords du lycée	CCHJA	À définir 0	0	0	0	0	
		Création d'un complexe modulaire pour spectacles sur le site de la friche EDF	CCHJA	À définir 0	0	0	0	0	
Nc 12		Réhabilitation et démolition de différentes parties du bâtiment Carnot	CCHJSC	1 822 396 € HT	530 880	0	693 000	598 516	
Nc 13		Démolition de la friche Chacom - Maîtrise d'œuvre		92 750 € HT	0	0	0	0	
Nc 14		Démolition friche Chacom	CCHJSC	574 400 € HT	344 640	0	86 160	143 600	
Nc 15		Création d'un espace commercial de proximité	Commune de Chassal-Molinges	À définir € HT	0	0	0	0	
		Poursuivre le projet de réaménagement du centre-bourg en utilisant des matériaux locaux	Commune de Lavans Lès Saint Claude	1 018 740 € HT	305 622	0	420 548	292 570	
				21 725 177 €	2 722 557	1 979 138	3 754 308	2 665 880	
2.2. Produire une offre de logements sobres en carbone, performante énergétiquement et en rapport aux parcours résidentiels et aux revenus des ménages	C 20	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) territoriale Arcade)	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH territoriale Arcade)	CCHJA	774 345 € HT	0	274 620	413 325	86 400
	C 21	Rénovation de logements existants	Rénovation de logements existants	Commune de la Pesse	58 623 € HT	0	0	32 874	25 748
	C 22	Construction de logements locatifs communaux intergénérationnels	Construction de logements locatifs communaux intergénérationnels	Commune de Bellecombe	1 892 451 € HT	0	0	662 358	1 239 093
	C 23	Bardage façade sud bâtiment communal	Bardage façade sud	Commune de Bellecombe	31 094 € HT	7 774	0	8 058	15 263
	Nc 16	Maison Roybier : réhabilitation de ce patrimoine création de 7 logements locatifs BBC		Commune de Longchaumois	1 552 000 € HT	931 200	28 000	271 000	321 800
	Nc 17	Démolition de 344 logements sociaux à Saint Claude et réhabilitation de 165 logements		La Maison Pour Tous	17 613 783 € TTC	1 416 502	0	3 880 890	2 487 373
	Nc 18	Rénovation d'un appartement au-dessus de la caserne des pompiers		Commune de Bellefontaine	100 000 € HT	30 000	20 000	0	50 000
	Nc 19	Étude sur le logement		Pays du Haut-Jura ou ses 4 EPCI	120 000 € TTC	36 000	0	60 000	24 000
					22 142 296 €	2 421 476	322 620	5 328 505	4 240 677
2.3. Garantir et coordonner une	Nc 20	Animation d'un Contrat Local de Santé	Pays du Haut-Jura & ARS	253 000 € TTC	0	126 500	0	126 500	

offre de soins adaptée à la population	Nc 21	Création d'un pôle de santé accessible aux professionnels qui interviennent sur la commune	Commune de Chassal-Molinges	À définir	€ HT	0	0	0	0	
	Nc 22	Rédaction d'un projet de santé	CCLG	20 000	€ HT	0	0	0	0	
2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement	C 24	Restructuration du stade Edouard Guillon	Restructuration du stade Edouard Guillon	CCHJSC	562 050	€ HT	162 615	0	246 610	152 825
	C 25	Le Contrôle Réussite Éducative (CRE)	CRE	Commune des Hauts-de-Bienne	16 721	€ TTC	7 000	0	0	9 721
	C 26	Isolation et restructuration de la salle de convivialité	Isolation et restructuration de la salle de convivialité	Commune de Chassal-Molinges	226 520	€ HT	67 956	0	95 322	63 242
	C 27	Réhabilitation des filtres pour la station de traitement d'eau potable : L'Embouteilleux à La Pesse	Réhabilitation de la station de traitement de l'eau potable : Renouvellement de la vanne d'achat en gros	SIEHJS	81 039	€ HT	48 623	0	16 207	16 207
	C 28	Réhabilitation de la station de traitement de l'eau potable : L'Embouteilleux à La Pesse	Interconnexion avec SIE les Rousses : Renouvellement de la vanne d'achat en gros	SIEHJS	6 637	€ HT	3 982	0	1 327	1 327
	C 29	Production d'eau potable : forages : chemisage, l'achat des terrains, équipement des forages et raccordement	Production d'eau potable : forages : chemisage, l'achat des terrains, équipement des forages et raccordement	SIEHJS	41 1194	€ HT	24 6716	0	82 239	82239
	C 30	Cité de l'emploi	Labellisation de la ville de Saint-Claude en cité de l'emploi	ANCT représentée par le préfet de département	200 000	€ HT	200 000	0	0	0
	C 31	France services	France services	Communes d'implantation et Etat	0	€ HT	0	0	0	0
	Nc 23	Rénovation énergétique du bâtiment « La Maison du peuple »	Rénovation énergétique du bâtiment « La Maison du peuple »	Association « La Fraternelle »,	172 507	€ HT	122 500	0	30 000	0
	Nc 24	Territoire éducatif rural Haute-Jura	Territoire éducatif rural	CCHJSC – Etat - Département	30 000	€ HT	30 000	0	0	0
	Nc 25	Recqualification et sécurisation de la gendarmerie de Morez avec sécurisation des accès aux équipements de la commune des Hauts-de-Bienne	Recqualification et sécurisation de la gendarmerie de Morez avec sécurisation des accès aux équipements de la commune des Hauts-de-Bienne	Commune des Hauts-de-Bienne	123 471	€ HT	98 777	0	0	24 694
	Nc 26	Extension de la crèche municipale	Extension de la crèche municipale	Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux	644 062	€ HT	193 218	0	322 063	0
	Nc 27	Modernisation de l'éclairage de 30 bâtiments et équipements publics du territoire	Modernisation de l'éclairage de 30 bâtiments et équipements publics du territoire	HJAC (ex CCHJA), Hauts-de-Bienne, Moïtier, Longchaumois, Bellefontaine, Syndicat Mixte du Haut-Jura,	400 277	€ HT	120 083	0	200 139	80 055
	Nc 28	Construction d'un Groupe Scolaire neuf à Bois d'Amont	Construction d'un Groupe Scolaire neuf à Bois d'Amont	Commune de Bois d'Amont	5 480 462	€ HT	1 591 290	76 446	1 568 427	2 244 299
	Nc 29	Rénovation du centre nautique du Martinet : étude & travaux	Rénovation du centre nautique du Martinet : étude & travaux	CCHJSC	5 982 000	€ TTC	3 000 000	0	1 397 300	1 584 700
	Nc 30	Étude	Étude		633 000	€ TTC	316 500	0	36 647	279 853

	Nc 28	Création d'une aire de jeux	Commune de La Chaumesse	98 000	€ HT	0	0	0	0
	Nc 29	Création d'une nouvelle crèche	Commune de Les Rousses	2 448 100	€ HT	1 288 000	0	660 000	500 100
	Nc 30	Espace de vie social (EVS)	Commune des Hauts-de-Bienne	23 630	€ TTC	0	0	10 721	12 909
	Nc 31	Réseau Coup de pouce	Commune des Hauts-de-Bienne	0	€ HT	0	0	0	0
	Nc 32	Mise en place d'un réseau de chaleur pour des bâtiments publics	Commune de Nanchez	580 000	€ HT	126 000	0	0	0
	Nc 33	Création de logements pour les apprenants	CCHJA	4 000 000	€ HT	0	0	0	0
				22 119 670	€	7 623 260	76 446	4 667 002	5 052 171
2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins	C 32	Bouquet de Mobilités Alternatives pour Tous (BoMAT) dans le Haut-Jura	Études préalables et assistance à maîtrise d'œuvre	Pays du Haut-Jura	167 580	€ TTC	0	83 790	83 790
			Déploiement des équipements HJAC	HJAC	102 400	€ HT	0	0	71 680
			Déploiement des équipements CCHJSC	CCHJSC	250 050	€ HT	0	0	175 025
			Déploiement des équipements CCLG	CCLG	40 650	€ HT	0	0	28 455
			Déploiement des équipements CCSR	CCSR	28 800	€ HT	0	0	20 160
			Déploiement des services autostop, exploitation des bornes, autopartage	Pays du Haut-Jura	136 740	€ TTC	0	0	76 992
			Déploiement du service d'atelier itinérant de réparation de vélos (investissement)	Pays du Haut-Jura	20 000	€ HT	0	0	16 000
			Promotion des services de mobilité	Pays du Haut-Jura	35 420	€ TTC	0	17 710	17 710
			Vœut animation sur les changements de pratiques de mobilité	Pays du Haut-Jura	184 000	€ TTC	0	92 000	0
			HJAC (ex CCHJA) avec les communes des Hauts de Bienne, Morbier, Longchamnois et Bellefontaine						
	Nc 34		Mise en œuvre opérationnelle des aménagements du Plan vélo d'Arcade		3 000 000	€ HT	2 000 000	0	0 1 000 000
					3 965 640	€	0	193 500	489 812
3.1. Pursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées	C 33	Rénovation des vestiaires du club de foot avec panneaux solaires photovoltaïques	Rénovation des vestiaires du foot avec panneaux solaires photovoltaïques	Commune de Viry	380 000	€ HT	114 000	0	153 000
			Économisation d'énergie à l'Atelier des Savoir-faire	CCHJSC	29 446	€ HT	10 306	0	0 19 140
			Réduction de la consommation électrique au Musée de l'Abbaye	CCHJSC	70 721	€ HT	24 752	0	0 45 969
			Construction et exploitation d'un réseau de chaleur bois énergie dans le centre de Morez	Commune des Hauts-de-Bienne	3 500 000	€ HT	0 2 100 000	290 000	1 110 000

	Nc 36	Extension du réseau de chaleur bois énergie pour desservir de nouveaux bâtiments publics	Commune de Lavans Lès Saint Claude	À définir	€ HT	0	0	0	0
				3 980 167	€	149 058	2 100 000	443 000	1 288 109
	C 36	Contrat opérationnel Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe	Contrat opérationnel Haut Vallée de l'Ain et de l'Orbe	PNRHJ, CEN FC, fédération de pêche, fédération de chasse, CPIE du Haut Doubs	5 855 000 € TTC	0	3 704 269	555 640	1 854 059
	C 37	Animation d'un site Natura 2000	Animation des sites Natura 2000 du périmètre du PNR du Haut-Jura	ÉTAT - PNRHJ	1 820 000 € HT	0	747 813	177 000	257 000
	C 38	PNA en faveur du Grand Tétras - Déclinaison régionale pour les massifs des Vosges et du Jura 2018 - 2022	Animation de la déclinaison régionale du PNA Grand Tétras	PNRHJ	21 330 € TTC	21 330	0	0	0
	C 39	Enfouissement de la haute-tension, des lignes téléphoniques et pose de fourreaux pour la fibre	Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication secteur Bouleme / Le Cernois	Commune de Bellecombe	155 481 € HT	0	0	78 104	77 377
	C 40	Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication	Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication	Commune de Bellecombe	À définir	€ HT	0	0	0
	C 41	Travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à St-Claude		Ville de St-Claude	2 786 141 € TTC	0	0	0	0
3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité	Nc 37	Gestion des eaux pluviales sur le secteur Darbella / Jacobeyes	Commune de Prémaman	20 000 € HT	10 000	0	4 000	6 000	
	Nc 38	Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue de la Redoute, Les Rousses	SMHJ (syndicat mixte du Haut-Jura)	140 000 € HT	0	42 000	0	98 000	
	Nc 39	Diminution des eaux claires parasites transitant par le poste de refoulement secteur La Cure, Les Rousses	SMHJ	420 000 € HT	0	126 000	0	294 000	
	Nc 40	Extension du réseau d'assainissement à Prémaman	SMHJ	359 000 € HT	107 700	0	0	251 300	
	Nc 41	Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Longchaumois	SMHJ	819 635 € HT	0	245 890	0	573 745	
	Nc 42	Réhabilitation et mise à niveau de la station de Longchaumois	SMHJ	1 508 685 € HT	0	0	0	0	
	Nc 43	Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Morcez	SMHJ	À définir	€ HT	0	0	0	0
	Nc 44	Identification d'une Trame noire sur le territoire du PNRHJ	PNR du Haut-Jura	25 000 € TTC	12 500	0	12 500	0	
	Nc 45	Analysé de la structuration génétique de la population jurassienne de Grand tétras Tetrao urogallus major	PNR du Haut-Jura	25 000 € TTC	11 700	0	10 000	0	

	Nc 46	Réalisation de travaux d'assainissement	Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux	1 041 180 € HT	416 472	312 354	104 118	208 236
	Nc 47	Programme d'assainissement	Commune de Bois d'Amont	226 287 € HT	67 886	0	45 257	113 144
	Nc 48	Programme de travaux 2022	SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Grandvaux)	690 000 € HT	345 000	0	0	345 000
	Nc 49	Raccordement des nouveaux forages	Commune du Lac des Rouges Truites	76 663 € HT	22 999	22 999	15 334	15 331
	Nc 50	Amélioration du système de distribution d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau des Rousses	SIE du Plateau des Rousses	860 000 € HT	516 000	0	172 000	172 000
	Nc 51	Réhabilitation d'un bassin d'aération de STEP de Septmoncel.	SIA du Chapy	267 890 € HT	80 367	0	53 578	133 945
	Nc 52	Renouvellement des canalisations	Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine	225 000 € HT	110 000	35 000	35 000	45 000
	Nc 53	Renouvellement des canalisations d'eau potable	Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine	475 000 € HT	190 000	95 000	95 000	95 000
				18 066 511 €	2 011 409	5 331 325	1 507 294	4 539 137
3.3. poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions	Nc 54	Sensibiliser par l'événementiel : réalisation d'un kit manifestation	PNR du Haut-Jura	50 000 € HT	40 000	0	10 000	0
	Nc 55	Outils pédagogiques à destination des scolaires et des classes apprenantes	PNR du Haut-Jura	50 000 € HT	40 000	0	10 000	0
	Nc 56	Amélioration des connaissances du loup dans le Massif Jurassien et cohabitation avec le monde de l'élevage	PNR du Haut Jura	8 000 € HT	2 400	0	5 600	0
		Amélioration des connaissances du loup dans le Massif Jurassien et cohabitation avec le monde de l'élevage	PNR du Haut-Jura	15 000 € TTC	7 500	0	7 500	0
				123 000 €	89 900	0	33 100	0
3.4. Connaitre, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique	Nc 57	Nouvelle stratégie Climat-Energie-Carbone-Adaptation	PNR du Haut-Jura	60 000 € TTC	0	30 000	30 000	0
	Nc 58	Déploiement d'une stratégie paysagère	PNR du Haut-Jura	23 500 € TTC	13 500	0	10 000	0
	Nc 59	Stratégies forestières sur le territoire du PNRHJ	PNR du Haut-Jura	24 000 € TTC	14 000	0	10 000	0
	Nc 60	Révision du SCoT du Haut-Jura	Pays du Haut-Jura	300 000 € TTC	178 000	0	49 212	72 788
				407 500 €	205 500	30 000	99 212	72 788

Annexe 2 :

Ensemble des fiches-actions détaillant le tableau d'annexe financière pour les actions engagées ou à engager en 2022 de l'annexe 1

Les fiches-actions produites ont des codes de référence, qui se retrouvent aussi dans le tableau de l'annexe 1 :

- Les actions contractualisées ont des codes débutant par un « C », puis un numéro particulier, et ce sont les premières fiches détaillées dans cette annexe 2 ;
- Les actions non contractualisées ont des codes débutant par un « Nc » puis un numéro particulier, et ce sont les dernières fiches détaillées dans cette annexe 2.

Territoire d'industrie

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en valorisant les filières ; 1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire ;
Raisons et objectifs :	<p>L'initiative territoire d'industrie s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.</p> <p>Le territoire Haut-Jura, comprenant celui des communautés de communes de Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, La Grandvallière et Champagnole-Nozeroy, a été identifié « Territoire d'industrie » en novembre 2018.</p> <p>Il a bénéficié, des mois de juillet à décembre 2021, d'un accompagnement en ingénierie financé par l'ANCT, qui a permis de définir une feuille de route industrielle pour le territoire.</p> <p>Pour l'année 2022, les actions suivantes devraient être proposées en comité de pilotage dédié et, si elles sont validées, faire l'objet d'un accompagnement renforcé des services de l'État :</p>

Nom de l'action	Descriptif
Axe 1 – Innover dans les filières stratégiques et se diversifier	
Structurer un cluster luxe	Mise en réseau des entreprises intervenant sur ce secteur ou souhaitant y intervenir pour améliorer la visibilité de l'offre du territoire en la matière et mutualiser des compétences (travailler par ex. à l'intégration de graduate program)
Renforcer les synergies des structures d'artisanat	Mise en réseau des structures d'accompagnement et de valorisation de l'artisanat : ASF, maison de l'émail, atelier au village et Tecbois (hors TI)... pour notamment identifier les complémentarités et les exploiter
Héberger des incubateurs dédiés filières	Proposer des solutions clés en main aux jeunes sortis de formation – hébergement, mise à disposition d'outils, show room, sourcing d'entreprises pour prototypage
Axe 2 – Renforcer l'offre de formation et maintenir les compétences	
Déployer le dispositif VTE dans les fleurons industriels du territoire	https://www.vte-france.fr/
Déployer une offre de formations numériques	Proposer des formations aux métiers ou compétences numériques, colorer les formations existantes d'une dimension numérique
Structurer un pool de compétences partagées entre les industriels	Répondre aux besoins ponctuels des entreprises en proposant des services spécifiques mutualisés (numérique, marketing, maintenance)
Axe 3 – Favoriser l'attractivité du territoire	
Développer la marque employeur des entreprises pour attirer les jeunes	Faire travailler les entreprises sur les avantages inhérents aux emplois qu'elles offrent (notamment en termes d'équipement)
Valoriser les friches	Engager une communication correspondante Accompagner les projets identifiés Trouver des projets pour les friches priorisées

		Actualiser et faire connaître le fichier
	Créer une communication forte sur les atouts du territoire	Élaborer et déployer une communication commune mettant en avant les atouts industriels du territoire (site internet, réseaux sociaux, médias...)
Axe 4 – Assurer la compétitivité et le développement des industriels		
Développer un processus de communication régulier auprès des industriels	Maintenir les échanges installés durant la mission pour identifier facilement l'émergence de nouveaux projets d'investissement	
Accompagner le projet exogène identifié	Projet de fabrication de kits de menuiserie temporaires	
Recruter un chef de projet territoire d'industrie	Suivre le déploiement de la feuille de route, l'émergence de nouveaux projets, l'évolution de l'écosystème, renforcer les actions communes	
Organiser une task-force territoire d'industrie	Suivre le déploiement de la feuille de route, l'émergence de nouveaux projets, l'évolution de l'écosystème, renforcer les actions communes	
Signataire / principal opérateur :	CCHJSC, CCHJA, CCG, CCCN	
Partenaires techniques :	État – Région – CMA - CCI	
Action du contrat :	Territoire d'Industrie	
Porteur :		
Référence :		
Coût prévisionnel :	A définir	€ HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022; de juillet à décembre 2022;	
Remarques :		

Accompagnement à la construction d'une entreprise

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : I.I. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières;

Raisons et objectifs : L'entreprise Andrey possède une unité de production à Chassal-Molinges. Le bâtiment ne répond plus aux normes ICPE. L'entreprise souhaite donc construire une nouvelle unité de production sur la commune de Lavans-lès-Saint-Claude. Ce déménagement permettra de répondre à différents enjeux et objectifs :
- Maintien de l'emploi sur le territoire
- Réinstallation rapide de l'entreprise
- Éviter son départ du secteur
Aussi, dans le but d'accompagner cette entreprise, la collectivité porte plusieurs projets :
- Extension de la voirie existante
- Extension du réseau existant
- Aménagement de la plateforme

Signataire / principal opérateur : CCHJSC

Partenaires techniques : État, DREAL, SEREF, région, département

Action du contrat : Accompagnement à la construction d'une entreprise

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

2976585	€ HT
1041805	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
431605	de la Région BFC
431605	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
1071570	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Structuration de la filière lunettière

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières;
Raisons et objectifs :	Pour mener à bien le programme d'actions 2021-2022 du syndicat ELMJ, un animateur est recruté spécifiquement, il a pour mission d'animer la filière en particulier via le déploiement des actions suivantes : Action 1: Développement Produits - Améliorer le cahier des charges « Qualité produit » à travers l'évolution des tests et des exigences qualité associées ; Étalonner des traitements de surface qui passent les normes et visent à remplacer ou limiter le nickel ; Trouver des alternatives aux revêtements de métaux précieux. Action 2 : Promotion de la filière de production locale par des actions de soutien à des projets collaboratifs (Communication). Action 3 : Optimisation des interfaces entre donneurs d'ordre et sous-traitants (filière traitements de surface, polissage) et des relations clients-fournisseurs en général dans la filière. Action 4 : Travail sur la culture collective de l'innovation et veille technologique - Conception d'un pôle de compétences pour lunettes connectées. Action 5 : Accompagnement à l'innovation (Projets individuels). Action 6 : Démarches RSE - information, sensibilisation, diagnostics, accompagnements et promotion. Action 7 : Veille réglementaire et suivi normatif. Afin d'accompagner le syndicat dans sa démarche des actions de communication seront menées : - Des projets collaboratifs (création de page WEB, participation à des salons, annuaire des entreprises de la filière, publications...) - Des conseils et accompagnements à l'innovation (intégration de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques, organisation de déplacements à des journées d'informations, des visites d'entreprises ou des salons professionnels, animation de séances collectives de créativité portant sur la conception de nouveaux produits et procédés, ou d'un pôle de compétences pour lunettes connectées).
Signataire / principal opérateur :	Syndicat des lunetiers
Partenaires techniques :	Les partenaires techniques sont l'État au travers du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ) et la Région.
Action du contrat :	Structuration de la filière lunettière
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	629622 € HT
Plan de financement :	249680 de l'État de ses agences de l'Europe 135670,52 de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022;de juillet à décembre 2022;
Remarques :	249 680 euros (plan de relance)

Diversification de l'offre de l'association « maison de l'email »

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières;

Raisons et objectifs : Depuis plus de dix ans la maison de l'email met l'accent sur le développement économique de l'émaillage sur métaux. Cette association est d'ailleurs la seule structure en France dotée d'un four XL mis à disposition de ses membres. Compte tenu du développement de la formation et de l'intérêt pour l'email, l'association souhaite se diversifier pour répondre aux différentes demandes dans le domaine du luxe, de la pièce unique, du prototypage, de la copie à l'identique...

Pour répondre à ces objectifs, la maison de l'email veut créer une petite émaillerie autonome qui permettra de maintenir l'activité associative amateur sans perturber le secteur professionnel.

Ce projet qui nécessite un investissement conséquent en outillage devra également permettre de former des artisans, de mettre à jour le site internet et d'organiser un évènement culturel.

Signataire / principal opérateur : La maison de l'email

Partenaires techniques : L'État représenté par le commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ)

Action du contrat : Diversification de l'offre de l'association « maison de l'email »

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

60000 € HT
40000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022

;

Remarques : 40 000 euros FNADT massif

Manufacture de proximité

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières; 1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs :

AXE 1 renforcer le pôle formation et innovation

En 2021, l'ASF a engagé une démarche de qualification Qualiopi. Cette certification devient pour l'atelier incontournable en 2022 si nous souhaitons en qualité d'organisme de formation pouvoir proposer des formations éligibles au financement par un opérateur de compétences, par l'État, par les régions, par la Caisse des Dépôts et Consignations, par Pôle Emploi ou par l'Agefiph.

Cependant, il est nécessaire pour le territoire de renforcer ces formations qualifiantes pour adultes et permettre de :

- S'ouvrir aux projets de reconversion,
- S'ouvrir à des formations qualifiantes,
- De proposer aux artisans du réseau des formations nécessaires à leur activité,
- De favoriser le brassage d'idée et la créativité.

Deux types de formations sont clairement identifiées sur l'ASF aujourd'hui :

- Les formations destinées au grand public,
- Les formations professionnelles.

Le renforcement du pôle formation et innovation est articulé autour de 3 axes :

- Poursuivre les actions de formations au grand public,
- Accompagner les actions de formations professionnelles,
- Création d'espaces partagés et de coworking. Favoriser partage des idées, des compétences et la créativité : les accueils en résilience.

AXE 2 Accompagner la création et l'installation d'entreprises

Afin de favoriser l'installation de professionnels des métiers d'art, il nous faut travailler à tous les stades de l'installation des artisans afin de répondre aux différents degrés de maturité et d'avancement des projets. Par ailleurs, certains lieux existent déjà et il serait nécessaire de pouvoir les gérer en résonnance afin de faciliter au les démarches et lever les freins à l'installation. Enfin, plusieurs structures sont en charge de l'accueil de ces artisans, il serait judicieux d'orienter nos porteurs vers une porte unique d'accompagnement en capacité de gérer toutes les problématiques allant de la création de l'entreprise, aux études de marché, au design et sans oublier les questions d'immobilier, de commercialisation et de marchés. Il est nécessaire que l'ASF prenne pleinement sa part dans ce domaine et se considère comme l'acteur référent en matière des métiers d'art et d'excellence sur notre territoire.

L'accompagnement à la création et à l'installation d'entreprises s'articule autour de 4 axes :

- Encourager la relocalisation de la production locale par le développement d'un véritable accueil des artisans, et en les accompagnant ainsi que leurs familles dans leur installation,
- L'incubation d'entreprise, vers une culture entrepreneuriale,
- Aménagement de locaux en pépinière pour un début d'activité,
- Augmenter l'offre d'ateliers à l'installation et logements locatifs.

Axe 3 Aider à la commercialisation de produits et recherche de marchés

Pour l'artisan, la question de commercialisation de ses produits reste souvent entière. Comment garder le temps de produire tout en commercialisant mes produits ? Les premières expérimentations faites à l'ASF montrent un vrai besoin pour certains artisans de franchir le pas de la vente directe mais celle-ci est souvent compliquée à mettre en œuvre. Un accompagnement complet est nécessaire car une boutique implique souvent le recrutement de personnel dédié.

Deux solutions pourraient être offertes aux artisans selon leurs besoins et le degré de maturité du projet, de l'entreprise :

- Création de boutiques labellisées ASF,
- Création de boutique à l'essai.

AXE 4 Moderniser les outils de valorisation des savoir-faire existants

Les savoir-faire artisanaux sont une réalité dans le Haut-Jura. L'idée est de renforcer notre position de pôle d'artisanat d'art et de métier d'exception en modernisant le Musée de l'ASF et le Musée de la Pipe et du Diamant.

Signataire / principal opérateur : CCHJSC

Partenaires techniques : État, ANCT

Action du contrat : Manufacture de proximité

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel : 328125 € HT

Plan de financement :

A définir de l'État
A définir de ses agences
A définir de l'Europe
A définir de la Région BFC
A définir du Département 39
A définir des collectivités
A définir de privés
A définir d'autres
A définir en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques :

Rénovation du gymnase du centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM)

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire ;

Raisons et objectifs : Basée sur une étude thermique, le projet a été réalisé par le cabinet OPC Bohant. Les principaux éléments sont :

- la réalisation d'une isolation par l'extérieur sur les façades Sud-ouest, Nord-est et Nord-ouest, épaisseur isolant 160 mm avec parement type RPE, résistance thermique $R = 6.15 \text{ m}^2 \text{ K/w}$
- le remplacement des menuiseries existantes par des menuiseries aluminium double vitrage coefficient $U_w : 1.20 \text{ W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$
- l'isolation intérieure du mur séparatif entre le gymnase et la salle de musculation en laine de bois épaisseur 160 mm $R = 6.2 \text{ m}^2 \text{ K/w}$
- l'isolation en sous face de plafond par laine de bois épaisseur 160 mm $R = 6.2 \text{ m}^2 \text{ K/w}$
- le remplacement du système de chauffage par la mise en place d'une chaudière à granulés bois avec silo.
- la mise en place d'un système de contrôle d'accès.

Ce nouvel équipement permettra également l'accueil de stages de découverte sportive, d'oxygénéation dans un centre de haute performance.

Enfin, les équipements de préparation physique et physiologique seront déplacés dans le nouvel espace aménagé dans le gymnase. L'espace libéré dans la salle de musculation actuelle sera aménagé pour accueillir le nombre grandissant de sessions de formations professionnelles et de recyclage aux diplômes d'accompagnateur en moyenne montagne et de moniteur de ski de fond.

Signataire / principal opérateur : CNSNMM

Partenaires techniques : Les principaux partenaires sont l'État - CAMJ, la Région et le Département

Action du contrat : Rénovation du gymnase du CNSNMM

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

648000 € HT

Plan de financement :

194400 de l'État

de ses agences

de l'Europe

162000 de la Région BFC

162000 du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

; de juillet à décembre 2022

;

Remarques : 194 400 euros Avenir montagne

Centre de formation pour la filière lunettes

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire ;

Raisons et objectifs : Les finalités de ce projet sont de deux ordres :

- Répondre au plus vite aux besoins des industriels de la filière lunettes en matière de profils adaptés, dans le contexte d'une augmentation forte de ces besoins dès l'année 2022 (65 besoins en recrutement identifiés)
 - Préserver les savoir-faire industriels et artisanaux menacés par la pyramide des âges en les faisant évoluer pour s'adapter aux nouvelles machines
- Pour répondre à ces besoins, la filière lunettes projette la mise en place d'un centre de formation comprenant 3 modules :
- Culture générale lunettière et optique ophthalmique de base
 - Formations spécifiques à l'optique en lunetterie
 - Adaptation de formations à compétences transversales aux métiers de la lunette

Le montage financier de ce projet reste à réaliser.

Signataire / principal opérateur : Syndicat professionnel des lunetiers du Jura

Partenaires techniques : Le montage du projet est en cours, mais il devrait associer a minima l'OPCO 2I, Pôle emploi, le GRETA, la région BFC, la commune de Haut-de-Bienne, les chambres consulaires.

Action du contrat : Centre de formation pour la filière lunettes

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

408000 € HT

Plan de financement : A déterminer de l'État

de ses agences

de l'Europe

A déterminer de la Région BFC

du Département 39

A déterminer des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : Ce dossier est urgent du fait de besoins criants de la filière lunettes. Besoin évalué sur trois ans.

A priori pas d'aide européenne et départementale

Contrat de Station 2020-2026

Contenant 23 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;
Raisons et objectifs :	<p>La Communauté de communes de la Station des Rousses a mené précédemment quatre contrats de station ; ce cinquième contrat de station couvre la période 2020-2026. Il est aujourd'hui exprimé le souhait d'appuyer cette philosophie et de prendre en compte l'ensemble de l'écosystème de la station.</p> <p>La Station des Rousses s'inscrit dans un contexte global de transition écologique à laquelle la collectivité entend prendre part. Il appartient au territoire de prendre en compte la réalité des changements climatiques afin de contribuer à les modérer d'une part et de s'adapter d'autre part. Outre cet enjeu majeur, l'action de la collectivité est guidée par la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des projets, mais aussi dans les choix des actions soutenues. Il s'agit d'atteindre le juste équilibre qui permette les activités humaines tout en garantissant la préservation et la protection de l'environnement, de la biodiversité et des ressources naturelles.</p> <p>Le contrat de station 2020-2026 souhaite répondre aux objectifs : se loger, se divertir, travailler, se soigner, se ressourcer, se nourrir, se déplacer, découvrir, s'émerveiller, interagir, se cultiver.</p> <p>Afin de répondre aux objectifs préalablement définis et aux enjeux identifiés dans le diagnostic, le présent contrat de station se décompose en trois axes stratégiques. Chaque axe stratégique s'articule sous forme de mesures déclinées en fiche-actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résilience et adaptation - Confort et qualité - Gouvernance et notoriété
Signataire / principal opérateur :	CCSR
Partenaires techniques :	État, Région, Département, collectivités voisines (y compris transfrontalières), communes, CAMJ.

Action du contrat :	S'investir dans la transition énergétique		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 1.1.1.		
Coût prévisionnel :		4218	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
		de ses agences	
		de l'Europe	
		de la Région BFC	
		du Département 39	
		des collectivités	
		de privés	
		d'autres	
		en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022		
	;de juillet à décembre 2022		
	;de janvier à juin 2023		
	;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;		
Remarques :	3 actions identifiées, 1, Réfléchir à l'installation de parc(s) photovoltaïque(s) (échéance 2021>2026), 2, Conseils en énergie partagés (échéance 2021>2023), 3, Étudier un nouveau système de chauffage des locaux de la CCSR		

Action du contrat :	Inscrire le territoire et ses acteurs dans la transition écologique		
Porteur :	CCSR ou SMDT selon l'action portée,		
Référence :	Fiche-actions 1,1,2,		
Coût prévisionnel :	127500 € TTC		
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;		
Remarques :	Fiche comprenant 3 actions, 1/ Renouvellement du label Flocon Vert (en 2022 puis poursuite de l'action), 2/ Soutenir les initiatives associatives ou institutionnelles (de 2021 à 2025),, 3/ Mettre en place un observatoire environnemental pour le Dôle-Tuffes (projet porté par le SMDT lancement en 2022, puis poursuite années suivantes),		
Action du contrat :	Optimiser les dispositifs de transports collectifs		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 1,2,1,		
Coût prévisionnel :	1040398 € TTC		
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;		
Remarques :	Fiche-actions comportant 4 actions, 1/ Maintenir et optimiser le skibus (période 2021-2026), 2/ Etudier l'extension possible du skibus vers/depuis les territoires voisins, 3/ Etendre l'offre Vroom Service en proposant une mutualisation avec les collectivités voisines (échéances 2022> 2026), 4/ Examiner une nouvelle gestion des parkings des sites d'activités,		
Action du contrat :	Favoriser les déplacements doux		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 1,2,2,		
Coût prévisionnel :	3057710 € TTC		
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	

			Non défini actuellement	des collectivités
			Non défini actuellement	de privés
			Non défini actuellement	d'autres
			Non défini actuellement	en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;			
Remarques :	Action programmée en plusieurs phases, 2022/2023 : études complémentaires et autorisations, 2023/2024 : travaux tronçons Les Rousses>Lac des Rousses, 2024 à 2026 : travaux tronçons Prémanon > Les Rousses, Après 2026 : travaux tronçons Lamoura>Prémanon			
Action du contrat :	Proposer des modes de déplacements alternatifs			
Porteur :	Association Bénévolant			
Référence :	Fiche-actions 1,2,3,			
Coût prévisionnel :		12550	€ TTC	
Plan de financement :	Non défini actuellement Non défini actuellement	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement		
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;			
Remarques :	Détail de l'action : soutenir la mobilité solidaire et notamment l'action de l'association "Bénévolant",			
Action du contrat :	Poursuivre l'amélioration qualitative du domaine nordique			
Porteur :				
Référence :	Fiche-actions 1,3,1,			
Coût prévisionnel :		247216	€ TTC	
Plan de financement :	Non défini actuellement Non défini actuellement	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement		
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;			
Remarques :	Fiche-actions comportant 6 actions, 1/ Proposer davantage de zones ludiques sur les pistes et améliorer la zone ludique des Marmousets (échéance 2022-2023-2024), 2/ Travailler à la résolution des points noirs (échéance 2021-2025), 3/ Faciliter les départs en altitude, notamment massif du Massacre et Risoux, 4/			

Etablir un diagnostic en vue de renouveler la signalétique et le produit "Baladaski" (échéances 2022> 2026), 5/Réfléchir à la gestion des accès du domaine, 6/ Réaliser une liaison avec la Suisse dans le secteur Dappes-Balancier-Givrine (échéance 2023),

Action du contrat :	Rationnaliser la pratique des activités alpines		
Porteur :	SMDT		
Référence :	Fiche-actions 1,3,2,		
Coût prévisionnel :		2274000	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;		
Remarques :	Fiche-actions comportant 5 actions, 1/ Moderniser les installations et sites de pratique : mise en place du main libre, optimisation neige de culture, amélioration du front de neige des Jouvencelles (échéance 2022>2026), 2/ Créer des espaces ludiques sur les pistes (2022), 3/ Déplacer le télécorde "Dôles/Tuffes" suite aux aménagements "Jura sur Léman" (2024), 4/ Renforcer les partenariats avec les autres stations du massif du Jura (période 2020-2026), 5/ Démanteler des équipements (remontées mécaniques) à échéance 2025,		

Action du contrat :	Diversifier les activités hivernales		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 1,3,3,		
Coût prévisionnel :		30000	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques : Fiche-actions comportant 3 actions, 1/ Retravailler l'offre des circuits raquettes en mutualisant avec l'offre de randonnée estivale (échéance 2022), 2/ Créer des circuits de ski de randonnée alpine (échéance 2022), 3/ Offrir des cadres de pratiques identifiés, structurés et sécurisés pour les nouvelles activités afin d'éviter les conflits d'usages (luge, fatbike, chiens de traîneaux,,,) (échéance 2021 à 2026),

Action du contrat : **Renforcer l'offre vélo**
Porteur :

Référence :	Fiche-actions 1,4,1,		
Coût prévisionnel :		177000	€ TTC
Plan de financement :			
	Non défini actuellement		de l'État
	Non défini actuellement		de ses agences
	Non défini actuellement		de l'Europe
	Non défini actuellement		de la Région BFC
	Non défini actuellement		du Département 39
	Non défini actuellement		des collectivités
	Non défini actuellement		de privés
	Non défini actuellement		d'autres
	Non défini actuellement		en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;		
Remarques :	Fiche-actions comportant 4 actions, 1/ Réajuster les circuits VTT actuels pour prendre en compte la pratique VTTae et définir un nouveau mode de gestion du balisage plus efficient (échéance 2022-2023), 2/ Créer des itinéraires type "enduro" sur le massif des Tuffes (échéance 2022), 3/ Jurassic Vélo Tour (cf, action PNR), 4/ Formaliser les bike-park des Rousses et de Prémanon (échéance 2022/2023),		
Action du contrat :	Créer un espace ludique et indoor quatre saisons en centre station		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 1,4,2,		
Coût prévisionnel :		2311600	€ TTC
Plan de financement :			
	Non défini actuellement		de l'État
	Non défini actuellement		de ses agences
	Non défini actuellement		de l'Europe
	Non défini actuellement		de la Région BFC
	Non défini actuellement		du Département 39
	Non défini actuellement		des collectivités
	Non défini actuellement		de privés
	Non défini actuellement		d'autres
	Non défini actuellement		en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;		
Remarques :	Fiche-actions comportant 3 actions. 1/ Restructurer l'espace de la zone ludique de l'Omnibus. 2/ Proposer de nouvelles animations et activités. 3/ Etablir le départ de la porte nordique du centre des Rousses à l'Omnibus.		
Action du contrat :	Conforter l'offre médicale		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 2.2.1.		
Coût prévisionnel :		720000	€ TTC
Plan de financement :			
	Non défini actuellement		de l'État
	Non défini actuellement		de ses agences
	Non défini actuellement		de l'Europe
	Non défini actuellement		de la Région BFC
	Non défini actuellement		du Département 39
	Non défini actuellement		des collectivités
	Non défini actuellement		de privés
	Non défini actuellement		d'autres
	Non défini actuellement		en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;		

Remarques : Agrandissement de la maison médicale des Rousses

Action du contrat : Faciliter l'accès au logement

Porteur :

Référence : Fiche-action 2,2,2,

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

10000 € TTC

de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022

;

Remarques : Réaliser une étude sur le logement des travailleurs saisonniers et des travailleurs locaux en vue d'établir un plan d'actions

Action du contrat : Allier promenade et découverte du patrimoine

Porteur :

Référence : Fiche-actions 2,2,4,

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

83800 € TTC

de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : Fiche-actions composée de 3 actions, 1/ Finaliser le développement du sentier thématique de Prémanon (échéance 2022), 2/ Créer un sentier thématique en cœur de village à Bois d'Amont (échéance 2024), 3/ Intégrer les futurs sentiers thématiques à l'application Baludik

Action du contrat : Proposer une offre d'hébergements de plein air

Porteur :

Référence : Fiche-actions 2,3,1,

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

271400 € TTC

de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023

;
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : Fiche-actions composée de 3 actions, 1/Définir et mettre en place des services plus diversifiés et plus qualitatifs pour les aires de camping-car (échéances de

2022 à 2024), 2/ Créer une ou des zones d'hébergements pour l'itinérance en bivouac (échéances

Action du contrat :	Encourager la montée en gamme des meublés touristiques et accroître la fréquentation		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 2,3,2,		
Coût prévisionnel :		221500	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;		
Remarques :	Fiche-actions composée de 3 actions, 1/ Accompagner et conseiller les propriétaires de meublés touristiques dans leur rénovation par le biais de permanences-conseils (échéances 2022>2026), 2/ Communiquer et informer sur les dispositifs de classement ou de		

Action du contrat :	Soutenir les structures d'hébergement professionnelles		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 2,3,3,		
Coût prévisionnel :		110610	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	
	Non défini actuellement	des collectivités	
	Non défini actuellement	de privés	
	Non défini actuellement	d'autres	
	Non défini actuellement	en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;		
Remarques :	Fiche-actions composée de 4 actions, 1/ Mener une étude de faisabilité sur l'avenir du VVStar (2022), 2/ Soutenir les hébergements positionnés sur le tourisme social (2022-2023), 3/ Apporter une aide en ingénierie aux porteurs de projets (2022>2026), 4/Soutenir financièrement les hébergements collectifs (2022>2026),		

Action du contrat :	Améliorer l'accueil autour des lacs		
Porteur :			
Référence :	Fiche-actions 2,4,1,		
Coût prévisionnel :		471400	€ TTC
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État	
	Non défini actuellement	de ses agences	
	Non défini actuellement	de l'Europe	
	Non défini actuellement	de la Région BFC	
	Non défini actuellement	du Département 39	

			Non défini actuellement	des collectivités
			Non défini actuellement	de privés
			Non défini actuellement	d'autres
			Non défini actuellement	en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;			
Remarques :	Fiche-actions composée de 5 actions, 1/Rénover le platelage et sentier d'interprétation du lac des Rousses (2021), 2/ Mettre en place des solutions pour un stationnement plus efficient (2021 à 2026), 3/ Réaménager les cheminements et la plage pour améliorer l'accueil de tous les publics au lac des Rousses, (2023) 4/ Continuer de moderniser les activités nautiques pour répondre aux attentes et modes actuelles (2022 à 2026), 5/ Tirer une source de recettes pour limiter l'impact financier de ces activités,			
Action du contrat :	Rendre l'offre d'activités pédestre plus qualitative			
Porteur :				
Référence :	Fiche-actions 2,4,2,			
Coût prévisionnel :		146200	€ TTC	
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État		
	Non défini actuellement	de ses agences		
	Non défini actuellement	de l'Europe		
	Non défini actuellement	de la Région BFC		
	Non défini actuellement	du Département 39		
	Non défini actuellement	des collectivités		
	Non défini actuellement	de privés		
	Non défini actuellement	d'autres		
	Non défini actuellement	en autofinancement		
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;			
Remarques :	Fiche actions comportant 7 actions, 1/ Rationaliser le réseau d'itinéraires à entretenir (2020-2026), 2/ Mettre en place un nouveau mode d'entretien et de balisage (2022-2026), 3/ réfléchir à une signalétique multi-activités mutualisée, 4/ Mettre à jour les conventions de passage PDIPR (2020-2026), 5/ Améliorer les belvédères (2022+2023), 6/Développer le volet communication de la ressource Geotrek (2021-2026), 7/ Définir et mettre en place une offre trail (2023),			
Action du contrat :	Renforcer l'attractivité des musées			
Porteur :				
Référence :	Fiche-actions 2,5,1,			
Coût prévisionnel :		2156680	€ TTC	
Plan de financement :	Non défini actuellement	de l'État		
	Non défini actuellement	de ses agences		
	Non défini actuellement	de l'Europe		
	Non défini actuellement	de la Région BFC		
	Non défini actuellement	du Département 39		
	Non défini actuellement	des collectivités		
	Non défini actuellement	de privés		
	Non défini actuellement	d'autres		
	Non défini actuellement	en autofinancement		
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022			

;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : S'engager vers une alimentation durable

Porteur :

Référence : Fiche-actions 1.1.3.

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

A définir

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques : Fiche-actions composée de 2 actions. 1/ S'inscrire dans un Projet Alimentaire Territorial. 2/ Réfléchir à la création d'une ou de plusieurs cantine(s) centrale(s) pour la restauration collective sur le territoire de la CCSR et/ou avec des collectivités vo

Action du contrat : Proposer une offre bien-être et détente

Porteur : Porteur de projet privé

Référence : Fiche-action 1.4.3.

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

0

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques : Détail de l'action : accompagner les porteurs de projets (aide en ingénierie, recherche de foncier, aide à la recherche de financements).

Action du contrat : Accentuer la collaboration entre les musées

Porteur :

Référence : Fiche-action 2.5.2.

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

6000 € TTC

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres

Calendrier prévisionnel : Fiche actions comportant 4 actions. 1/ Mettre en place des échanges et des partenariats entre les structures. 2/ Créer un passe multi-musées (2024). 3/ Réaliser une communication croisée entre les sites. 4/Mutualiser des actions de communication pour une
Remarques : de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Action du contrat : Mutualiser points d'informations touristiques et sites culturels

Porteur :

Référence : Fiche-actions 2.5.3.

Coût prévisionnel :

38708 € TTC

de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;

Remarques : Détail de l'action : étudier la faisabilité d'une mutualisation des points infos au musée de la boissellerie à Bois d'Amont ainsi qu'au Musée des Lapidaires à Lamoura.

Jurassic Vélo Tours

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Le projet consiste à requalifier la route des lacs du Jura tout en valorisant la filière lacs, rivières et cascades via un moyen de mobilité douce notamment le VTC/VTT. La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a souhaité s'associer à ce projet en raison du grand nombre de cascades et rivières présentent sur son territoire.

Exposé de l'opération

Le projet Jurassic Tours permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Accompagner l'excellence de la filière dans une logique de satisfaction de la clientèle touristique
- Garantir la durabilité des offres touristiques dans une logique d'adaptation aux changements climatiques
- Développer l'attractivité quatre saisons via la création de produits touristiques innovants et attractifs : requalification et déploiement d'une nouvelle route des lacs nommée Jurassic Tours.

Enjeux :

- Pour le Territoire
- Elargir les saisons touristiques
- Fédérer les moyens et les acteurs dans un projet commun partagé
- Connecter les sites touristiques phares

Pour les Usagers

- Répondre aux tendances de consommation touristique et aux attentes des clientèles en structurant une offre combinant itinérance douce, valorisation des patrimoines, activités de pleine nature.

Signataire / principal opérateur : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : PNR, État via le CAMJ, Région, Europe

Action du contrat : Jurassic Vélo Tours

Porteur : PNR

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

89500	€ HT
	de l'État
	de ses agences
27745	de l'Europe
31325	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
30430	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Construction d'une salle multimodale au stade nordique des Tuffes

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;

Raisons et objectifs : Le projet consiste en la construction d'un bâtiment simple en rez-de-chaussée au stade nordique des Tuffes, totalement intégré dans la palette du tremplin avec un design épuré, moderne, avec une face entièrement vitrée. Le bâtiment sera semi-enterré sur 4 faces (la toiture sera végétalisée), répondant ainsi à des normes énergétiques modernes grâce à son inertie dynamique. En termes d'intégration, la seule face visible du bâtiment sera en résonance architecturale avec les chalets construits à l'occasion des JOJ, à l'entrée du site. D'une surface de 250 m² à 300 m², ce bâtiment sera agencé avec une salle principale entièrement modulable, un hall d'accueil et des sanitaires. Il sera équipé d'une chaufferie bois.

Cet espace multifonctionnel permettra l'accueil des touristes saisonniers et de proximité, l'organisation de session de formation et séminaires, l'accueil lors de l'organisation d'événements et la mise en valeur de la collection du patrimoine du ski nordique et du massif du Jura. Le CNSNMM saisit l'opportunité de mettre en valeur l'une des plus importantes collections de matériel de ski nordique en Europe. Dans le cadre du projet d'exposition, la collection du « chalet de la Perroque » actuellement dans le Doubs sera déplacée au Stade Nordique des Tuffes.

Signataire / principal opérateur : Centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM)

Partenaires techniques :

Les partenaires techniques de ce projet sont l'État via le CAMJ, la Région et le Département

Action du contrat : Construction d'une salle multimodale

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

396160	€ HT
118848	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
99040	de la Région BFC
99040	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022

;

Remarques : 118 848 euros Avenir montagne

Rénovation du village vacances de Lamoura

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;
Raisons et objectifs :	Ce projet consiste en la construction d'une chaufferie à bois déchiqueté externalisée dans un bâtiment abritant également les véhicules et des installations sportives Il prévoit également l'isolation par l'extérieur de l'ensemble des 3 bâtiments (hébergement, salles d'activité et bassin de natation)
Signataire / principal opérateur :	Pupilles de l'enseignement public (PEP)
Partenaires techniques :	L'État au travers du CAMJ, la Région, le Département, la CCSR, l'Union européenne

Action du contrat :	Rénovation du village vacances de Lamoura
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	928950 € HT
Plan de financement :	280000 de l'État de ses agences 100000 de l'Europe 200000 de la Région BFC 50000 du Département 39 50000 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ; de juillet à décembre 2022 ;
Remarques :	280 000 euros au titre du FNADT & 50 000 euros de la CCSR

Assistance à maîtrise d'ouvrage - Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins;

Raisons et objectifs :

La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'engage dans une démarche de développement touristique. Dans ce cadre, la randonnée apparaît comme une activité phare du territoire de par l'importance du réseau de sentier présent, la diversité des paysages et l'attrait pour ce loisir. De plus, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a placé le Jura en tête des départements les plus visités de l'été 2020. Le site des Gorges de l'Abîme, à proximité immédiate de la ville de Saint-Claude, est une réelle vitrine de la beauté des paysages Jurassien et le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter.

Au pied du Cirque de Vaucluse, l'Abîme est un torrent tumultueux creusant dans la roche des gorges étroites et spectaculaires. Par endroit, le lit du torrent est découpé par l'érosion en nombreuses marmites géantes, souvent emboîtées les unes dans les autres. Ce torrent a plusieurs sources mais la plus impressionnante est le trou de l'Abîme, un puit noyé de 45m de profondeur. Le stationnement actuel se fait sur un parking à l'entrée immédiate des Gorges. Ce parking, situé sur une propriété privée ne répond plus aux attentes des visiteurs. Trop petit, il manque d'infrastructures d'accueil (poubelles, tables de pique-nique, panneaux explicatifs). Il est donc convenu de proposer un stationnement un peu plus en aval, sur une aire de stationnement plus grande. Ce déplacement impliquera une modification du sentier de randonnée, permettant d'emprunter l'itinéraire passant à proximité de la cascade des Combes avant de pouvoir rejoindre l'entrée des gorges. Le parking actuel a donc pour vocation à être transformé en espace d'entrée du site et interdit à tous véhicules.

Le parcours situé en sous-bois, emprunte un sentier qui longe la rivière. Il est équipé d'escaliers et de passerelles. Certains passages sont pourvus de ligne de vie et de garde-corps. Situé en zone humide, très glissant par temps de pluie, relativement sportif, cet itinéraire est déconseillé aux personnes ayant le vertige ou des difficultés à marcher et aux enfants de moins de 8 ans.

L'ensemble de la zone est soumis à différentes protections environnementales et paysagères :

- Parc naturel Régional du Haut-Jura
- Contrat de rivière
- ZNIEFF Type II
- Nature 2000 Directive Habitats
- Natura 2000 Directive Oiseaux
- Site inscrit

Les aménagements actuels ont été installés dans les années 2000. Certains de ces équipements sont obsolètes et nécessite d'être changés. L'ensemble du parcours doit offrir un confort et une sécurité optimale permettant de le rendre accessible à tous, il y a donc de nombreux points à améliorer.

La prestation de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage porte sur les étapes techniques suivantes :

- Définition du programme et détermination du plan de financement prévisionnel,
- Conception,
- Travaux,
- Réception et mise en service.

Signataire / principal opérateur :

CCHJSC

Partenaires techniques : État : CAMJ, DREAL, DDT,
PNR

Action du contrat : Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel : 30000 € HT
Plan de financement : 21000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
9000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Développement d'aires de bivouac, cabanes et espaces de convivialité

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;
Raisons et objectifs :	Lauréat du programme Avenir Montagne Ingénierie, mis en place par l'ANCT, les associations GTJ et ENJ portent un projet de structuration et d'aménagement des sites de pratique de sport de nature. A l'échelle des Montagnes du Jura, ce projet consiste en la création et le déploiement de structures originales répondants à différents usages : des espaces de convivialité le long des itinéraires été / hiver, des aires de bivouac et de refuges- cabanes pour diversifier l'offre en hébergement touristique. Ces installations seront éco-conçues, et devront avoir un fort ancrage territorial en matière architectural, de ressources, de conception. Le projet est programmé en trois phases : Phase 1 : Conception des infrastructures et autorisations administratives Phase 2 : Construction et déploiement sur plusieurs sites pilotes Phase 3 : Analyses des retours d'expérience, améliorations et déploiement plus large des structures sur les territoires intéressés Pour ce faire, il s'agit de recruter un chef de projet spécifique. Sous la responsabilité conjointe des directeurs des Grandes traversées du Jura et de l'Espace Nordique Jurassien, avec l'appui du Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, il pilotera et animera le développement et la gestion des deux premières phases du projet. Il coordonnera et définira les besoins nécessaires à la réalisation du projet, de son élaboration jusqu'au déploiement de structures sur les sites pilotes. Il appuiera et conseillera les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet. Il entretiendra des liens étroits avec les partenaires locaux privés, associatifs ou institutionnels.
Signataire / principal opérateur :	Grandes traversées du Jura & Espace nordique jurassien
Partenaires techniques :	État via le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ)
Action du contrat :	PAM ingénierie / chef de projet sur 2 ans
Porteur :	Associations GTJ et ENJ
Référence :	
Coût prévisionnel :	160000 € TTC
Plan de financement :	120000 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 40000 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;
Remarques :	

Stratégie touristique du Pays du Haut-Jura

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Le Pays du Haut-Jura est un des 4 objets du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Haut-Jura. Il concerne une partie du territoire labelisé PNR, à savoir :

- La Communauté de communes Haut-Jura Arcade,
- La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude,
- La Communauté de communes La Grandvallière et
- La Communauté de communes Station des Rousses.

Le Pays est couvert par le SCoT du Haut-Jura, approuvé en juin 2017, et il travaille aujourd'hui à l'élaboration d'un CRTE, dont la convention-socle signée en juillet 2021 acte comme orientation 1.5 la nécessité de « favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ».

Ce territoire présente un attrait touristique fort du fait de ses paysages de moyenne montagne, d'une diversité d'activités de pleines nature (randonnée, ski...), d'une complémentarité entre tourisme de station, de villages et plus urbain (musées, artisanat / savoir-faire, équipements sportifs, animations culturelles...) ; et jusqu'alors, il a pu s'appuyer sur une saison hivernale et estivale.

Si historiquement l'offre touristique sur le Haut-Jura a pu s'organiser à partir d'un maillage de stations de sports d'hiver, notamment la station des Rousses, ce modèle économique est aujourd'hui fragilisé par un moindre enneigement lié au changement climatique. Concernant la saison estivale, l'aspiration de la clientèle vers de nouvelles pratiques en lien avec les APN peut induire de nouvelles problématiques, liées à la gestion des fréquentations des sites sensibles (lacs...) et à la conciliation des usages.

À son échelle, le Parc travaille déjà sur ces enjeux et emploie 2 agents :

- Un premier œuvre principalement à organiser et promouvoir une offre écotouristique en lien avec les ressources du territoire. Ce travail prend différentes formes : structuration d'une filière touristique « lacs, rivières et cascades », attribution de la marque Parc, valorisation des sites... de manière à qualifier les offres.
- Un second a en charge le suivi du développement des activités de pleine nature sur le territoire en lien avec les collectivités et les socio-professionnels, développe les outils de promotion (géotrek...) et met en œuvre la politique de conciliation des usages portés par le Parc.

Le Pays du Haut-Jura est lauréat du Programme « Avenir Montagnes Ingénierie » mis en place par l'ANCT et piloté sur le territoire par le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ). Cette opportunité permet au Pays d'approfondir sa réflexion sur sa stratégie de développement touristique, adaptée et raisonnée et de mettre en place des actions concrètes, de manière accélérée, grâce au recrutement d'un(e) chargé(e) de projet dédié(e) pendant deux années.

Plusieurs enjeux et défis :

- Concrétiser la destination Haut-Jura en prenant en compte l'évolution des activités face au changement climatique,
- Rééquilibrer l'offre touristique globale, afin qu'elle soit plus visible et homogène sur ce territoire, en fonction des atouts et spécificités de chaque communauté de communes qui le composent, tout en bénéficiant de la renommée et du dynamisme de la station des Rousses, et pour un étalement de l'offre touristique sur une plus grande partie de l'année.

- Mettre en réseau actif les acteurs publics et privés, afin de s'enrichir respectivement pour formuler un panel coordonné d'offres touristiques (en hébergements, équipements...) à une échelle pertinente,
- Mettre en place une gouvernance sur la thématique du tourisme à l'échelle du Pays.

Multiples thématiques seront abordées :

- Restructuration de l'offre d'hébergement,
- Préservation de l'identité et de la qualité des espaces et des paysages,
- Mise en valeur du patrimoine culturel et historique,
- Mise en avant du sport de haut niveau comme attrait touristique,
- Manque ou inadaptation des hébergements pour la clientèle actuelle,
- Renforcement des connections entre les offres et les équipements,
- Amélioration de l'accès à cette destination Haut-Jura,
- Préservation de l'identité et la qualité des espaces et des paysages.

Cela nécessite donc de faire émerger une stratégie touristique globale en s'appuyant pendant deux ans sur le chargé de mission dédié, financé dans le cadre du programme « Avenir Montagne ».

Signataire / principal opérateur : Pays du Haut-Jura

Partenaires techniques : État via le Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura (CAMJ) EPCI du Pays

Action du contrat : PAM ingénierie / chef de projet sur 2 ans

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel :

160000 € TTC

Plan de financement :

120000 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

40000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) des Hauts-de-Bienne, valant convention cadre Petites villes de demain

Contenant 22 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;
Raisons et objectifs :	La commune des Hauts-de-Bienne (issue de la fusion entre les communes de La Mouille, Lézat et Morez) est la ville-centre de la Communauté de Communes Haut-Jura Arcade et la deuxième plus grande ville du Haut-Jura. Historiquement, les Hauts-de-Bienne se développent grâce à l'industrialisation du territoire autour du centre de Morez, au fond d'une vallée et de la rivière de la Bienne. Mais, comme de nombreuses villes petites et moyennes en France, la commune va subir les impacts cumulés de la désindustrialisation, de la périurbanisation, des difficiles mutations des administrations et des services, des mutations rapides de l'offre et des implantations commerciales, etc. Ainsi, depuis les années 1990, la population des Hauts-de-Bienne connaît une forte baisse, la vacance des logements et des locaux commerciaux est importante, la qualité du parc de logements se dégrade, l'image du territoire se détériore, etc. La dévitalisation des Hauts de Bienne a un impact sur l'ensemble de l'armature territoriale de la Communauté de Communes Haut-Jura Arcade qui souffre d'un déficit économique, serviciel, commercial, administratif qui se creuse au fil du temps. Dans ce contexte la ville des Hauts-de-Bienne ainsi que la Communauté de communes Haut-Jura Arcade travaillent conjointement à restructuration de leur territoire, via la redéfinition des complémentarités entre ses communes. La régénération de la centralité de la ville des Hauts-de-Bienne s'inscrit dans cette stratégie de développement et d'attractivité globale du territoire.
Signataire / principal opérateur :	CCHJA
Partenaires techniques :	Commune Hauts de Bienne - Département - région - ANAH - ADEME - Banque des territoires - PNR du Haut Jura

Action du contrat :	Coordination de l'action globale de revitalisation par un chef de projet
Porteur :	
Référence :	Annexe 3 - Action 1.4 - Page 37
Coût prévisionnel :	53000 € HT
Plan de financement :	0 de l'État 26500 de ses agences 0 de l'Europe 0 de la Région BFC 0 du Département 39 0 des collectivités 0 de privés 13250 d'autres 13250 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;
Remarques :	budget annuel

Action du contrat :	Recrutement du manager centre-ville
Porteur :	

Référence : Annexe 3 - Action 2,5 - Page 46

Coût prévisionnel :

40000 € HT
0 de l'État
0 de ses agences
0 de l'Europe
0 de la Région BFC
0 du Département 39
0 des collectivités
0 de privés
20000 d'autres
20000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2024;

Remarques : budget annuel

Action du contrat : Mise en place d'une OPAH-RU en centre-ville de Morez des Hautes de Bienne

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 1,3 - page 34

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

2446854 € HT
de l'État
1669354 de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
265000 du Département 39
305000 des collectivités
de privés
d'autres
207500 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques : aide / recette sollicitez-vous auprès des collectivités : commune Haut-de-Bienne

Action du contrat : Crédit d'un logement communal BBC en centre-ville

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 1,5 - page 38

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

140075 € HT
84045 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
56030 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Parcours marchand avec achat et réhabilitation de locaux commerciaux

Porteur : CCHJA - Haut-de-Bienne

Référence : Annexe 3 - Action 2,1 - Page 39

Coût prévisionnel :	1201535	€ HT
Plan de financement :	405847	de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
	280000	de la Région BFC
		du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
	515688	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2023
; de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Requalification des 14 belvédères

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

178920	€ HT
	de l'État
35784	de ses agences
	de l'Europe
48350	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
94786	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Art contemporain : Chapkur

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 4,3 - Page 59

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

100000	€ HT
	de l'État
	de ses agences
10000	de l'Europe
70000	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
20000	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Achat et démolition ciblée de bâtiments

Porteur : CCIJA et Hauts-de-Bienne

Référence : Annexe 3 - Action 4,5 - Page 62

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

970000	€ HT
388000	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
385000	de la Région BFC

			197000	du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;			
Remarques :	aide / recette sollicitez-vous auprès des collectivités : Commune Haut de Bienne			
Action du contrat :	Design urbain - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine			
Porteur :				
Référence :	Annexe 3 - Action 4,6 - Page 64			
Coût prévisionnel :		30000	€ HT	
Plan de financement :		12000	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;			
Remarques :	Budget sur 3 ans : 2020/21/22			
Action du contrat :	Extension des orchestres à l'école dans les 2 collèges			
Porteur :				
Référence :	Annexe 3 - Action 6,2 - Page 81			
Coût prévisionnel :		71750	€ HT	
Plan de financement :		3000	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés 5000 10000	
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;			
Remarques :				
Action du contrat :	Spectacle « Soignons nos clichés »			
Porteur :				
Référence :	Annexe 3 - Action 6.5 - Page 84			
Coût prévisionnel :		4167	€ HT	
Plan de financement :			de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres	

Remarques :

Action du contrat : Étude et maîtrise d'œuvre pour la création d'une zone d'activité économique « bois » à La Mouille

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 2.8 - Page 49

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

56045 € HT
28023 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
28023 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : Budget ne concernant que l'étude et l'accompagnement / recherche de financement de 500 000 € pour les travaux en cours

Action du contrat : Travaux de la zone d'activité économique "bois" à la Mouille

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

591500 € HT
295750 de l'État
de ses agences
de l'Europe
118300 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
177450 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques :

Action du contrat : Accompagnement et Aménagement de sites sur Morez pour l'accueil de moyennes surfaces commerciales

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 2.6 - Page 47

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Requalification paysagère de la RN5 et des entrées de ville
Porteur :
Référence : Annexe 3 - Action 3,1 - page 52
Coût prévisionnel : 0 € HT
Plan de financement : de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Travail de recherche par un doctorant sur les nouveaux usages d'une petite ville du 21e siècle et la projection sur le territoire d'Arcade en 2050
Porteur :
Référence : Annexe 3 - Action 6,3 et 6,4 - Page 82/83
Coût prévisionnel : 144000 € HT
Plan de financement : de l'État
48000 de ses agences
48000 de l'Europe
48000 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
48000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;

Remarques :

Action du contrat : Aménagement d'une voie douce "Échappée Biennne"
Porteur : Comme des Hauts-de-Bienne - PNR du Haut Jura
Référence : Annexe 3 - Action 4,2 - Page 57
Coût prévisionnel : 7237210 € HT
Plan de financement : de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2024

Remarques :

Action du contrat : Habitat inclusif pour séniors
Porteur :
Référence : Annexe 3 - Action 5,3 - Page 71

Coût prévisionnel : à définir
Plan de financement : de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Aménagement « lumière » : étude pour l'extension du projet d'éclairage sur 5 autres viaducs et le dégagement paysager de la vallée de l'Évalude

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 4,7 - Page 65

Coût prévisionnel : 24500 € HT
Plan de financement : 12250 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
12250 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022

;

Remarques : 24500 pour l'étude / les travaux seront chiffré dans celle-ci

Contrat de ville Saint Claude 2015-2022

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;														
Raisons et objectifs :	<p>Le contrat de ville 2015-2020, signé le 29 septembre 2015, conclu entre l'État, la ville de Saint-Claude, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, la Région, le Département, ainsi que les services et opérateurs publics vise à favoriser l'émergence d'actions innovantes au bénéfice des habitants des deux quartiers prioritaires de Saint-Claude : l'ensemble Chabot-Miroir et le quartier des Avignonnets.</p> <p>Un avenant à ce contrat de ville a été signé le 23 janvier 2020 avec pour objectifs d'acter la prolongation de ce contrat de ville jusqu'en 2022, d'apporter une visibilité aux enjeux ciblés dans le contrat de ville et d'appuyer certaines de leurs intentions au regard des évolutions constatées sur les quartiers.</p> <p>Ce contrat de ville et cet avenant s'inscrivent dans le cadre d'une politique publique spécifique, pilotée par la cellule préfectorale politique de la ville, en direction des quartiers du Jura identifiés comme Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) par la Loi du 24 février 2014.</p> <p>Il fait l'objet tous les ans d'un appel à projets spécifiques rédigé et porté conjointement par la collectivité porteuse du contrat et l'État. Le contrat de ville de St Claude est exclusivement porté par la commune de St Claude.</p> <p>Il repose sur 3 piliers avec des enjeux associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohésions sociale : Développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire et particulièrement dans les QPV - Favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux droits des habitants des QPV - Créer des espaces de dialogues et de rencontres favorisant la mixité sociale et le vivre ensemble - Promouvoir l'accès au sport, à la culture et à l'animation dans les QPV ; - Développement économique, emploi, jeunesse, insertion : Réduire la part de non diplômés parmi les actifs - Améliorer l'employabilité, lever les freins à l'emploi des habitants des QPV - Favoriser le développement de l'emploi local ; - Habitat, cadre de vie : Poursuivre la rénovation urbaine pour favoriser la mixité sociale sur la ville et particulièrement sur les QPV - Améliorer la qualité de vie et le cadre de vie des habitants des QPV - Favoriser les économies d'énergie dans l'habitat. <p>Il comporte 3 axes transversaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La jeunesse - L'égalité entre les hommes et les femmes -La prévention de toutes les discriminations 														
Signataire / principal opérateur :	Ville de Saint Claude et État														
Partenaires techniques :	CCHJSC, Région BFC, Conseil départemental, opérateurs publics, associations, bailleurs, acteurs économiques...														
Action du contrat :	Appel à projets annuel														
Porteur :	État,														
Référence :															
Coût prévisionnel :	110000 € HT														
Plan de financement :	<table> <tr> <td>90000</td> <td>de l'État</td> </tr> <tr> <td></td> <td>de ses agences</td> </tr> <tr> <td></td> <td>de l'Europe</td> </tr> <tr> <td>10000</td> <td>de la Région BFC</td> </tr> <tr> <td></td> <td>du Département 39</td> </tr> <tr> <td></td> <td>des collectivités</td> </tr> <tr> <td></td> <td>de privés</td> </tr> </table>	90000	de l'État		de ses agences		de l'Europe	10000	de la Région BFC		du Département 39		des collectivités		de privés
90000	de l'État														
	de ses agences														
	de l'Europe														
10000	de la Région BFC														
	du Département 39														
	des collectivités														
	de privés														

10000 d'autres
en autofinance

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques : L'appel à projets, déposé chaque début d'année civile, est à destination des associations, collectivités locales, bailleurs, acteurs économiques mettant en place des actions au bénéfice des habitants d'un ou plusieurs des quartiers prioritaires de la ville

Revitalisation du bourg centre de Saint-Lupicin

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins;

Raisons et objectifs : Réaménagement du bourg centre de Saint-Lupicin permettant aux habitants et visiteurs de se réapproprié l'espace urbain en créant de nouveaux espaces de circulation douce.

Le projet consiste en la remise en état des places principales du village, adapter les trottoirs et espaces de circulation aux personnes à mobilité réduite, créer des espaces de convivialités en cœur de village

Signataire / principal opérateur : Commune Coteaux du Lizon

Partenaires techniques : Maître d'œuvre : Cabinet VERDI
État, région, département, Communauté de Communes HJSC, Agence de l'eau, commissariat de Massif du Jura

Action du contrat : Revitalisation du bourg centre de Saint-Lupicin

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

1 300 000	€ HT
200000	de l'État
150000	de ses agences
	de l'Europe
341200	de la Région BFC
200000	du Département 39
	des collectivités
	de privés
60 000	d'autres
348800	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022;de juillet à décembre 2022;de janvier à juin 2023;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Petite ville de demain

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	<p>Le programme petites villes de demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.</p> <p>Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement' Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable'</p> <p>La ville de Saint-Claude a été officiellement labellisée au titre du programme Petites villes de demain par la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales le 11 décembre 2020.L'élaboration du projet de territoire qui sera formalisé par la convention cadre, valant ORT permettra également d'intégrer les besoins des Bourgs Centres de Lavans-lès-Saint-Claude et Côteaux du Lizon, identifiés dans l'architecture du SCoT, et des autres communes du territoire afin de mailler notre territoire et répondre de manière pertinente et à la bonne échelle aux besoins et aux enjeux pressentis pour la ville de Saint-Claude et l'ensemble de son territoire.</p>
Signataire / principal opérateur :	Ville de Saint-Claude/CCHJSC/État
Partenaires techniques :	État, ANAH, ANCT
Action du contrat :	Chef de projet
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	49500 € HT
Plan de financement :	<p>de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement</p> <p>24750 12375 12375</p>
Calendrier prévisionnel :	<p>de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;</p>
Remarques :	

Action du contrat :	Manager de centre-ville
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	49500 € HT

Plan de financement :	
24750	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
12375	d'autres
12375	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques :

Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) des Hauts-de-Bienne, valant convention cadre Petites villes de demain

Contenant 8 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;

Raisons et objectifs : La commune des Hauts-de-Bienne (issue de la fusion entre les communes de La Mouille, Lézat et Morez) est la ville-centre de la Communauté de Communes Haut-Jura Arcade et la deuxième plus grande ville du Haut-Jura. Historiquement, les Hauts-de-Bienne se développent grâce à l'industrialisation du territoire autour du centre de Morez, au fond d'une vallée et de la rivière de la Bienne. Mais, comme de nombreuses villes petites et moyennes en France, la commune va subir les impacts cumulés de la désindustrialisation, de la périurbanisation, des difficiles mutations des administrations et des services, des mutations rapides de l'offre et des implantations commerciales, etc. Ainsi, depuis les années 1990, la population des Hauts-de-Bienne connaît une forte baisse, la vacance des logements et des locaux commerciaux est importante, la qualité du parc de logements se dégrade, l'image du territoire se détériore, etc. La dévitalisation des Hauts de Biennne a un impact sur l'ensemble de l'armature territoriale de la Communauté de Communes Haut-Jura Arcade qui souffre d'un déficit économique, serviciel, commercial, administratif qui se creuse au fil du temps.

Dans ce contexte la ville des Hauts-de-Bienne ainsi que la Communauté de communes Haut-Jura Arcade travaillent conjointement à restructuration de leur territoire, via la redéfinition des complémentarités entre ses communes. La régénération de la centralité de la ville des Hauts-de-Bienne s'inscrit dans cette stratégie de développement et d'attractivité globale du territoire.

Signataire / principal opérateur : CCHJA

Partenaires techniques : Commune Hauts de Biennne - Département - région - ANAH - ADEME - Banque des territoires - PNR du Haut Jura

Action du contrat : Mise en valeur des Gorges de la Biennne

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 4.4 - Page 61

Coût prévisionnel :

20000 € HT

Plan de financement :

10000 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

10000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

; de juillet à décembre 2023; de janvier à juin 2024; de juillet à décembre 2024;

Remarques : Budget de l'étude opportunité

Action du contrat : Zone d'activité économique sur le site dit « Morel » à Morbier

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 2.9 - Page 50

Coût prévisionnel :

25000 € HT

Plan de financement :

12500 de l'État

de ses agences

de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
12500 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Aménagement de la plateforme de la gare SNCF de Morez

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 2.10 - Page 51

0

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques :

Action du contrat : Création d'une résidence pour Séniors avec services

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 5.3 - Page 71

0

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Construction d'une ferme caprine pour l'entretien des espaces ouverts à Morez

Porteur : Annexe 3 - Action 5.4 - Page 72

0

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

Remarques : ;de juillet à décembre 2023;
recherche de terrain en cours

Action du contrat : Mise en place d'un budget participatif pour développer des projets citoyens

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 5.7 - Page 75

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Remarques :

Action du contrat : Parking couvert aux abords du lycée

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 5.9 - Page 78

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

0
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Crédit d'un complexe modulaire pour spectacles sur le site de la friche EDF

Porteur :

Référence : Annexe 3 - Action 5.10 - Page 79

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

0
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;

Remarques :

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH territoriale Arcade)

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs : L'OPAH de la Communauté de Communes Haut Jura Arcade est l'outil opérationnel privilégié retenu par les élus pour intervenir de septembre 2019 à septembre 2020 en faveur de la réhabilitation du parc privé ancien de leur territoire, et de la revitalisation de leur ville-centre, Hauts de Bienne Morez, autour d'enjeux forts :

- Améliorer les conditions de vie des ménages les plus modestes dans leurs logements et réduire leurs charges énergétiques,
- Accompagner le vieillissement et le handicap en favorisant l'autonomie des ménages dans leur logement et leur maintien à domicile,
- Lutte contre l'insalubrité et l'habitat indigne
- Favoriser l'accès à du logement de qualité à des prix abordables pour toutes les personnes présentes sur le territoire et y travaillant, ou souhaitant venir y résider, par la mise aux normes, en particulier énergétique, du parc locatif existant.

Signataire / principal opérateur : CCHJA

Partenaires techniques : ANAH, Conseil Départemental, DREAL, Conseil Régional BFC, ADEME, communes, PNR Haut-Jura

Action du contrat : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH territoriale Arcade)

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

774345	€ HT
	de l'État
274620	de ses agences
	de l'Europe
340325	de la Région BFC
30000	du Département 39
43000	des collectivités
	de privés
	d'autres
86400	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Rénovation de logements existants

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs : La commune ne dispose plus que de logements vétustes, mal isolés.
La rénovation de ce par cet son extension ont pour objectif de répondre à une demande impossible à satisfaire.

Signataire / principal opérateur : Commune de la Pesse

Partenaires techniques : CD39- CCHJSC

Action du contrat : Rénovation de logements existants

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

58622,5 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
19540,83 du Département 39
13333,33 des collectivités
de privés
d'autres
25748,34 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Construction de logements locatifs communaux intergénérationnels

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;
Raisons et objectifs :	Proposer des logements à loyers maîtrisés pour les travailleurs saisonniers et répondre aux demandes de location, offrir un lieu d'habitat pour les personnes âgées adapté et accessible tout en offrant une réelle mixité intergénérationnelle
Signataire / principal opérateur :	Commune de Bellecombe
Partenaires techniques :	SIDEC, SOLIIIA

Action du contrat :	Construction de logements locatifs communaux intergénérationnels
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	1892451 € HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés 662357,85 d'autres 1230093,15 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;
Remarques :	

Bardage façade sud bâtiment communal

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs : Économie d'énergie

Signataire / principal opérateur : Commune de Bellecombe

Partenaires techniques : Entreprise NICOLET

Action du contrat : Bardage façade sud

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

31094 € HT

7773,5 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

8057,5 des collectivités

de privés

d'autres

15263 en autofinancement

Plan de financement : de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2024;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;

Calendrier prévisionnel :

Remarques :

Restructuration du stade Edouard Guillon

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;

Raisons et objectifs : Le sport féminin se développe rapidement. Depuis la coupe du monde de football en France en 2019, le nombre de licences a explosé.
Cela représente environ une centaine de licences à Jura Sud Foot.
Ce projet a pour but une mise aux normes par rapport à la Fédération Française de Football pour accueillir nos licenciées et compétitions féminines.
Ce projet doit permettre d'améliorer les conditions d'accueil.
Le Club ayant évolué, le service administratif se trouvait avec une surface trop étroite.
Objectifs :

- Création de 2 vestiaires pour les féminines,
- Déplacement et création de locaux de bureaux,
- Création d'un lieu de convivialité type Club House,
- Déplacement et Création d'un local technique

Enjeux :

Pour le Territoire

- Renforcer l'accueil des pratiquantes de football.

Dans le respect de nos objectifs TEPOS et PCAET

- Développer les énergies renouvelables (mise en place de panneaux photovoltaïque).

Les travaux envisagés répondent à plusieurs objectifs, notamment de développement et de renforcement de l'activité sportive au sein de la structure, à savoir :

- Développement du football féminin (l'objectif de 100 licenciées et en voie d'être atteint),
- Développement des sections sportives dans les établissements scolaires,
- Développement de relations avec les clubs partenaires avec lesquels nous partageons des entraînements et complétons des équipes de jeunes,
- Possibilité de mise à disposition du site à des clubs voisins,
- Développement des effectifs salariés afin de répondre aux objectifs,
- Développement du « Sport Santé ».

Signataire / principal opérateur : CCHJSC

Partenaires techniques : État, Département, Région, ANS, FFF

Action du contrat : Restructuration du stade Edouard Guillon

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

562050	€ HT
162615	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
121145	des collectivités
30000	de privés
95465	d'autres
152825	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

Remarques : ;

Le Contre de Réussite Éducative (CRE)

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement ;
Raisons et objectifs :	Le CRE permet de proposer un accompagnement individuel à des jeunes résidant sur la commune des Hauts-de-Bienne présentant des signes de fragilité dans les domaines éducatif, social ou familial. Malgré un beau départ du projet en 2006 (environ 80 accompagnements pas ans), le désengagement des partenaires et des financements en 2015 a presque signé l'arrêt du projet. Aujourd'hui, nous souhaitons relancer la dynamique du CRE avec pour objectif 20 accompagnements par an.
Signataire / principal opérateur :	Commune des Hauts-de-Bienne
Partenaires techniques :	CCHJA, DDCSPP
Action du contrat :	CRE
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	16721 € TTC
Plan de financement :	7000 de l'Etat de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 9721 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ; de juillet à décembre 2022 ;
Remarques :	

Isolation et restructuration de la salle de convivialité

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement ; 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Isolation et restructuration de la salle de convivialité Contractualisation avec action 2022

Travaux 2ième semestre 2022 Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées

Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobilier l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions SIDECH 180 000 € HT

Financeurs : État, Région, Adem, Département

Signataire / principal opérateur : Commune de Chassal-Molinges

Partenaires techniques : SIDECH

Action du contrat : Isolation et restructuration de la salle de convivialité

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

226520 € HT

Plan de financement :

67956	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
95322	d'autres
63242	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Réhabilitation de la station de traitement de l'eau potable : L'Embouteilleux à La Pesse

Contenant 3 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	Le système de filtration existant n'est plus suffisant pour traiter l'eau efficacement (nombreuses réclamations (coloration et goût prononcé) et la SUEZ ne renouvellera pas la DSP en l'état de fonctionnement actuel de la station.
Signataire / principal opérateur :	SIEHJS
Partenaires techniques :	SUEZ, CULLIGAN, Sté GILLES GROS Maçonnerie et CRYOTECH ²

Action du contrat : Réhabilitation des filtres pour la station de traitement d'eau potable

Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	81039 € HT
Plan de financement :	48623 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC 16207 du Département 39 des collectivités de privés d'autres 16207 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Interconnexion avec SIE les Rousses : Renouvellement de la vanne d'achat en gros

Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	6637 € HT
Plan de financement :	3982 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC 1327 du Département 39 des collectivités de privés d'autres 1327 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Production d'eau potable : forages : chemisage, l'achat des terrains, équipement des forages et raccordement

Porteur :	SIEHJS
Référence :	
Coût prévisionnel :	411194 € HT
Plan de financement :	246716 de l'État

de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
82239 du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
82239 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques : _____

Cité de l'emploi

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : La cité de l'emploi de Saint-Claude a pour ambition de proposer un nouveau cadre de coopération pour impulser un traitement global des difficultés d'insertion des habitants des quartiers prioritaires et leur garantir les mêmes opportunités d'insertion que l'ensemble de la population. Cette cité de l'emploi doit permettre d'agrégner les mesures et solutions existantes localement, au moyen d'une ingénierie dédiée.

La cité de l'emploi rassemble tous les partenaires de la politique de la ville (services de l'État, collectivités locales, collectifs d'habitants et associations) pour mettre en place un partage objectif d'un état des lieux des pratiques et des ressources dans les domaines de l'emploi de l'insertion et de la formation dans les QPV.

Elle assure une veille sur l'effectivité des mesures emploi-insertion déployées sur le territoire pour les résidents des QPV. Elle constitue également le cadre pour impulser un partenariat entre acteurs locaux suffisamment dynamique et outillé pour construire de nouvelles actions d'accompagnement, d'insertion et de formation en appui du droit commun.

Signataire / principal opérateur : ANCT représentée par le préfet de département. Équipe : Sous-préfète de St-Claude, délégué du préfet, coordonnatrice

Partenaires techniques : Les partenaires sont nombreux, il peut s'agir de partenaires institutionnels (pôle-emploi, CAF...) ou d'associations.

Action du contrat : Labellisation de la ville de Saint-Claude en cité de l'emploi

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

200000 € HT
200000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

France services

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	<p>Il s'agit de repenser l'organisation des territoires ruraux en créant des lieux d'accueil de proximité tout en facilitant l'accès des usagers aux démarches administratives du quotidien.</p> <p>L'objectif du dispositif est de déployer, d'outiller davantage les espaces France services dans le Haut-Jura et de former les agents en poste.</p> <p>Sur le territoire, des espaces France Service sont implantés à Morez, Saint-Claude et Lavans-lès-Saint-Claude.</p> <p>Outre la montée en puissance de ces espaces, un nouvel espace multi-sites devrait ouvrir sur les communes de Septmoncel, les Bouchoux, Viry et Chassal-Molinges. L'ouverture d'une antenne de l'espace de Morez à Saint-Laurent-en-Grandvaux est également envisagée.</p>
Signataire / principal opérateur :	Communes d'implantation et État
Partenaires techniques :	Sur le plan technique, les opérateurs nationaux et locaux sont mobilisés ainsi que les porteurs de projets, l'association des maires du Jura et le conseil départemental.
Action du contrat :	France services
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	€ HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022
Remarques :	Chaque espace France services labellisé bénéficie d'un soutien financier de l'État de 30 000€ par an et par site.

Rénovation énergétique du bâtiment « La Maison du peuple »

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Dans le cadre du plan France relance, le ministère de la culture déploie un fonds de 20 M€ pour encourager la transition écologique des équipements de ces institutions de création. Cette mesure vise d'une part permettre à ces institutions de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, d'autre part à engendrer parallèlement des économies sur ces postes de fonctionnement qui pourront être engagés au profit des activités artistiques ou de médiation. En l'espèce s'agissant de la Fraternelle, il est question de permettre la réalisation de travaux dédiés à l'isolation du toit du théâtre et du café de la maison du peuple, à des améliorations du système de chauffage et de sa programmation, à des remplacements d'huisserie et à l'isolation des ouvertures du théâtre de la maison du peuple, côté ouest.

Signataire / principal opérateur : Association « La Fraternelle ».

Partenaires techniques : Le préfet de Région et la DRAC sont les principaux opérateurs de ce projet.

Action du contrat : Rénovation énergétique du bâtiment « La Maison du peuple »

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

172507 € HT
122500 de l'Etat
de ses agences
de l'Europe
30000 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques : 122 500 € DRAC Plan France relance BOP 363

Territoire éducatif rural Haut-Jura

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Les objectifs de ce projet sont répartis selon 3 axes :

- Conforter le rôle et le sens de l'école : Encourager l'ambition scolaire, travailler les stéréotypes, développer la participation et l'engagement du citoyen, encourager la co-éducation avec les parents
- Accompagner la continuité éducative : Promouvoir la diversité linguistique, promouvoir l'éducation artistique et culturelle, diversifier les pratiques sportives, Promouvoir l'enseignement scientifique
- Ouvrir le champ des possibles : Favoriser la mobilité et les rencontres, développer les échanges internationaux, rendre lisible la diversité des métiers, développer l'estime de soi.

Un premier bilan de la démarche partenariale engagée au sein du territoire éducatif rural sera réalisé avant le 30 juin 2022. Ce bilan permettra le cas échéant de réajuster la méthode et le plan d'actions pour l'année 2022/2023 et sera remis à la coordination nationale.

La convention est établie pour 3ans.

Signataire / principal opérateur : CCHJSC – État - Département

Partenaires techniques : L'éducation nationale est le principal opérateur et plus particulièrement les écoles des Moussières, de la Pesse, des Bouchoux et de Septmoncel, ainsi que l'établissement de rattachement la cité du Pré Saint-Sauveur de Saint-Claude.

Action du contrat : Territoire éducatif rural

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

30000 € HT
30000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques :

Bouquet de Mobilités Alternatives pour Tous (BoMAT) dans le Haut-Jura

Contenant 9 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins;3.1.
Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;

Raisons et objectifs : Le projet BoMAT consiste à déployer des équipements et services de mobilités alternatives à l'autosolisme sur le territoire du Pays du Haut-Jura (a fortiori dans ses bourgs-centres), et à faire émerger une communauté d'acteurs pour favoriser un changement de pratiques de mobilité des habitants du territoire.

Signataire / principal opérateur : Pays du Haut-Jura, PNR du Haut-Jura, CCHJSC, CCSR, CCHJA, CCLG, TEC

Partenaires techniques : ADEME, Région BFC (Directions Aménagement et Mobilité), CEREMA, Département 39, DDT39

Action du contrat : Études préalables et assistance à maîtrise d'ouvrage

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel : 167580 € TTC

Plan de financement :
83790 de l'État
51925 de ses agences
31865 de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement des équipements HJAC

Porteur : HJAC

Référence :

Coût prévisionnel : 102400 € HT

Plan de financement :
20480 de l'État
51200 de ses agences
30720 de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

; de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement des équipements CCHJSC

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel : 250050 € HT

Plan de financement :
de l'État
de ses agences

50000	de l'Europe
125025	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
75025	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2023
;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement des équipements CCLG

Porteur : CCLG

Référence :

Coût prévisionnel :

40650 € HT

de l'État

de ses agences

8130 de l'Europe

20325 de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

12195 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement des équipements CCSR

Porteur : CCSR

Référence :

Coût prévisionnel :

28800 € HT

de l'État

de ses agences

5760 de l'Europe

14400 de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

8640 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement des services autostop, exploitation des bornes, autopartage

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel :

136740 € TTC

de l'État

de ses agences

76992 de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres
59748 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Déploiement du service d'atelier itinérant de réparation de vélos
(investissement)

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel :

20000 € HT

de l'État

de ses agences

16000 de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

4000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Action du contrat : Promotion des services de mobilité

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel :

35420 € TTC

de l'État

17710 de ses agences

10975 de l'Europe

6735 de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;

Remarques :

Action du contrat : Volet animation sur les changements de pratiques de mobilité

Porteur : Pays du Haut-Jura

Référence :

Coût prévisionnel :

184000 € TTC

de l'État

92000 de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : Cofinancements autres à compléter

Rénovation des vestiaires du club de foot avec panneaux solaires photovoltaïques

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Rénover les vestiaires existants et créer un vestiaire féminin.
Installer des panneaux solaires photovoltaïques en toiture

Signataire / principal opérateur : Commune de Viry

Partenaires techniques : Atelier des Montaines : maître d'œuvre
SIDEC du Jura

Action du contrat : Rénovation des vestiaires de foot avec panneaux solaires photovoltaïques

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

380000	€ HT
114000	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
19000	de la Région BFC
76000	du Département 39
38000	des collectivités
20000	de privés
	d'autres
113000	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;

Remarques :

Economisation d'énergie à l'Atelier des Savoir-faire

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Remplacement des anciens appareils de chauffage par des ventilo-convecteurs pilotés par une régularisation électronique par secteur.

Signataire / principal opérateur : CCHJSC

Partenaires techniques : État

Action du contrat : Travaux économisation d'énergie de chauffage à l'Atelier des Savoir-Faire

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel : 29446 € HT

Plan de financement :	10306,1	de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
		de la Région BFC
		du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
	19139,9	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Réduction de la consommation électrique au Musée de l'Abbaye

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;
Raisons et objectifs :	Remplacement des projecteurs à filament par des projecteurs LED au Musée de l'Abbaye.
Signataire / principal opérateur :	CCHJSC
Partenaires techniques :	État

Action du contrat : Réduction de la consommation électrique au Musée de l'Abbaye

Porteur : CCHJSC

Référence :

Coût prévisionnel :

70721,1 € HT
24752,39 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
45968,72 en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

Remarques :

Contrat opérationnel Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en revalorisant les filières;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.4. Connaitre, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs :

- Harmonisation et vision globale des actions portées par les acteurs de la restauration des milieux aquatiques et humides sur le bassin versant ;
- Obtention de taux "bonus" pour les maîtres d'ouvrage par l'AERMC ;
- "sécurisation" des aides en cas de nécessités d'arbitrage financières
- coordonner, assurer une vision globale des actions portées par les différents acteurs de la restauration des milieux aquatiques et humides à l'échelle du BV ;
- générer des taux "bonus" de l'AERMC ;
- sécuriser les aides de l'AERMC en cas de besoins d'arbitrage.

Signataire / principal opérateur : PNR du Haut-Jura, CEN FC, fédération de pêche du Jura, fédération de chasse du Jura, CPIE Haut Doubs

Partenaires techniques : PNR HJ, CEN FC, fédération de pêche du Jura, fédération de chasse du Jura, CPIE Haut Doubs, AERMC

Action du contrat : Contrat opérationnel Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe

Porteur : PNRHJ, CEN FC, fédération de pêche, fédération de chasse, CPIE du Haut Doubs

Référence :

Coût prévisionnel : 5855000 € TTC

0 de l'État

3704269 de ses agences

0 de l'Europe

555640 de la Région BFC

0 du Département 39

0 des collectivités

0 de privés

0 d'autres

1854059 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023;

Remarques :

Action du contrat : Contrat opérationnel Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe

Porteur : PNRHJ, CEN FC, fédération de pêche, fédération de chasse, CPIE du Haut Doubs

Référence :

Coût prévisionnel : 1820000 € HT

0 de l'État

747813 de ses agences

0 de l'Europe

177000 de la Région BFC

0 du Département 39

0 des collectivités

0 de privés

0 d'autres

257000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023 ;

Remarques :

Animation d'un site Natura 2000

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Mise en œuvre des actions du Document d'Objectifs issu du travail de concertation locale et validées par le Comité de Pilotage du site, présidé par une collectivité territoriale. L'objectif premier d'un site Natura 2000 est de maintenir voir améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, visés par les Directives Habitat-Faune-Flore et Oiseaux de l'Union européenne.

Signataire / principal opérateur : ÉTAT - PNRHJ

Partenaires techniques : DREAL - DDT - Communautés de Communes - Communes

Action du contrat : Animation des sites Natura 2000 du périmètre du PNR du Haut-Jura

Porteur :

Référence :

Coût prévisionnel :

249219 € TTC
99455 de l'État
de ses agences
149763 de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :
Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

PNA en faveur du Grand Tétras - Déclinaison régionale pour les massifs des Vosges et du Jura 2018 - 2022

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Restaurer les populations de Grands Tétras et leurs habitats

Signataire / principal opérateur : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : État - GTJ - RNN de la Haute Chaîne du Jura - ONF

Action du contrat : Animation de la déclinaison régionale du PNA Grand Tétras

Porteur : PNRIIJ

Référence :

Coût prévisionnel :

21330 € TTC

Plan de financement :

21330	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022;

Remarques :

Enfouissement de la haute-tension, des lignes téléphoniques et pose de fourreaux pour la fibre

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;
Raisons et objectifs :	L'enfouissement permet de sécuriser les réseaux (au vu des conditions météorologiques hivernales), et d'améliorer l'aspect paysager (offrir plus d'attractivité au tourisme). L'arrivée de la fibre est programmée sur 2022/2023, il est important d'associer l'enfouissement du réseau de télécommunications au réseau électrique. Pour rappel, après plusieurs programmes d'enfouissement sur la commune depuis une dizaine d'années, la commune refuserait toute nouvelle implantation d'un réseau aérien
Signataire / principal opérateur :	Commune de Bellecombe
Partenaires techniques :	SIDEC, ENEDIS, ORANGE, CONSEIL DEPARTEMENTAL (Résonance)
Action du contrat :	Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication secteur Boulème / Le Cernois
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	155480,87 € HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39
	78103,84 des collectivités de privés
	77377,03 d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022;
Remarques :	

Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;
Raisons et objectifs :	L'enfouissement permet de sécuriser les réseaux (au vu des conditions météorologiques hivernales), et d'améliorer l'aspect paysager (offrir plus d'attractivité au tourisme). L'arrivée de la fibre est programmée sur 2022/2023, il est important d'associer l'enfouissement du réseau de télécommunications au réseau électrique. Pour rappel, après plusieurs programmes d'enfouissement sur la commune depuis une dizaine d'années, la commune refuserait toute nouvelle implantation d'un réseau aérien
Signataire / principal opérateur :	Commune de Bellecombe
Partenaires techniques :	SIDEC, ENEDIS, ORANGE, CONSEIL DEPARTEMENTAL (Résonance)

Action du contrat :	Enfouissement du réseau électrique et de télécommunication
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	A définir € HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;
Remarques :	

Travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à St-Claude

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;
Raisons et objectifs :	Les travaux font suite à un constat de pollution de la Bienne, de fuites de canalisations et à un schéma global des travaux à engager
Signataire / principal opérateur :	Ville de St-Claude
Partenaires techniques :	AERMC notamment
Action du contrat :	
Porteur :	
Référence :	
Coût prévisionnel :	2786140,64 € TTC
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ; de juillet à décembre 2022 ;
Remarques :	il s'agit là du seul programme opérationnel sur 2022, d'autres actions auront lieu sur les années suivantes

Ouverture d'un centre de compétence

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en valorisant les filières; 1.2. Dynamiser les formations en rapport aux filières fortes comme levier d'attractivité du territoire ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Le diagnostic réalisé à la demande du conseil régional en décembre 2020 fait ressortir un territoire sur lequel le chômage augmente deux fois plus vite que dans le reste de la région, une offre de formation très limitée, un manque de mobilité et 30 métiers en tension. Le projet vise à proposer sur le bassin des formations susceptibles de permettre aux demandeurs d'emplois adultes et jeunes d'occuper un emploi sur le territoire, au regard des besoins des entreprises locales. Un premier test sera effectué dès janvier 2022 dans le cadre d'une formation BTP. Cela permettra entre autres de définir le mode de gouvernance et le portage de ce dispositif. Ce centre de compétence sera à terme un véritable outil innovant et de valorisation pour le territoire.

La communauté de communes procède à l'acquisition du bâtiment.

La CMA anime le centre de compétence. Le recrutement d'un chargé de mission est pris en partie en charge par l'État via le FNADT.

Porteur / coordonnateur principal :

CCHJSC et CMA

Partenaires techniques : État, chambres consulaires, organismes de formation, filières professionnelles

Coût prévisionnel :

551000 € HT

Plan de financement :

320600 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

230400 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Projet alimentaire territorial du PNR du Haut-Jura

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.3. Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires;

Raisons et objectifs : Depuis plusieurs années le Parc et les acteurs du territoire mènent des actions autour des circuits alimentaires de proximité. De façon à conforter ces initiatives, leur donner une plus forte lisibilité et face aux nombreux défis d'une alimentation locale de qualité, le PNR s'est lancé dans un Projet Alimentaire Territorial. Il s'agit à travers cette action de capitaliser sur les retours d'expériences issus de ces différentes démarches, de confirmer les enjeux auxquels le territoire est confronté et de profiter des dynamiques en cours pour construire un PAT qui offre un cadre collectif, cohérent et pérenne aux différents acteurs de l'alimentation. Plus largement, le projet vise à mesurer le potentiel territorial d'approvisionnement, identifier les leviers de développement en faveur des filières en circuit court et accompagner la structuration et la monté en puissance de ces dernières (foncier dédié à l'agriculture, parcours d'installation, organisation des filières de transformation, d'approvisionnement, organisation de la demande...). La méthode de travail s'appuiera sur des « parcours alimentaires » organisés autour des principaux enjeux identifiés en phase diagnostic (accès au foncier, accompagnement des porteurs de projets, consommation...). Ces parcours permettront de présenter des initiatives « inspirantes », des témoignages d'acteurs et des retours d'expériences. Sur la base de ce matériau, des ateliers de co-constructions seront organisés pour partager l'ambition (quelle trajectoire pour le territoire ?) et formaliser le plan d'actions. Il est également envisagé, sur le long terme, de mettre en place une instance de concertation local, constituée des différentes parties prenantes. Ce Conseil Local de l'Alimentation aura pour mission de suivre le fonctionnement du système alimentaire et des actions. Elle peut être force de proposition pour fournir des idées, des moyens et des recommandations sur la façon de l'améliorer.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Lors de l'élaboration du PAT, la gouvernance sera assurée par un comité de pilotage pour suivre les différentes étapes du projet, valider les orientations stratégiques, entériner les résultats, etc. Il sera composé d'acteurs multiples – principalement institutionnels – et associera étroitement les différentes communautés de communes – territoires qui constituent le Parc et qui seront, par la suite, les acteurs partenaires dans la mise en place des actions. Le comité de pilotage est composé par :

- Région Bourgogne Franche-Comté
- Région Auvergne Rhône-Alpes
- Département Doubs
- Département Ain
- Département Jura
- DRAAF Bourgogne Franche-Comté
- DRAAF Auvergne Rhône-Alpes
- ADEME Bourgogne Franche-Comté
- Chambre Agriculture du Jura
- Chambre Agriculture de l'Ain
- Chambre Agriculture du Doubs
- CPIE du Haut-Jura
- Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude
- Communauté de communes du Pays Bellegardien
- Communauté d'Agglomérations du Pays de Gex

- Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs
- Communauté de communes du Pays des Lacs
- Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura
- Communauté de communes Grandvallière
- Communauté de communes la Station des Rousses
- Communauté de communes Terre d'Émeraude
- Communauté de communes Arcade
- ADEME Bourgogne Franche-Comté
- Sous-Préfecture de Saint-Claude
- DDT du Jura
- Terre de Liens Bourgogne Franche-Comté
- Humeur Bio
- PNR du Haut Jura

Coût prévisionnel :

80000 € TTC
de l'Etat

Plan de financement :

56000 de ses agences
12000 de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
12000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;

Remarques : _____

Atelier de transformation partagé

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	1.3. Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires;
Raisons et objectifs :	Dans le cadre d'une politique générale et d'une transition énergétique en construction sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, le projet de l'atelier partagé des Bouchoux s'inscrit dans une dynamique globale. C'est dans une synergie commune des Bouchoux et des agriculteurs que le projet a émergé. La mouvance commune entre une volonté de proximité de la part des citoyens et une implication des agriculteurs dans des modèles économiques plus solides ont permis l'émergence d'un projet réaliste et en corrélation avec les enjeux actuels. Exposé de l'opération Cet atelier permettra la mise en commun d'outil de valorisation de matière première et de distribution via des canaux courts et locaux. Il permettra de valoriser des produits du territoire élevés dans des conditions biologiques et respectueuses de l'environnement. A long terme cette action permettra d'assurer la pérennité des petites exploitations agricoles du Haut-Jura et leur mise en valeur via la création d'une marque de territoire.
	Objectifs
	<input type="checkbox"/> Développer un réseau de distribution court et local <input type="checkbox"/> Valoriser les produits via des transformations à chaud <input type="checkbox"/> Assurer une sécurité financière des producteurs grâce à une diversification de leurs produits <input type="checkbox"/> Mise en valeur des pratiques agricoles respectueuses <input type="checkbox"/> Soutenir l'économie artisanale
	Enjeux :
	<input type="checkbox"/> Pour le Territoire <input type="checkbox"/> Répondre aux besoins d'une population demandeuse de nouveaux produits de qualité <input type="checkbox"/> Pour les producteurs <input type="checkbox"/> Valoriser leurs produits en circuit court et économie circulaire <input type="checkbox"/> Se rendre plus visibles et identifiables sur les lieux de commercialisation <input type="checkbox"/> Amélioration de l'offre de produit du territoire.
Porteur / coordonnateur principal :	CCHJSC
Partenaires techniques :	État, région, département, PNR
Coût prévisionnel :	343800
Plan de financement :	€ HT de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 68760 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022;
Remarques :	

Conciliation des usages – Maraudeage été 2022 / hiver 2022-2023

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Les activités de loisirs de pleine nature, en été comme en hiver, se diversifient et se développent sur le territoire du PNRHJ. Les pratiquants se renouvellent chaque année pour une bonne part et le PNRHJ observe toujours de fortes incompréhensions, parfois tensions, vis-à-vis des autres usages, agricoles et forestiers notamment. La prise de conscience des enjeux environnementaux lors de la pratique d'activités de plein air sportives mais aussi récréatives comme le bivouac ou l'itinérance en camping-car par exemple est un enjeu majeur sur le territoire du PNRHJ.

Le contexte sanitaire de 2020 et 2021 a mis en exergue de manière prononcée des problématiques d'usage et de partage de l'espace, notamment au niveau des points de baignade (fréquentation accrue, activités nouvelles d'exploration comme le paddle, etc.). Les pratiques de bivouac en tente, camping-car ou fourgon aménagé posent de réelles problématiques sur certains sites du fait de phénomènes de surfréquentation, de pollutions potentielles, de conflit d'usage et de propriété.

Dans ce contexte, le rôle de médiateur du PNRHJ est attendu de la part des différents acteurs du territoire, pour faciliter la pérennisation des activités, notamment par le biais de journées de sensibilisation des pratiquants, dites « maraudage », sur les sites à enjeux les plus fréquentés.

Cent soixante-treize (173) demi-journées de maraudage autour de la conciliation des usages seront proposées réparties ainsi de manière prévisionnelle :

- Soixante-dix-huit (78) au cours de l'été 2022, sur les thématiques forêt, estives, pastoralisme, chiens de protection, milieux humides et lacs qui pourront se dérouler sur une dizaine de sites ou secteurs comme le Mont d'Or, la Source du Doubs, les tourbières des lacs des Mortes-Bellefontaine, La Borne au Lion, la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne, les sept Lacs.

- Quatre-vingtquinze (95) au cours de l'hiver 2022-2023, sur la thématique forêt d'altitude et protection des tétraonidés qui pourront se dérouler sur une demi-douzaine de sites ou secteurs comme les forêts du Pré Poncet, du Risoux, du Massacre, du Bois de Ban, de Giron-Champfromier, la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Parc, Réserve Naturelle Nationale Haute Chaîne, Groupe Tétras Jura, Maraudeurs, éleveurs, Animateurs Natura, forestiers, collectivités

Coût prévisionnel :	25000	€ TTC
Plan de financement :	10000	de l'Etat
		de ses agences
		de l'Europe
		de la Région BFC
	7500	du Département 39
	7500	des collectivités
		de privés
		d'autres
		en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022;de juillet à décembre 2022;de janvier à juin 2023;

Remarques :

Quiétude Attitude – Outils de prévention et formations socio-professionnels

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ,3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Le Parc joue, de longue date, un rôle important dans la conciliation des usages et la sensibilisation à l'environnement lors de pratique des activités, loisirs et sports de nature : maraudage, clips quiétude-attitude, programme de formation des socioprofessionnels, etc. Le programme Quiétude Attitude vise à sensibiliser de manière large à une pratique consciente, raisonnée, raisonnable et durable des activités de plein air. L'objectif est d'encourager, accompagner et réfléchir ensemble avec la communauté outdoor, les pratiquants occasionnels et réguliers, les professionnels du tourisme et les organisateurs d'évènements à une pratique des activités de plein air en pleine conscience de l'environnement dans lesquelles elles s'inscrivent / prennent place.

En parallèle de la mise en place en « trame de fond » du programme Quiétude Attitude, le PNRHJ doit donc se doter d'une « boîte à outils » permettant, dans un premier temps, de proposer des réponses et une expertise concrète afin de répondre (et à terme anticiper) à l'urgence de certaines problématiques.

A cette fin, le PNRHJ souhaite se doter courant 2022 d'un ensemble de panneaux de signalétique répondant à plusieurs niveaux de demandes :

- Des panneaux temporaires pouvant être déployés rapidement pour signaler un enjeu concernant la biodiversité (zones de nidification, présence d'espèces, etc.) ou de conciliation des usages (respect des pâtures, propriétés privées, respect des pâtures et troupeaux, usage des chiens, etc).
- Des panneaux de sensibilisation sur la thématique « canyon et cours d'eau », qui seront créés et mis en place à des lieux stratégiques pour lesquels les enjeux de piétonnisme et de surfréquentation sont forts : le canyon du Grosdar, facile d'accès, fait partie des sites pressentis pour la sensibilisation du grand public.

Enfin, et pour renforcer l'expertise juridique du PNRHJ en matière d'activités, loisirs et sports de plein air, il s'agit de pouvoir bénéficier de services juridiques dans ce domaine tout au long de l'année et au fil des besoins :

- soit sous forme d'assistance et conseil rapide sur un élément juridique en particulier
- et / ou sous la forme plus poussée de notes techniques, comprenant des références de jurisprudence détaillées et éventuellement des modèles de documents type.

A ce jour, une thématique a été identifiée, celle de la circulation des véhicules à moteur en milieu naturel, qui servira de base à la mise à jour du flyer édité par le PNRHJ sur le même sujet. Les éléments issus de ces expertises juridiques pourront être mis à disposition et partagés avec les Parcs de BFC et Aura confrontés à ces mêmes problématiques.

Enfin, le PNRHJ déploiera courant 2022 la formation Quiétude Attitude à destination des socio-professionnels. Celle-ci a pour but d'apporter des éléments de compréhension et de langage concernant la thématique loisirs et sports de plein air et biodiversité. Sur une base de deux sessions par an, cette formation sera dispensée par un binôme de formateurs : 1 agent du PNRHJ expert sur la thématique et un prestataire extérieur pour l'animation, la conduite et la gestion de la journée de formation.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Collectivités, CAMJ, office de tourisme, CDT, CRT montagne du Jura, socio pro...

Coût prévisionnel :	6000	€ HT
Plan de financement :		de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
	4000	de la Région BFC
		du Département 39
	2000	des collectivités
		de privés
		d'autres
		en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Coût prévisionnel :	13800	€ TTC
Plan de financement :		de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
	10000	de la Région BFC
		du Département 39
	3800	des collectivités
		de privés
		d'autres
		en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Restauration des remparts du Fort des Rousses

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;

Raisons et objectifs : Travaux de restauration des remparts du Fort des Rousses afin d'entretenir ce patrimoine historique, culturel, touristique qui participe au rayonnement de notre région.

Rénover les remparts du fort permettra de préserver ce beau patrimoine, d'en faire un lieu encore plus attractif pour la clientèle touristique mais aussi pour les habitants du territoire. Ce sera l'occasion de mettre en lumière cet imposant ouvrage historique avec la possibilité de faire du tour du fort un espace à la fois culturel (expositions à ciel ouvert), et sportif (permettre de skier le soir grâce à l'éclairage des remparts), d'organiser des manifestations toute l'année, des animations touristiques et de redonner toutes ses lettres de noblesse à cet ouvrage chargé d'histoire.

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Les Rousses

Partenaires techniques : Région Bourgogne Franche-Comté
État - Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura
Fondation du Patrimoine
Mission BERN

Coût prévisionnel :

2912787	€ HT
873836	de l'État
0	de ses agences
0	de l'Europe
0	de la Région BFC
0	du Département 39
0	des collectivités
0	de privés
400000	d'autres
1638951	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
;de juillet à décembre 2023;de juillet à décembre 2024;de juillet à décembre 2025;de juillet à décembre 2026;

Remarques :

Développement de l'escalade

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs :

Le site envisagé est situé sur le Bois du Plan d'acier à cheval sur les communes de Lavans les Saint Claude (Ponthoux ayant fusionné au 1er janvier 2017 pour former la commune nouvelle de Lavans-lès-Saint-Claude) et Saint Claude. Le projet consiste en l'équipement de nouvelles falaises pour l'escalade, jusque-là peu équipées et réservées à des pratiquants locaux et autonomes ; Quatre falaises pourraient être aménagées pour une ambition portée à environ 105 voies, rassemblant tous les niveaux de difficulté.

Les deux communes concernées ont par ailleurs délibéré et émis un premier accord de principe pour la mise en œuvre de ce projet.

Motifs de l'opération :

La communauté de communes souhaite proposer un site d'escalade accessible à tous, du débutant au confirmé et reconnu comme vitrine, spot majeur à l'échelle du grand est.

Exposé de l'opération

L'aménagement des falaises permettrait de répondre aux objectifs suivants :

- Apporter une offre accessible à tous, des scolaires au professionnels Les falaises déjà existantes offrent des parcours difficiles non accessibles aux débutants. Sur les quatre falaises prochainement aménagées tous les niveaux, du très facile à l'extrême seront proposés. Cette diversité permettra de proposer aux clubs et aux milieux scolaires une pratique de l'activité en milieu naturel, ce qui n'existe pas actuellement. Parallèlement à cela, le site pourra attirer un nouveau public local notamment les familles. Les voies les plus difficiles pourront être fréquentées par des professionnels venus chercher de nouvelles sensations.

- Promouvoir l'escalade dans le Haut-Jura

Terrain de jeu idéal pour la pratique de ce sport, le territoire Haut-Jura Saint-Claude veut marquer sa volonté de promouvoir ce loisir en proposant l'aménagement de nouvelles voies. Les falaises actuelles sont fréquentées par des jurassiens mais également par des habitants des départements limitrophes notamment de l'Ain et du Doubs.

En proposant plus de 100 voies supplémentaires, l'objectif est bel et bien d'attirer plus de visiteurs et d'offrir un site d'intérêt interrégional.

- Offrir une proposition complète, cohérente et attractive

L'aménagement de quatre falaises permettra de pouvoir pratiquer l'escalade quel que soit son niveau tout en restant cohérent avec les grands principes de ce sport, notamment le respect et la protection de l'environnement.

Le nombre de Licences d'escalade et les demandes ponctuelles sont en constante augmentation. Face à ce constat il est nécessaire de proposer des lieux adaptés à la pratique de ce sport.

Enjeux :

Pour le Territoire

- Renforcer son attractivité et apporter une dynamique locale
- Amélioration de l'attractivité touristique et sportive
- Équipement structurant pour le territoire du Haut Jura et du massif jurassien dans son ensemble.

Pour les Usagers

- Permettre l'accueil du grand public dans des conditions optimales et adaptées,
- Offrir un lieu d'accueil en site naturel pour tous les niveaux de pratique
- Permettre l'accès à la population du territoire et aux touristes

Porteur / coordonnateur CCHJSC
principal :
Partenaires techniques : État, région, Département, Europe

Coût prévisionnel :	164867	€ HT
Plan de financement :	41216,75	de l'État
		de ses agences
	41216,75	de l'Europe
	24730,049999999999	de la Région BFC
	16486,700000000001	du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
	41216,75	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2023
;

Remarques :

Sécurisation et mise en valeur des canyons

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement; 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'engage dans une démarche de développement touristique des sports de nature. Dans ce cadre la pratique du canyoning apparaît comme une activité phare du territoire, de par le nombre, la diversité des sites et l'attrait croissant pour ce loisir sportif. De plus la tenue du Rassemblement Inter-fédérale de Canyoning sur le territoire de la CC HJSC en 2017 a traduit l'intérêt des pratiquants amateurs pour ces sites. Cependant les associations et professionnels du secteur ont signalé de nombreux points à améliorer :
 -des embâcles qui s'accumulent et nécessitent de longues interventions (bûcheronnage, débardage...),
 -du quasi abandon de l'entretien des sites non utilisés par les professionnels mais qui pourtant font le bonheur des amateurs,
 -de la concentration de canyonistes sur quelques sites de la région saint-claudienne,
 -d'un équipement des sites vieillissant, à optimiser (amarres, mains-courantes...),
 -de l'absence de dispositif(s) de sécurité préventive,
 -d'aménagements périphériques souvent insuffisants ou inadaptés (parkings, voies d'accès, toilettes ...)
 -de l'absence d'une signalétique de départ complète (info générale, description du parcours-topo, dispositifs de sécurité, règles de conduite, le partage de l'espace, la connaissance et le respect de l'environnement, propriété privée, anglais...)
 -de l'absence de signalétique directionnelle,
 -d'un balisage d'accès sans accord systématique des propriétaires,
 -d'une méconnaissance par nombre d'acteurs locaux du potentiel qu'offre leur propre territoire,
 - d'une faible promotion de cette pratique
 La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, en lien avec le Comité Départemental de Spéléologie du Jura, Le comité territorial Jura de la Fédération Française Montagne et Escalade, la mission Tourisme du Département, le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et les professionnels du canyon, envisage aujourd'hui de réaliser les aménagements proposés par le CDSJ.

EXPOSE DE L'OPERATION

Il s'agit de sécuriser et valoriser les sites en réalisant des actions d'aménagements sur les canyons et le long des accès et échappatoires.

Sur chaque site, les actions consisteront à :

- Remplacer des équipements de sécurité obsolètes, les amarrages vieillissants, les mains courantes.
- Concertation et recherche autorisations d'accès, d'équipement et d'entretien des berges
- Inscription des accès au PDIPR
- Rénovation de l'ensemble des équipements et nettoyage des embâcles
- Signalétiques conformes aux normes fédérales et préconisations départementales

Porteur / coordonnateur principal : CCHJSC

Partenaires techniques : État, Europe, Région, Département

Coût prévisionnel :	162901,37	€ HT
Plan de financement :	40725,339999999997	de l'État
		de ses agences
	40725,339999999997	de l'Europe
	24345,209999999999	de la Région BFC
	16290,139999999999	du Département 39
		des collectivités
		de privés
	90	d'autres
	40725,34	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2023
;

Remarques :

Développement des nouvelles pratiques VTT

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement; 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Longtemps la pratique du vélo n'était envisagée que sous le côté sportif. Puis le VTT est arrivé, apportant un nouvel état d'esprit où la découverte de la nature venait récompenser l'effort. Depuis, on constate une évolution des mentalités et on se dirige massivement d'une pratique « dure » vers une pratique « soft » du VTT. Pédaler pour pédalier n'intéresse plus grand monde. Les motivations sont ailleurs : la découverte du territoire et le bien être pour certains ou les sensations et l'adrénaline pour d'autres. Quand on observe l'offre actuelle, force est de constater un décalage puisqu'elle s'adresse à un public confirmé et laisse de côté des millions de pratiquants, autrement dit la majorité du marché, équipée de VTT rigides ou semi-rigides.

De plus, la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude s'engage dans une démarche de développement touristique des sports de nature. Dans ce cadre, les nouvelles pratiques du VTT représentent une opportunité intéressante pour le territoire.

D'une part le territoire est déjà reconnue comme un terrain de jeux exceptionnel pour les pratiquants de VTT enduro, avec la présence d'évènement tels que « L'enduro by Julbo » et la fréquentation des sentiers par de nombreux enduristes. D'autre part le développement de cette activité est limité, à l'heure actuelle par le manque d'infrastructure adaptées : peu d'informations, peu de balisage, nombre de parcours limité, parcours plus adaptés aux pratiques actuelles.

Face à ce constat, la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a fait réaliser une étude par le « Regroupement pour la promotion du VTT dans le massif du Jura ». Cette étude « États des lieux, opportunités et propositions de développement d'une offre VTT sur le territoire de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude » fait apparaître clairement le potentiel, encore sous exploité, du territoire pour cette activité.

Ce projet est particulièrement intéressant puisqu'il permet de développer une activité touristique quatre saisons, en phase avec les problématiques climatiques et problème d'enneigement auxquels le massif du Jura est confronté.

En conclusion cette étude nous permet de formuler un ensemble de propositions pour établir une offre de qualité.

Les résultats escomptés sont une augmentation de la fréquentation touristique spécifique (venant spécialement sur le territoire pour le VTT) et d'offrir une activité supplémentaire aux touristes déjà sur place.

En termes de retombées économiques directes cela créerait de l'activité pour les moniteurs, accompagnateurs locations, magasin de vélos, sociétés de navettes, patrouilleurs à VTT.

En termes de retombées économiques indirectes cela permettrait une augmentation de la fréquentation des hébergements, commerces, restauration et l'ensemble des autres activités touristiques (sportives, culturelles, gastronomiques...).

Pour mettre en place ce projet, la communauté de communes, en lien avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et le regroupement pour la promotion du VTT dans le massif du Jura, propose un ensemble d'actions.

Exposé de l'opération

L'opération se combine en deux axes, le premier axé sur les sensations à vélo sera composé de tracés XC nouvelle génération, de tracé enduro, de parcours E-Bike et de sites d'initiations.

Le second est composé de circuits thématiques destiné aux E-Bike ou VTC / VTT, pour découvrir le territoire au travers de son patrimoine.

Porteur / coordonnateur CCHJSC

principal :

Partenaires techniques : État, Europe, Région, Département, PNR

Coût prévisionnel :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel :

Remarques :

Acquisition d'un immeuble et création d'un Office de Tourisme

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;**Raisons et objectifs :** L'immeuble situé 4 place de l'Abbaye est mitoyen au musée de l'Abbaye. Son acquisition permettra de prolonger les fouilles archéologiques des vestiges de l'Abbaye de Saint-Claude. Elle permettra également la création d'un Office de Tourisme positionné à un endroit stratégique de la ville.**Porteur / coordonnateur principal :** CCHJSC**Partenaires techniques :** État, Région, Département.**Coût prévisionnel :** 0 € HT**Plan de financement :** de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel :**Remarques :**

Étude de programmation - Musée de la Pipe et du Diamant

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en valorisant les filières; 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs :

Le territoire Haut-Jura Saint-Claude est riche d'un savoir-faire lier à la tournerie et à la taille de pierres précieuses.

Au XIIème siècle, une série de miracles que l'on attribue à l'abbé Claude va permettre à la ville de connaître un important pèlerinage. L'abbaye connaît un essor de la fréquentation de ses fidèles qui viennent de l'Europe entière prier le Saint. Cet engouement va permettre le développement économique de la ville. Les habitants produisent d'abord toute une série d'objets de piété en bois, comme les patenôtres des chapelets puis ils vont se diversifier dans les objets et les matières. Il s'agit ici du début de la tournerie dans le Haut-Jura. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIème siècle que la Pipe devient l'artisanat phare de la ville. Fabriquée en bruyère, bois importé du sud de la France, la Pipe deviendra rapidement le symbole de la ville.

Autre savoir-faire local, la taille de pierres précieuses. En 1550 les horlogers fuient Genève et les persécutions protestantes. Ils se réfugient dans le Haut-Jura à la frontière entre la Suisse et la France. Les lapidaires qui travaillent avec eux pour la fabrication des verres de montre mais aussi pour l'ornementation des boîtes de montre les suivent dans le Jura. Les pivots et contre pivots des montres sont en acier et s'usent trop vite. Afin de faire face à cette situation ils seront désormais taillés dans des rubis. La nécessité des lapidaires devient donc incontournable. Au fil des années le Haut-Jura s'avère être un lieu parfait pour y exercer le métier de lapidaire ; les paysans y trouvent une double activité : l'été à la ferme et les longs mois d'hiver à tailler ces petites pierres dans les fermes. Aujourd'hui ces savoir-faire restent incontournables du territoire. Les fermes ayant abrité des lapidaires laissent deviner cette activité passée au travers d'un établi, de photos, de souvenirs. Les usines de pipes sont incontournables également. Plusieurs entreprises sont toujours en activité et visibles sur le territoire.

C'est pour transmettre cette connaissance et cette histoire que les associations des diamantaires et lapidaires du Haut-Jura et l'association des Maîtres Pipiers ont décidés, dans les années 70 de présenter ce savoir-faire en inaugurant le musée de la Pipe et du Diamant.

Le musée occupe 8 salles, un accueil, une grande salle autour des pierres et des diamants, une salle de projection, trois salles sur les pipes et deux salles sur la confrérie des Maîtres Pipiers.

Les deux associations en charge du musée, souhaite faire évoluer leur rapport avec ce dernier. Leurs volontés seraient d'apporter une évolution à ce lieu et de ne plus prendre en charge la gestion du personnel.

Une réflexion a donc été lancée entre les associations, La Communauté de Communes et la ville de Saint-Claude afin d'imaginer le futur musée de la Pipe et du Diamant.

L'étude devra répondre à plusieurs objectifs :

- Définir la forme et la place que doit prendre le musée sur le territoire Haut-Jura Saint-Claude,
- Identifier les partenaires culturels, touristiques, patrimoniaux et économiques,
- Réaliser un inventaire précis et détaillé des collections du musée,
- Déterminer sa future implantation.

Porteur / coordonnateur principal : CCHJSC

Partenaires techniques : ASF, État - Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura

Coût prévisionnel :	27500	€ HT
Plan de financement :	22000	de l'État
	0	de ses agences
	0	de l'Europe
	0	de la Région BFC
		du Département 39
	0	des collectivités
	0	de privés
	0	d'autres
	5500	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Réhabilitation et démolition de différentes parties du bâtiment Carnot

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : La Communauté de communes Haut-Jura / Saint-Claude s'est engagée dans la démarche « Territoire à énergie positive » en Franche-Comté et souhaite améliorer progressivement la performance énergétique de ses bâtiments. La collectivité s'engage dans la démolition et la rénovation de différentes parties d'un bâtiment industriel, R+2 construit dans les années 60, sis 23 rue Carnot 39200 Saint-Claude, particulièrement énergivore, pour le transformer en établissement recevant des associations sportives et de loisirs. Ces travaux permettront de rendre plus attractif ce bâtiment, tant au niveau de la sécurité et de l'accessibilité, qu'au niveau de sa fonctionnalité. Le bâtiment accueillera des activités de sportives et de loisirs pour les associations du secteur. Il est difficile aujourd'hui d'évaluer les économies engendrées car ce bâtiment est aujourd'hui délaissé du fait de ces consommations en fuel. Dans ce cadre, les travaux de rénovation BBC permettront un potentiel d'économie d'au moins 50% soit environ 125000kW par an sur l'ensemble des fluides.

Exposé de l'opération

C'est un bâtiment industriel R+2 datant des années 60 avec une façade mitoyenne.

Il est occupé actuellement par une activité économique (blanchisserie) au rez-de-chaussée et une association au R+1 sur un tiers de la surface. Le niveau R+2 est inoccupé.

Les surfaces sont les suivantes :

- RDC : 400 m²
- R+1 : 610 m²
- R+2 : 610 m²

La structure du bâtiment est en béton. Il est n'est pas isolé sur ces façades. Les menuiseries au R+1 ne sont pas isolantes. Ce bâtiment est une ancienne friche d'une activité pipière. Le R+2 n'est pas isolé en toiture, ce lieu servant autrefois de stockage et de séchoir.

Un réseau de chauffage, alimenté par une chaudière gaz datant de 2000, dessert les niveaux R+1 et R+2. Le rez-de-chaussée ne comporte pas de chauffage. Les consommations en gaz engendrées par le chauffage des R+1 et R+2 ne sont pas raisonnables tant au niveau financier, qu'au niveau des enjeux environnementaux, du fait de la carence d'isolation des façades et de la toiture. Les 3 niveaux sont desservis par un monte-chARGE. Ce dernier n'est plus en service, car il n'est ni aux normes de sécurité, ni aux normes d'accessibilité.

Objectifs :

- Création de locaux de loisirs associatifs,
- Engager la rénovation complète du bâtiment pour atteindre le niveau BBC, avec une économie minimale estimée à 125000kW par an sur l'ensemble des fluides.
- Mise aux normes de sécurité pour les Établissements Recevant du Public
- Mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite

Enjeux :

- Réhabilitation d'une friche industrielle en bâtiment associatif
- Disposer de Locaux associatifs de qualité et aux normes BBC
- Renforcer les liens entre le quartier prioritaire « Chabot » et le centre ville

Porteur / coordonnateur CCHJSC
principal :
Partenaires techniques : État, Région, Département

Coût prévisionnel : 1822396 € HT
Plan de financement :
530880 de l'État
0 de ses agences
0 de l'Europe
375000 de la Région BFC
318000 du Département 39
0 des collectivités
0 de privés
0 d'autres
598516 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Coût prévisionnel : 92750 € HT
Plan de financement :
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;

Remarques :

Démolition friche Chacom

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : La Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude compte 22 communes réparties sur un territoire de 376.8 km².

Elle a été créée le 1er janvier 2011 suite à la fusion des Communauté de Communes de Val de Bienne, du Plateau du Lizon et des Hautes-Combes.

Ensemble les trois communautés forment un territoire cohérent plus vaste mais gardant toutefois une taille humaine.

Son originalité tient à la richesse et l'interaction de trois forces économiques complémentaires :

- L'industrie (injection plastique, lunetterie, jouet, décolletage),
 - Le tourisme (sites nordiques, tourisme vert, ombreux gîtes et centres de vacances)
 - Les activités agricoles (productions laitière et fromagère) et sylvicoles.
- Parmi ses compétences, la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude compte celle relative au développement économique et notamment la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

En parallèle, la ville de Saint-Claude mène une politique ambitieuse d'aménagement urbain et porte à cet effet différents projets :

- Adhésion au programme « Petites Villes de Demain » en partenariat avec la Communauté de Communes

« Petites Villes de Demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire jusqu'en 2026 »

- Programme de revitalisation du bourg centre

Ce programme vise à améliorer l'attractivité de Saint-Claude en menant une approche globale et en activant différents leviers : habitat, commerce de proximité, espaces publics, réhabilitation des friches... Dans le cadre de son programme, la ville de Saint-Claude a, entre autres, repensé et réaménager la rue principale de la ville.

- Renaturation des Berges de la Bienne

Le quartier du Faubourg Marcel, à Saint-Claude, est bordé par la Bienne. Historiquement, c'est la rivière qui lui a permis de développer de multiples activités, notamment industrielles. Ce qui en a longtemps fait un quartier animé... Aujourd'hui, le quartier ne bénéficie plus du dynamisme lié à ces activités.

Par ailleurs, il subit régulièrement des crues de la rivière d'une ampleur variable, puisque des constructions sont installées dans le lit même de la Bienne.

Dans le cadre d'une réflexion globale sur les risques d'inondations dans différents secteurs du Haut-Jura menée par le Parc (étude 2015-2016), et en lien avec la démarche de revitalisation du bourg-centre portée par la ville de Saint-Claude, le Parc et la Région Bourgogne-Franche-Comté, un projet de renaturation et de réaménagement des berges de la Bienne au quartier du Faubourg Marcel est en cours.

A proximité immédiate du quartier du Faubourg, la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude est propriétaire d'un bâtiment, ancienne fabrique de

pipes, vacant depuis 2016. Ce bâtiment à vocation à être démolie pour laisser place à un projet d'aménagement urbain.

Porteur / coordonnateur CCHJSC

principal :

Partenaires techniques : État, Région, Département

Coût prévisionnel :

574400 € HT

Plan de financement :

344640 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

86160 d'autres

143600 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Création d'un espace commercial de proximité

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;2. 4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Création d'un espace commercial de proximité Opération structurante 2022 non contractualisée Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Chassal-Molinges

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Poursuivre le projet de réaménagement du centre-bourg en utilisant des matériaux locaux

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;

Raisons et objectifs : Favoriser les matériaux locaux pour garantir une cohérence en termes esthétique, adaptabilité au conditions climatiques du secteur, ...

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Lavans Lès Saint Claude

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel : 1018740 € HT

Plan de financement : 305622 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

216800 du Département 39

203748 des collectivités

de privés

d'autres

292570 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Maison Roybier : réhabilitation de ce patrimoine création de 7 logements locatifs BBC

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Accroître l'offre de logements afin de faire venir des jeunes couples.

Valorisation d'un patrimoine communal. Logements BBC, panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, géothermie ou raccordement au réseau de chaleur au bois déchiqueté.

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Longchaumois

Partenaires techniques : CCHJ Arcade ingénierie TEPOS pour géothermie et panneaux solaires.
Cabinet d'architectes Serge ROUX

Coût prévisionnel : 1552000 € HT

Plan de financement :	931200	de l'État
	28000	de ses agences
		de l'Europe
		de la Région BFC
	271000	du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
	321800	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;

Remarques :

Démolition de 344 logements sociaux à Saint Claude et réhabilitation de 165 logements

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs : Le parc social de la Maison Pour Tous sur la ville de Saint Claude se caractérise par son ancienneté, son inadéquation aux besoins actuels et son manque de confort thermique. Cette situation, conjuguée aux difficultés économiques du territoire a pour principale conséquence un taux de vacance particulièrement important atteignant 34,5 % au début de l'année 2021. Cette vacance a considérablement impacté la situation financière de l'ex-OPH de Saint Claude. Les démolitions comme les réhabilitations prévues doivent permettre d'engager une dynamique de renouvellement urbain au sein des deux quartiers prioritaires de la Ville que sont les Avignonnets et Chabot-Miroir.

Les travaux de réhabilitation quartier Chabot doivent permettre d'atteindre le niveau BBC pour réduire substantiellement les déperditions énergétiques et améliorer le confort des habitants.

Les principaux travaux sont : remplacement de la couverture, réalisation d'une isolation extérieure, remplacement des menuiseries, création d'une chaufferie gaz dans chaque bâtiment, réfection de pièces humides et appareils sanitaires, mise en sécurité électrique, mise en sécurité incendie, remplacement des portes palières.

La Maison Pour Tous conduit actuellement une réflexion pour poursuivre cette démarche sur les prochaines années.

Porteur / coordonnateur principal : La Maison Pour Tous

Partenaires techniques : Services de l'État - Direction Départementale des Territoires

Coût prévisionnel :

17613783 € TTC

Plan de financement :

1416502 de l'État

de ses agences

412500 de l'Europe

410000 de la Région BFC

1338390 du Département 39

des collectivités

de privés

1720000 d'autres

2487373 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2023
;

Remarques :

Rénovation d'un appartement au-dessus de la caserne des pompiers

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs :
- Améliorer la performance énergétique du bâtiment (isolation, raccordement à la chaufferie bois, ...)
- Développer l'offre de logements locatifs
- Lutter contre la vacance
- Lutter contre l'insalubrité

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Bellefontaine

Partenaires techniques : Haut Jura Arcade communauté

Coût prévisionnel :

100000 € HT
30000 de l'État
20000 de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
50000 en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Étude sur le logement

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;

Raisons et objectifs : Le territoire est confronté à un phénomène d'étalement urbain, à mesure que les logements, commerces et équipements s'implantent en périphérie, et que les coeurs de ville sont délaissés. La part des logements vacants n'a cessé d'augmenter depuis 1990 : elle est passée de 6,6 % en 1990 à 11,7 % en 2017. Cette part est bien supérieure à la moyenne française, avec 8,2 % des logements qui sont vacants en 2017. Le SCoT mise donc sur une densification progressive et une complémentarité des offres de logements entre villes et campagnes, avec un renforcement principalement des 2 villes afin d'y consolider les équipements, services et commerces nécessaires à la population du Haut-Jura. Au sein d'un territoire touristique, le parc de logement se caractérise également par une part importante de résidences secondaires : en 2017, un logement sur cinq est une résidence secondaire (contre près d'un sur dix en France la même année). Et plus globalement, se pose aussi la question du logement des saisonniers, des étudiants et de stagiaires.

L'étude sur le logement visera donc (ça reste à confirmer) à établir un diagnostic entre l'offre en logements et les demandes des ménages ; à établir un bilan des outils en place, à déterminer les leviers d'actions et à en déduire un programme d'actions territorialisées, ainsi qu'à produire une convention sur le logement des travailleurs saisonniers pour les 4 communes de la CCSR

Pays du Haut-Jura ou ses 4 EPCI

Porteur / coordonnateur principal :

Partenaires techniques : État, DDT, Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura, Action logement

Coût prévisionnel :

120000 € TTC

Plan de financement :

36000 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

60000 d'autres

24000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022; de juillet à décembre 2022;

Remarques :

Animation d'un Contrat Local de Santé

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.3. Garantir et coordonner une offre de soins adaptée à la population;

Raisons et objectifs : En novembre 2014, le Pays du Haut-Jura, l'ARS et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté (MSA FC) se sont engagés contractuellement, jusqu'à fin 2017, à renforcer la coordination entre les acteurs du territoire afin d'améliorer la prise en charge et les parcours de santé des 3 populations suivantes :

- Les personnes âgées,
- Les jeunes,
- Les personnes atteintes de pathologies psychiatriques.

Des actions d'information ont été conduites dans ce cadre : mise à jour d'annuaires, kit de communication, soirées thématiques...

À la suite de cela, les communautés de communes adhérentes au Pays ont souhaité prioriser leurs investissements sur des équipements de santé (maisons de santé pluridisciplinaires). Et aujourd'hui, il apparaît à nouveau intéressant de retisser du lien avec les professionnels de santé pour construire conjointement un nouveau contrat de partenariat, adapté aux besoins locaux et en utilisant au mieux les nouveaux équipements existants.

Cette action concourra à mettre en œuvre les orientations actées collégialement au sein du SCoT du Haut-Jura, réclamant une solidarité territoriale et une coordination quant aux équipements liés à la santé, services médicaux ou paramédicaux, dans l'optique d'une couverture complète du territoire sans distinction de niveau d'armature.

Les objectifs généraux de la politique régionale de santé poursuivent la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Des priorités d'actions transversales guident les politiques de santé de droit commun tant en matière de prévention et de promotion de la santé, de santé environnementale, que de soins et d'accompagnement médico-social. Les Contrats Locaux de santé (CLS) sont la déclinaison territoriale de ces politiques de santé. Les finalités en seront probablement les suivantes :

- Élaboration d'un contrat local de santé portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques d'accès aux soins et l'accompagnement médico-social.
- Mise en œuvre du programme d'actions défini dans le contrat local de santé.
- Recrutement d'un animateur santé sur le territoire sur toute la durée du CLS
- En lien avec les professionnels de santé, faciliter la mise en place d'une ou deux Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Porteur / coordonnateur principal : Pays du Haut-Jura & ARS

Partenaires techniques : EPCI du Pays, CPAM, MSA, CH, Préfecture, professionnels de santé...

Coût prévisionnel : 253000 € TTC

Plan de financement : 0 de l'État

126500 de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres

126500 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2026;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2022
;

Remarques : Réalisation du diagnostic en 2022 et définition du plan d'action début 2023 pour une signature avant fin 2023. Financement à 50% du poste d'animateur santé sur du FIR ARS

Création d'un pôle de santé accessible aux professionnels qui interviennent sur la commune

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.3. Garantir et coordonner une offre de soins adaptée à la population; 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;

Raisons et objectifs : Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres
Garantir et coordonner une offre de soin adaptée à la population

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Chassal-Molinges

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Rédaction d'un projet de santé

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.3. Garantir et coordonner une offre de soins adaptée à la population;

Raisons et objectifs : Dans un contexte de baisse de la démographie des médecins généralistes sur le Grandvaux, la CCLG souhaite réaliser un Projet de Santé (qui comprend un diagnostic préparatoire avec les professionnels de santé et la rédaction du Projet de Santé) préalable à la création d'une Maison de Santé.

Porteur / coordonnateur CCLG

principal :

Partenaires techniques : en lien avec l'ARS et la sous-préfecture

Coût prévisionnel : 20000 € HT

Plan de financement :
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Requalification et sécurisation de la gendarmerie de Morez avec sécurisation des accès aux équipements de la commune des Hauts-de-Bienne

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	La gendarmerie de Morez, construite en 2005 nécessite de gros travaux de rénovation et d'amélioration à savoir : -Ravalement de la façade en bardage bois -Sécurisation des 3 portes d'entrée avec un contrôle d'accès -Isolation par flocage du vide sanitaire et création d'une ventilation haute -Mission de contrôle SOCOTEC -Création d'une ventilation basse des garages en sous-sol -Remplacement d'appareils de production d'eau chaude sanitaire, aménagements cuisine et salle de bains -Raccordement du chauffage sur la chaudière bois municipale -Équipement d'une sous station de chauffage -Remplacement façades ou rails de placards dans tous les appartements Par ailleurs, au vu de l'augmentation des vols et des dégradations des équipements de la commune, il est important de pouvoir sécuriser les accès à ces lieux. Il s'agit de remplacer les clés par un système de badge permettant l'identification des utilisateurs.
Porteur / coordonnateur principal :	Commune des Hauts-de-Bienne
Partenaires techniques :	CCHJA
Coût prévisionnel :	123471
Plan de financement :	€ HT 98777 de l'Etat de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 24694 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;
Remarques :	

Extension de la crèche municipale

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

644062	€ HT
193218	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
152063	du Département 39
	des collectivités
	de privés
170000	d'autres
	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Modernisation de l'éclairage de 30 bâtiments et équipements publics du territoire

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Diminuer la consommation d'énergie électrique des bâtiments et équipements publics

Diminuer les coûts de fonctionnement des bâtiments et équipements publics

Améliorer le confort des usagers

Renouvellement d'équipement majoritairement vieillissant

Porteur / coordonnateur principal : HJAC (ex CCHJA), Hauts-de-Bienne, Morbier, Longchaumois, Bellefontaine, Syndicat Mixte du Haut-Jura.

Partenaires techniques : Pays du Haut-Jura, Région Bourgogne Franche Comté, État (financement des études préalables puis de l'investissement)

Coût prévisionnel : 400277 € HT

Plan de financement : 120083 de l'État

0 de ses agences

0 de l'Europe

200139 de la Région BFC

0 du Département 39

0 des collectivités

0 de privés

0 d'autres

80055 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Construction d'un Groupe Scolaire neuf à Bois d'Amont

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;

Raisons et objectifs : L'opération consiste à construire un bâtiment Groupe Scolaire regroupant école maternelle, école primaire, accueil de loisirs et restaurant scolaire au centre du village de Bois d'Amont.

L'option d'une réhabilitation des bâtiments existants n'a pas été retenue pour les raisons suivantes :

- sécurité de tous les usagers (actuellement trois bâtiments distincts et distants)
- confort thermique et acoustique, mise aux normes accessibilité (dans les bâtiments existants, travaux conséquents liés aux ponts thermiques et perte d'espaces utiles)
- plus de services et de disponibilité pour les enfants (amélioration des conditions d'accueil, temps de transition mis à profil au niveau pédagogique et du rythme de l'enfant)
- un centre-village aménagé et densifié (bâtiment permettant de structurer le centre-bourg)

La commune de Bois d'Amont est propriétaire de la parcelle AI 791. Ce terrain est idéalement situé au centre-village à proximité directe, sans traversée de route, des équipements structurants du centre-bourg : équipements sportifs, voies douces et skate park, salle culturelle polyvalente, parkings accessibles à pied, pharmacie.

Le bois, une ressource locale valorisée à plusieurs niveaux

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de niveau BEPOS - bâtiment à énergie positive - à haute performance énergétique, avec bois en auto-délivrance issu de forêt communale – forêt du Risoux- et utilisant des matériaux bio-sourcés minéraux et végétaux.

Une chaufferie bois mutualisée par un réseau de chaleur entre la salle de la Tourbière et le futur groupe scolaire neuf, avec usage du bois déchiqueté issu de la plateforme de la Mouille permettra de répondre aux besoins de chaleur de deux équipements publics.

Un bâtiment regroupant tous les services à destination de la jeunesse, des espaces réversibles en forme de « K » orienté soleil levant et plein sud, le bâtiment tel que porté par la commune de Bois d'Amont est en bois, verre et zinc, sur un soubassement béton, avec une surface de plancher créée de 1826 m² dont 70% en rez-de-chaussée.

Avec une capacité de 10 salles de classe, il prévoit la réversibilité de plusieurs espaces. Salle de sieste, salle de motricité, sanitaires sont mutualisés avec l'Accueil de Loisirs.

Le chantier est lancé pour une réception au printemps 2023

Le permis de construire a été délivré par arrêté municipal le 9 octobre 2020.

Commune de Bois d'Amont

Porteur / coordonnateur principal :

Partenaires techniques :

Les partenaires techniques pour ce qui concerne l'énergie sont le SIDEC, l'ADEME, EeGENIE.

Pour la partie bois : ONF, L'union régionale des Communes Forestières de Bourgogne Franche-Comté

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

5480462	€ HT
1591290	de l'État
76446	de ses agences
250000	de l'Europe

704845	de la Région BFC
313582	du Département 39
0	des collectivités
0	de privés
300000	d'autres
2244299	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques : Nous avons aussi recours à un emprunt à hauteur de 1194299

Rénovation du centre nautique du Martinet : étude & travaux

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : La Piscine du Martinet arrive aujourd'hui en fin de vie (mise aux normes, absence de bassin couvert, vieillissement de l'équipement,) et nous ne pouvons envisager de maintenir la pratique sur ce site au-delà d'un exercice. De façon, très basique les obligations nationales en matière d'apprentissage de la natation ne peuvent être remplies et les élèves, scolarisés en collège ou lycée, doivent parcourir de nombreux kilomètres. Ces obligations étaient auparavant remplies dans le cadre de l'enceinte du lycée dont la restructuration a supprimé ce bassin d'apprentissage couvert.
Cet équipement a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années et différents projets ont été bâties sans jamais pouvoir aboutir. La carence de cette installation se fait désormais cruellement sentir et ce à tous les niveaux, scolaires, citoyens et clientèle touristique.
Il nous appartenait de relancer la dynamique afin de doter le territoire d'un équipement moderne répondant aux besoins de l'ensemble des Haut Jurassiens.

Exposé de l'opération :

Après l'étude de différents scénarios, il s'avère que la déconstruction et reconstruction des bassins, puis leur couverture et la création de l'ensemble des locaux nécessaires au bon fonctionnement du site est plus économique tant en investissement qu'en fonctionnement. Cette option est par conséquent celle qui a été retenue par le conseil communautaire. Elle permettra au Haut Jura de disposer d'un site moderne et de contenir les couts de fonctionnement.

Objectifs :

- Déconstruction et reconstruction de l'ensemble de l'équipement avec couverture des bassins afin que la piscine soit utilisable par tous temps et en toutes saisons.
- Réutilisation de tous les matériels en état de bon fonctionnement.
- Disposer d'un équipement fonctionnel et moderne permettant de répondre dans cet ordre de priorité aux attentes des scolaires, des familles et des touristes.
- Permettre à tous les publics de fréquenter l'équipement – accessibilité handicapés et personnes à mobilité réduite.
- Contenir les couts de fonctionnement
- Apporter une attention particulière au cadre urbain et paysager du site et favoriser la mise en valeur de l'environnement immédiat ;
- Maîtriser les couts travaux du projet et s'assurer de coûts de fonctionnement faibles.

Enjeux :

Pour le Territoire

- Renforcer son attractivité et apporter une dynamique locale
- Amélioration du cadre de vie de la population
- Amélioration de l'attractivité touristique et sportive
- Équipement structurant pour le territoire du Haut Jura
- Appartenance des usagers à un même territoire pour permettre de développer la cohésion sociale et territoriale

Pour les Usagers

- Permettre l'application des recommandations ministérielles concernant l'apprentissage et le perfectionnement du public scolaire du premier et second degré

- Permettre l'accueil du grand public dans un équipement orienté vers une pratique familiale de loisirs et de détente.
 - Permettre l'accès de la population du territoire aux activités sportives aquatiques
 - Permettre de satisfaire les besoins du secteur médico-social.
- Dans le respect de nos objectifs TEPOS et PCAET
- Réduction des trajets des usagers du territoire vers d'autres centres nautiques.
 - Prise en compte de l'existant et inscription du projet dans une volonté d'intégrer les notions de développement durable et de gestion de l'énergie.
 - Maitrise de l'énergie et des frais de fonctionnement associés.

Porteur / coordonnateur CCHJSC

principal :

Partenaires techniques : État, Région, département, Europe

Coût prévisionnel :

5982000	€ TTC
3000000	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
1397300	d'autres
1584700	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;

Remarques :

Coût prévisionnel :

633000	€ TTC
316500	de l'État
	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
36647	d'autres
279853	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;

Remarques :

Création d'une aire de jeux

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Dans la continuité du réaménagement du parking de la salle des fêtes, la commune crée une aire de jeux

Porteur / coordonnateur principal : Commune de La Chaumesse

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel : 98000 € HT

Plan de financement :
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Création d'une nouvelle crèche

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;																		
Raisons et objectifs :	<p>La crèche existante est le seul équipement communal à l'enfance en rive est de la RN5, dans un secteur résidentiel en limite du village. Ce bâtiment, ancien chalet d'accueil de ski de fond, regroupe une salle hors-sac et les garages des engins de damage au niveau inférieur et la crèche aux niveaux supérieurs. Cet équipement a déjà été remanié, il a fait l'objet d'une réflexion par le CAUE 39 en 2015, l'objectif étant d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des salariés en termes de surfaces.</p> <p>Face aux difficultés d'évolution de ce bâtiment, la commune des Rousses a décidé de construire un équipement neuf, proche des autres services à l'enfance et facile d'accès.</p>																		
Porteur / coordonnateur principal :	Commune de Les Rousses																		
Partenaires techniques :	<ul style="list-style-type: none"> - État : services de la DDT + CAMJ - Département : services de la PMI - CAF du Jura 																		
Coût prévisionnel :	2448100 € HT																		
Plan de financement :	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;">1288000</td> <td style="width: 90%;">de l'État</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>de ses agences</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>de l'Europe</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>de la Région BFC</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>du Département 39</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>des collectivités</td> </tr> <tr> <td>660000</td> <td>de privés</td> </tr> <tr> <td>0</td> <td>d'autres</td> </tr> <tr> <td>500100</td> <td>en autofinancement</td> </tr> </table>	1288000	de l'État	0	de ses agences	0	de l'Europe	0	de la Région BFC	0	du Département 39	0	des collectivités	660000	de privés	0	d'autres	500100	en autofinancement
1288000	de l'État																		
0	de ses agences																		
0	de l'Europe																		
0	de la Région BFC																		
0	du Département 39																		
0	des collectivités																		
660000	de privés																		
0	d'autres																		
500100	en autofinancement																		
Calendrier prévisionnel :	<p>de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;</p>																		
Remarques :																			

Espace de vie social (EVS)

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Objectif 1 : Parentalité et éducation
Apporter des solutions à l'éloignement des parents vis-à-vis de leurs enfants et des devoirs qui leur incombent.
2 actions :

- Transfert du service REAAP et de ses animations sur l'EVS
- Accueil gracieux de l'association Potiolo dans les locaux

Objectif 2 : Les droits et la fracture numérique

Une partie des habitants de Morez présente des caractéristiques d'une population en difficulté voire pour certains en grande difficulté. Il est important pour eux de pouvoir accéder facilement à leur droit malgré la dématérialisation des services de l'état.

1 action :

- Accueil de l'association le Rebond créatif, organisé en plusieurs sections, dont un atelier hebdomadaire de découverte de l'informatique

Objectif 3 : La cohésion sociale

Dans la commune, il existe un certain communautarisme en partie dû aux fractions sociales et au mode de travail frontalier. Le vivre ensemble est un objectif majeur de l'Espace de vie sociale avec des animations « tout public ».

5 actions :

- Actions préventives avec les partenaires de la MSAP comme la CPAM (octobre rose ; mois sans tabac, etc.)
- Actions éducatives avec des partenaires comme le Greta du Jura (ex : cours de français et langues étrangères)
- Implantation de deux associations au sein de l'EVS

Objectif 4 : L'emploi, maintenir une vie sociale

Créer des conditions favorables de retour à l'emploi par le biais d'animations collectives permettant de resocialiser les personnes en vue de retourner une vie professionnelle. Sera également mis en place un accueil pour rediriger les personnes vers des structures professionnelles d'orientation.

Porteur / coordonnateur principal : Commune des Hauts-de-Bienne

Partenaires techniques : CAF, associations locales

Coût prévisionnel :

23630 € TTC

de l'Etat

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

10721 d'autres

12909 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022;de juillet à décembre 2022;de janvier à juin 2023;
de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;
de janvier à juin 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2025;de juillet à décembre 2026;

Remarques : Prévision budget annuel, financement de la CAF, de la commune et de la communauté de commune

Réseau Coup de pouce

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Pour l'accompagnement à la scolarité, deux dispositifs dans le cadre du CLAS sont renouvelés sur l'année scolaire 2021-2022, dans la continuité de l'année 2020-2021 :

- Aide aux devoirs pour les collégiens dans les deux collèges de Morez : Le dispositif sur le collège Notre Dame avec un binôme de deux animatrices intervient les lundis et jeudis soirs de 17h à 18h avec un groupe de 12 élèves maximum de 6^e/5^e.

Le dispositif sur le collège PII Cazeaux avec 4 animatrices qui interviennent sur ce dispositif avec un planning défini en début d'année scolaire, susceptible d'évoluer par période scolaire. Une animatrice encadre un groupe de 6 élèves maximum de 6^e/5^e. Actuellement 6 créneaux sont prévus.

- Club Coup de Pouce pour les élèves du primaire dans les trois écoles de Morez :

Trois animatrices accompagnateurs pour les clubs : 3 clubs CLE (niveau CP) 2 clubs CLEM (CE1-CE2) 2 clubs CLA (GS, à compter de janvier 2022)

Porteur / coordonnateur principal : Commune des Hauts-de-Bienne

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

0 € HT
de l'Etat
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel :

Remarques :

Mise en place d'un réseau de chaleur pour des bâtiments publics

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Du fait de la nécessité de remplacer des chaudières vieillissantes, la commune s'est tournée vers l'idée d'un réseau de chaleur pour bâtiments publics (mairie, école, église, centre de vacances, logements)

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Nanchez

Partenaires techniques : SIDEC du Jura

Coût prévisionnel : 580000 € HT

Plan de financement : 126000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2022
;

Remarques :

Création de logements pour les apprenants

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Sur la commune des Hauts-de-Bienne il existe deux établissements de formation : le Lycée Victor Bérard, 1ère école française de lunetterie et le Greta du Haut-Jura. Les étudiants affluent de toute la région BFC pour suivre des formations professionnalisantes au lycée et le Greta attire des stagiaires de toute la France. Ces étudiants ont souvent des lieux de stage en entreprise éloignés de la commune, ce qui nécessite la location de deux logements. Or, la commune des Hauts-de-Bienne n'a pas d'offre de logement adaptée à la problématique des apprenants. Afin de proposer une nouvelle offre d'hébergement, le projet propose de rénover un bâtiment afin de proposer 30 nouveaux logements pour les apprenants.

Porteur / coordonnateur principal : CCHJA

Partenaires techniques : CCHJA - LMPT - Sires - Greta - Lycée Victor Bérard

Coût prévisionnel :

4000000 € HT
de l'Etat
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques : Estimation datant de 2014, à confirmer donc, et le plan de financement reste à faire

Mise en œuvre opérationnelle des aménagements du Plan vélo d'Arcade

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins;
Raisons et objectifs :	Diminuer l'utilisation de la voiture individuelle, diminuer les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, améliorer les conditions de circulation et sanitaire des habitants
Porteur / coordonnateur principal :	HJAC (ex CCHJA) avec les communes des Hauts de Bièvre, Morbier, Longchaumois et Bellefontaine
Partenaires techniques :	État, Région Bourgogne Franche Comté, ADEME Bourgogne Franche Comté, Département du Jura
Coût prévisionnel :	3000000 € HT
Plan de financement :	0 de l'État 0 de ses agences 0 de l'Europe 0 de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 1000000 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;de juillet à décembre 2026;
Remarques :	Plan de financement encore à construire plus finement.

Construction et exploitation d'un réseau de chaleur bois énergie dans le centre de Morez

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées; 1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;

Raisons et objectifs : Cette opération permettra de décarboner de façon important les émissions de carbone liées au chauffage d'une vingtaine de bâtiments, majoritairement tertiaires.

Porteur / coordonnateur principal : Commune des Hauts-de-Bienne

Partenaires techniques : AJENA, SIDEC, EEPOS, Région Bourgogne Franche-Comté, ADEME Bourgogne Franche-Comté.

Coût prévisionnel : 3500000 € HT

Plan de financement :	0 de l'État
	2100000 de ses agences
	0 de l'Europe
	0 de la Région BFC
	0 du Département 39
	0 des collectivités
	290000 de privés
	0 d'autres
	1110000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Extension du réseau de chaleur bois énergie pour desservir de nouveaux bâtiments publics

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Étendre l'offre possible en énergie renouvelable pour le chauffage des bâtiments publics

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Lavans Lès Saint Claude
Partenaires techniques :

Coût prévisionnel : 0 € HT
Plan de financement : de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

Remarques :

Gestion des eaux pluviales sur le secteur Darbella / Jacobeys

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ; 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement,

Raisons et objectifs : Résoudre des problèmes d'écoulement des eaux pluviales présentant des dangers sur les axes de circulation et de stationnement fortement fréquentés, des problèmes de ravinement en zone agricole

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Prémanon
Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :	20000	€ HT
Plan de financement :	10000	de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
		de la Région BFC
		du Département 39
	4000	des collectivités
		de privés
		d'autres
	6000	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2022
;

Remarques :

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue de la Redoute, Les Rousses

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Mise en séparatif du réseau d'assainissement qui permettra de rénover et d'améliorer le réseau d'assainissement.

Porteur / coordonnateur principal : SMHJ (syndicat mixte du Haut-Jura)

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

140000	€ HT
	de l'État
42000	de ses agences
	de l'Europe
	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
98000	en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
; de janvier à juin 2022
;

Remarques :

**Diminution des eaux claires parasites transitant par le poste de refoulement
secteur La Cure, Les Rousses**

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Diminution des eaux claires parasites transitant par le poste de refoulement de la scie par suppression d'une antenne récapitulation de la pente :
 - Réalisation d'un poste de refoulement principal et d'un poste secondaire
 - Réalisation des canalisations

Porteur / coordonnateur

principal :

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

420000 € HT

de l'État

126000 de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

294000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
 ; de juillet à décembre 2022
 ;

Remarques :

Extension du réseau d'assainissement à Prémanon

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	Extension du réseau d'assainissement vers la montée des rivières à Prémanon en remplacement des assainissements individuels actuels.
Porteur / coordonnateur principal :	SMHJ
Partenaires techniques :	
Coût prévisionnel :	359000 € HT
Plan de financement :	107700 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 251300 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;
Remarques :	

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Longchaumois

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Mise en séparatif et restauration des réseaux

Porteur / coordonnateur

principal :

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel : 819635 € HT
Plan de financement : de l'État

245890 de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
573745 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Réhabilitation et mise à niveau de la station de Longchaumois

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;
Raisons et objectifs :	Réhabilitation et mise à niveau de la station de Longchaumois avec couverture de prétraitement de la steppe.
Porteur / coordonnateur principal :	SMHJ
Partenaires techniques :	
Coût prévisionnel :	1508685 € HT
Plan de financement :	de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de janvier à juin 2022 ;de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;
Remarques :	Financement de l'agence de l'eau à 30% à définir

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Morez

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement quai Lamy, place Jules Girod et rue Gambetta

Porteur / coordonnateur principal : SMHJ

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

0 € HT
de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques : En attente des estimations des travaux

Identification d'une Trame noire sur le territoire du PNRHJ

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Il est envisagé de réaliser un diagnostic de la pollution lumineuse à l'échelle du territoire du Parc qui comprendra :

- Un état des lieux et une analyse concernant les équipements (nombre de points lumineux, localisation) et leurs caractéristiques (catégorie d'usage, type de lampe, spectre lumineux, puissance, orientation, etc.). Ces données seront recueillies auprès des différents Syndicats d'énergie départementaux (données a minima à l'échelle du Parc + villes portes, si possible à l'échelle départementale).
 - Un état des lieux concernant les pratiques d'extinction d'éclairage public (extinction ou non, sur quelle tranche horaire)
 - Une modélisation et une cartographie de la pollution lumineuse à l'échelle du Parc et des villes portes. La modélisation s'appuiera sur les données des points lumineux répertoriées précédemment et sur tout autre source complémentaire jugée pertinente (photos aériennes, images satellites, relevés de terrain, données topographiques, etc.). Elle pourra être réalisée selon plusieurs scénarios : cœur de nuit, extrémité de nuit, avec couverture nuageuse, si mise en conformité de l'éclairage avec l'arrêté ministériel de 2018. Des relevés de terrain pourront être réalisés en interne grâce à la mise à disposition de matériel par le prestataire, afin d'affiner l'analyse de la pollution lumineuse.
 - Une modélisation plus fine pourra être demandée sur quelques zones à enjeux préalablement identifiées. Sur ces zones, des simulations particulières pourront être demandées : simulation d'une extinction en cœur de nuit, d'un renouvellement du parc d'éclairage selon les modalités de l'arrêté ministériel de 2018 ou d'une réduction du nombre de points d'éclairage, etc. Celles-ci constitueront un support pour engager les discussions pour une intervention dans les années à venir.
- Dans un second temps, ce diagnostic pourra être utilisé pour identifier une Trame noire. Cette seconde phase sera constituée de :
- Une compilation de données concernant le patrimoine naturel en période nocturne. Le prestataire pourra s'appuyer sur les sources bibliographiques existantes : TVB, données d'inventaires naturalistes, zonages, données d'occupation du sol, etc.). Certaines espèces indicatrices ou à fort enjeu local pourront être choisies si les données existantes le permettent.
 - L'identification d'une Trame noire sur l'ensemble du territoire. Celle-ci pourra être réalisée grâce au croisement entre les données issues de la modélisation de la pollution lumineuse et les données concernant le patrimoine naturel nocturne et l'occupation des sols. La méthode définitive sera déterminée en concertation avec le prestataire choisi, selon les données disponibles.
 - L'identification de zones où une restauration de l'obscurité est nécessaire. Une priorisation des zones d'intervention sera proposée. Cette identification sera réalisée par croisement des différentes couches préalablement établies.
 - Des propositions d'actions de gestion sur les zones prioritaires identifiées.
 - Des propositions d'indicateurs de suivi et d'évaluation.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Syndicats d'énergie, OFB, collectivités

Coût prévisionnel : 25000 € TTC
Plan de financement :
12500 de l'Etat
de ses agences
de l'Europe
12500 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;

Remarques : _____

Analyse de la structuration génétique de la population jurassienne de Grand tétras *Tetrao urogallus major*

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : En 2018, la déclinaison inter-massifs Jura Vosges du Plan national d'actions Grand tétras a été validée. Dans le cadre de ce document, les intérêts autour de l'outil génétique ont pris de l'ampleur. L'hypothèse que le facteur « consanguinité » des populations de Grand tétras est de plus en plus plébiscité comme un facteur contraignant fortement cette espèce. L'étude réalisée dans le cadre de cette fiche programmation permettra de disposer d'un résultat fiable sur cette hypothèse.

Cette étude prend place dans une démarche plus large initiée par un groupe de travail « génétique » sur le Massif jurassien (Groupe Tétras Jura, RNN de la Haute Chaîne du Jura, Université de Fribourg, PNR du Haut-Jura). Elle viendra compléter un travail réalisé en 2021/2022 pour modéliser la viabilité de la population du Grand tétras du Massif du Jura. Avec les résultats de ces deux études, il sera possible de prendre une décision concernant la pertinence d'initier une opération de renforcement génétique de l'espèce.

Le projet consiste dans l'analyse de la « génétique » du Grand tétras sur le Massif jurassien. Comme expliqué précédemment, la dérive génétique peut constituer un facteur de régression de la population. L'objectif est d'analyser la « génétique » de la population et de répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il à l'heure actuelle une perte de connectivité au sein de la population jurassienne de Grand tétras ?
- Si oui, à quelle échelle géographique ce facteur intervient-il (sous-massifs, regroupement de plusieurs massifs) ?
- Ce facteur peut-il être un élément de la régression des populations de l'espèce sur le Massif du Jura ?

Ces analyses seront basées sur la totalité des échantillons récoltés depuis 2014 et le début des analyses génétiques du Grand tétras pour le Massif du Jura. Deux autres jeux de données pourront être intégrés à l'étude si cela est jugé possible et pertinent : le suivi génétique réalisé dans le Massif des Vosges, le suivi génétique réalisé sur la population suisse du Canton de Vaud et le suivi génétique de la population de la Forêt Noire en Allemagne

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura / Groupe Tétras Jura / Université de Fribourg / Parc naturel régional du Haut-Jura / Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier / Acteurs vosgiens (PNRBV, GTV) / Acteurs suisses (Canton de Vaud, Station ornithologique de Sempach) / Acteurs allemands (Institut de recherche forestier, Parc national de la Forêt Noire)

Coût prévisionnel :

25000 € TTC

Plan de financement :

11700 de l'État

de ses agences

de l'Europe

10000 de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;

Remarques : _____

Réalisation de travaux d'assainissement

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;
Raisons et objectifs :	
Porteur / coordonnateur principal :	Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux
Partenaires techniques :	
Coût prévisionnel :	1041180 € HT
Plan de financement :	416472 de l'État 312354 de ses agences de l'Europe de la Région BFC 104118 du Département 39 des collectivités de privés d'autres 208236 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de juillet à décembre 2022
;	
Remarques :	

Programme d'assainissement

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 2.4. Développer l'offre culturelle, les services et équipements en adéquation avec les besoins de la population et performants énergétiquement;

Raisons et objectifs : Sur son territoire, la commune de Bois d'Amont est en charge de la maîtrise d'ouvrage de l'assainissement. L'exploitation fait l'objet d'une délégation de service public avec l'entreprise SOGEDO. Le dispositif de collecte et de traitement des eaux usées de la commune de Bois d'Amont s'organise de la manière suivante :

- Les effluents générés par la commune sont collectés de façon gravitaire par un réseau essentiellement de type séparatif,
- Six postes de refoulement permettent d'acheminer les eaux usées jusqu'à la station d'épuration, qui assure un traitement de type boues activées en aération prolongée,
- Les effluents d'une partie de la commune des Rousses sont collectés par un poste de refoulement, qui permet de les acheminer vers la station de traitement de Bois d'Amont.
- Les eaux épurées sont ensuite rejetées dans le ruisseau l'Orbe, rivière internationale qui s'écoule en Suisse.

Le présent projet concerne trois secteurs différents sur la commune :

- Poste 1 : Raccordement du n° 52 rue du Vieux Bourg au réseau eaux usées
Objectif : Suppression d'un rejet d'assainissement au milieu naturel

- Poste 2 : Mise en séparatif du réseau secteur Rue des Coteaux

Objectif : Suppression d'un rejet d'assainissement au milieu naturel

- Poste 3 : Mise en séparatif du réseau secteur Rue du Vivier

Objectif : Optimisation des coûts de fonctionnement des pompes du poste de refoulement et réduction des déversements d'assainissement au milieu naturel, lors d'épisodes pluviaux. Ces résultats seront obtenus grâce à la suppression d'eaux claires dans le réseau d'assainissement.

Porteur / coordonnateur principal : Commune de Bois d'Amont

Partenaires techniques : SOGEDO, Cabinet Merlin André, Agence de l'eau, Conseil départemental

Coût prévisionnel : 226287,34 € HT

Plan de financement : 67886,199999999997 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

45257,470000000001 du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

113143,67 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022

;

Remarques :

Programme de travaux 2022

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ; 3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Comme chaque année, le SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Grandvaux) engage un programme de travaux portant sur le renouvellement de canalisations. Cette année les travaux porteront sur 2 rues situées à Saint Laurent en Grandvaux et une portion du réseau de la commune de Grande Rivière-Château.

Porteur / coordonnateur principal : SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux du Grandvaux)

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :	690000 € HT
----------------------------	-------------

Plan de financement :	345000 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés d'autres 345000 en autofinancement
------------------------------	---

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
 ; de janvier à juin 2023
 ;

Remarques :

Raccordement des nouveaux forages

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ; 3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : La commune a dû réaliser de nouveaux forages et de ce fait il faut raccorder ces forages au réseau d'eau potable.

Porteur / coordonnateur principal : Commune du Lac des Rouges Truites

Partenaires techniques : AMO IDEEO qui mène la consultation et a fait des préconisations

Coût prévisionnel : 76663 € HT

Plan de financement : 22999 de l'Etat

22999 de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

15334 du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

15331 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Amélioration du système de distribution d'eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau des Rousses

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ; 3.4. Connaitre, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Améliorer le rendement du réseau d'eau potable.
Améliorer la qualité de l'eau distribuée.
Réduire le nombre de fuites sur le réseau.

Porteur / coordonnateur principal : SIE du Plateau des Rousses

Partenaires techniques : Syndicat Mixte du Haut-Jura
Conseil Départemental du Jura

Coût prévisionnel : 860000 € HT

Plan de financement : 516000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
de la Région BFC
172000 du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
172000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

réhabilitation d'un bassin d'aération de STEP de Septmoncel

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Raisons et objectifs : Forte dégradation du bassin d'aération de la STEP Lamoura Septmoncel, risque de rupture de la partie supérieure du bassin d'aération à court terme et de pollution du CHAPY, avec un arrêt du fonctionnement de la STEP.

Porteur / coordonnateur principal : SIA du Chapy

Partenaires techniques : Agence de l'eau, PNR du Haut Jura, DDT Jura, Maître d'œuvre CK canalisation.

Coût prévisionnel : 267890 € HT

Plan de financement : 80367 de l'État

de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

53578 du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

133945 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022

;

Remarques : DETR: 80367 €

Renouvellement des canalisations

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;

Raisons et objectifs : Sur le secteur concerné par le présent projet, le SIE fait face, depuis plusieurs années, à des plaintes d'usagers concernant la qualité de l'eau, pour des problèmes épisodiques d'eaux colorées.
Les constatations réalisées montrent qu'il s'agit des effets combinés de la qualité de l'eau distribuée, qui présente un caractère agressif et corrosif, une forte teneur en matières organiques et des conduites fragiles. Les effets de la corrosion et des variations de flux dans les réseaux génèrent ainsi des eaux colorées pouvant présenter des goûts.

Objectifs :

Augmenter la qualité de l'eau

Augmenter les performances du réseau sur ce secteur en supprimant les fuites et micro fuites

Rendre l'exploitation du réseau plus aisée du fait de son positionnement sous domaine public

De réduire les linéaires de branchement à la charge du SIE (les compteurs seront déplacés dans des regards en limite de propriété)

Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine

Porteur / coordonnateur principal :

Partenaires techniques :

SUEZ et le Cabinet André

Agence de l'eau, le département du Jura, et la préfecture du Jura

Coût prévisionnel :

225000 € HT

Plan de financement :

110000 de l'État

35000 de ses agences

de l'Europe

de la Région BFC

35000 du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

45000 en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022

;

Remarques :

Renouvellement des canalisations d'eau potable

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Sur le secteur concerné par le présent projet, le SIE fait face depuis plusieurs années à des plaintes d'usager concernant la qualité de l'eau pour des problèmes épisodiques d'eaux colorées.
Les constations réalisées montrent qu'il s'agit des effets combinés de la qualité de l'eau distribuée qui présente un caractère agressif et corrosif, une forte teneur en matières organiques, des conduites fragiles et des temps de séjours importants. Les effets de la corrosion et des variations de flux dans les réseaux génèrent ainsi des eaux colorées pouvant présenter des goûts.

Porteur / coordonnateur principal : Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine

Partenaires techniques : SUEZ et le Cabinet André Agence de l'eau, département du Jura et la préfecture du Jura

Coût prévisionnel :	475000	€ HT
Plan de financement :	190000	de l'État
	95000	de ses agences
		de l'Europe
		de la Région BFC
	95000	du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
	95000	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2023
;

Remarques :

Sensibiliser par l'évènementiel : réalisation d'un kit manifestation

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : La présence du Parc sur les événements du territoire est un enjeu important de présentation et de valorisation de son action auprès des habitants. C'est aussi un enjeu majeur de transmission d'informations et de sensibilisation aux différents enjeux du territoire, qu'il s'agisse de biodiversité, de conciliation des usages, de paysages, de mobilité, etc. Si cette présence existe déjà, via différentes typologies d'événements (salons, fêtes populaires ou de village, événements sportifs, culturels ou touristiques, etc.), elle se heurte néanmoins à plusieurs difficultés :

- Un manque d'outils
- Une variété dans les thématiques d'actions
- Un manque de dynamisme et de proximité
- Un écart important entre ce que l'on veut transmettre et la connaissance réelle du Parc par les habitants, les excursionnistes et les clientèles en séjours.

Ainsi, le Parc souhaite aujourd'hui se doter d'un « kit manifestation » pouvant répondre à ces différentes difficultés, s'adapter à un format de manifestations varié et être modulable en fonction des thématiques à valoriser / expliquer au grand public. Le déploiement de l'outil se fera sur l'ensemble du territoire du Parc en lien avec les organisateurs de manifestations. Il pourra être utilisé plus occasionnellement lors de la présence du Parc sur des événements extérieurs. La bonne conduite du projet s'appuiera en amont sur la définition de la stratégie de présence événementielle en cherchant notamment à s'appuyer sur des manifestations répondant à différentes typologies de public, différentes thématiques et dont les seuils de fréquentation permettent de diffuser largement (ex trans-jurassienne, Forestière, fête du Bleu de Gex, Randonnée du Mont d'Or, fête de la science, semaine de la mobilité durable, foire humeur bio, fête de la Valserine...).

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Suite au travail préparatoire d'identification des différents événements et manifestations, le choix des manifestations sera soumis à discussion dans le cadre de la commission communication, sensibilisation du public du Parc.
Participation du CAMJ

Coût prévisionnel :

50000 € HT
40000 de l'État
de ses agences
de l'Europe
10000 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Plan de financement :

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022; de juillet à décembre 2022;

Remarques :

Outils pédagogiques à destination des scolaires et des classes apprenantes

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;

Raisons et objectifs : Le parc, via notamment la Maison du Parc et l'atelier pédagogique, est un outil de médiation et de sensibilisation au cœur du territoire. A travers ses espaces de visite et de médiation, elle délivre aux publics locaux, aux visiteurs, scolaires, des informations visant à la connaissance et à la compréhension du territoire, de ses enjeux.

Fort du succès des journées « Rivières » déployées depuis 2 ans auprès des élèves de primaire, il est proposé de concevoir et déployer deux modules hors les murs à destination des classes apprenantes.

En effet, les classes de découverte ne peuvent pas toujours bénéficier des animations au sein de l'atelier pédagogique.

Cette nouvelle offre de découverte scientifique et de l'environnement permettra aux enseignants d'approfondir Deux thématiques sont retenues : le son et la forêt ; la première approche étant plus singulière et la seconde liée à l'importance de cette thématique sur ce territoire couvert à plus de 66% par des espaces forestiers.

Le module SON : le projet consiste à concevoir et réaliser un outil de médiation liant le son et la biodiversité à destination des jeunes séjournant dans le territoire dans des classes découvertes ou école apprenante.

Le module FORET : Cet outil est destiné à sensibiliser sur la multifonctionnalité de la forêt.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Éducation Nationale : enseignants relais et /ou conseillers pédagogiques),
1 ou 2 conseillers pédagogiques,
1 enseignant de SVT,
1 enseignant primaire,
Participation CAMJ

Coût prévisionnel :

Plan de financement :

50000	€ HT
40000	de l'Etat
	de ses agences
	de l'Europe
10000	de la Région BFC
	du Département 39
	des collectivités
	de privés
	d'autres
	en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Amélioration des connaissances du loup dans le Massif Jurassien et cohabitation avec le monde de l'élevage

Contenant 2 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;1.3. Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires;

Raisons et objectifs :

Partant du constat que :

- Le loup semble s'installer durablement dans le massif du Jura et que la dynamique de l'espèce est en progression chaque année ;
- Les solutions permettant la cohabitation avec l'espèce à long terme viendront en grande partie de la connaissance qu'ont les éleveurs du loup dans le contexte territorial jurassien et reposent également sur leur capacité à s'adapter à ce nouveau prédateur et à avoir des pratiques adaptées, voire innovantes (tests, expérimentations...) :
Le Parc envisage de travailler sur ces deux axes (connaissances et adaptations/expérimentations) à travers trois actions :
 - Renforcer la connaissance du loup et sa dynamique territoriale, l'évolution de son aire de répartition au sein du Haut-Jura, en lien avec le réseau « loup-lynx » animé par l'OFB (Office Français pour la Biodiversité), auquel il contribue déjà, en s'appuyant sur les nouvelles technologies et le renfort de ses moyens. Concrètement, il s'agira d'acquérir 8 à 10 pièges photos/ vidéos à disposer au sein des territoires occupés actuellement par l'espèce (massifs forestiers frontaliers de la Suisse, depuis Valserhône au sud et Pontarlier au nord, à savoir les marges de la Haute-Chaine du Haut-Jura, le Risoux, le Risol...) mais également dans les massifs périphériques, là où l'espèce est susceptible de s'installer à court et moyen termes (Mont Noir, Joux devant...).
 - Acquérir des vidéos/photos (de jour et de nuit) à travers un clip/montage vidéos illustrant la diversité des interactions entre les faunes sauvages (dont le loup), les chiens, les humains et les troupeaux à des fins de communication et d'illustration adaptées au contexte haut-jurassien.
 - Constituer un groupe de réflexion composé d'éleveurs/bergers désireux de participer activement à la protection des troupeaux face au retour du loup par des actions expérimentales, la mutualisation de moyens et de techniques, l'échange de savoir-faire permettant de limiter la prédation et/ou de sécuriser le troupeau.

Porteur / coordonnateur principal :

PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : OFB, ARDAR, Comité Scientifique et Prospectif du Parc, ARB BFC, CAMJ

Coût prévisionnel :

8000 € HT

Plan de financement :

2400 de l'État

de ses agences

de l'Europe

5600 de la Région BFC

du Département 39

des collectivités

de privés

d'autres

en autofinancement

Calendrier prévisionnel :

de janvier à juin 2022

;de juillet à décembre 2022

;de janvier à juin 2023

;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Coût prévisionnel : 15000 € TTC
Plan de financement : 7500 de l'État
de ses agences
de l'Europe
7500 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2023;

Remarques :

Nouvelle stratégie Climat-Energie-Carbone-Adaptation

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s : 3.3. Poursuivre les démarches de sensibilisation et mobiliser l'ensemble des parties prenantes en faveur des transitions;3.4. Connaitre, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs : Le Parc naturel régional du Haut-Jura a engagé en 2010 l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial volontaire. Le PCET avait pour objectif d'initier une dynamique avec les acteurs locaux, en particulier les communautés de communes, pour apporter une première réponse concertée du territoire par rapport au changement climatique. En presque 10 ans, le Parc et les collectivités ont mené de nombreux projets en faveur de la transition énergétique. Par ailleurs, en 10 ans, les cadres et les objectifs supra-territoriaux en matière de transition énergétique et de changement climatique ont aussi beaucoup évolué (Accord de Paris, Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, Stratégie Nationale Bas Carbone adoptée en 2018, Rapport spécial du GIEC en 2019, Programmation Pluriannuelle de l'Energie 2020-2025, SRADDETs en cours d'élaboration, 2e plan national d'adaptation au changement climatique, etc.). Ainsi, les politiques climatiques et énergétiques doivent aujourd'hui répondre à de nouveaux objectifs : limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle, viser la neutralité carbone à l'horizon 2050 et territorialiser les politiques d'adaptation.

Ainsi, afin de poursuivre la dynamique initiée avec le Plan Climat Energie Territorial et de positionner le Haut-Jura en cohérence avec le défi majeur qui se présente à nous, il est proposé de renouveler la stratégie énergie-climat du territoire :

- en explorant de nouveaux champs peu étudiés à ce jour tels que la vulnérabilité du territoire au changement climatique et la neutralité carbone ;
- en mettant en place une organisation territoriale qui permettent d'associer l'ensemble des acteurs qui souhaitent agir localement pour le climat (collectivités, associations, citoyens, entreprises, etc.) à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie.

L'action se décompose en 3 étapes et s'appuie sur un volet transversal :

- étape 1 : Bilan et évaluation des politiques et des actions menées depuis le lancement du Plan Climat Energie du Haut-Jura en 2010 ;
- étape 2 : Étude de vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique et bilan carbone du territoire
- étape 3 : Élaboration d'une nouvelle stratégie climat-énergie pour le territoire ;
- volet transversal : création et animation d'une communauté d'acteurs locaux pour le climat.

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Collectivités, régions, état, ADEME, CAMJ

Coût prévisionnel :	60000	€ TTC
Plan de financement :		de l'État
	30000	de ses agences
		de l'Europe
	20000	de la Région BFC
		du Département 39
	10000	des collectivités
		de privés
		d'autres
		en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de janvier à juin 2023
;de juillet à décembre 2022
;

Remarques : _____

Déploiement d'une stratégie paysagère

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

Raisons et objectifs :

3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;

Il est proposé de se doter d'une stratégie paysagère qui constitue également une opportunité au regard des échéances à venir :

- Évaluation et révision du SCOT et de la Charte
- Accompagnement du PLUi HJSC, voire de l'OGS sur le site des « Cascades du Hérisson et des 7 Lacs »

- Relance en cours d'un Atlas des paysages à l'échelle départementale mais essentiellement descriptif et peu proactif à l'échelle visée

- Méthode de qualification des paysages remarquables réalisée par la DREAL BFC en 2021 et pouvant constituer une base de réflexion quant aux critères à prendre en compte sur la qualité paysagère

- Lancement prochain d'une réflexion quant à l'émergence possible d'une cellule locale pour l'aménagement durable (CLAD) partagée avec les autres accompagnateurs techniques d'où la nécessité de la définition d'une qualité du cadre de vie.

A cette fin, s'agit de disposer d'outils partagés d'aide à la décision, selon la chronologie suivante :

1. Synthèse des données disponibles (ex : atlas, cartes paysagères, documents d'urbanisme, périmètres réglementaires, inventaires des patrimoines naturel et bâti, BD géolocalisées) et des méthodes de qualification des paysages (ex : études produites par la DREAL BFC, logiciel conçu par le laboratoire Théma...).

2. Détermination, selon les unités paysagères et pour chaque composant ou élément du paysage déjà géolocalisé et partiellement renseigné (ex : parcelles agricoles, forestières, quartier urbain...), des attributs propres à chacun qui participent à qualifier ou déprécier le paysage d'un site (ex : nature de la couverture végétale, ancienneté des bâtiments...). Cette phase doit aboutir à la production de grilles de critères et de barèmes qui combinés, visent à objectiver la qualité paysagère d'un site ou bassin de vue.

3. Expérimentation et affinage des degrés de précision de la méthode, en fonction des temps de relevés de terrain possibles.

4. Généralisation d'une analyse géolocalisée selon la méthode validée, par un travail de relevés et de traitements cartographiques :

- Définition des covisibilités et de bassins visuels, selon les axes de découverte et points de vue,

- Qualification des composants paysagers géolocalisés, selon leur nature, leur implantation et leur environnement au sein d'un même bassin de vue

5. Validation des résultats obtenus et des enjeux dégagés localement (secteurs à qualifier car très visibles et peu attrayants ou secteurs à ouvrir car très attrayants mais peu visibles) par des rencontres d'élus et personnes-ressources

6. Production de fiches-actions visant des secteurs (ex : orientations d'aménagement sectorielles...) ou des attributs problématiques de certains composants du paysage (ex : implantation des volumes bâties dans une pente...).

Porteur / coordonnateur principal :

PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques :

Coût prévisionnel :

23500 € TTC

Plan de financement :

13500 de l'Etat

de ses agences
de l'Europe
10000 de la Région BFC
du Département 39
des collectivités
de privés
d'autres
en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
;de juillet à décembre 2022
;de janvier à juin 2023
;

Remarques : _____

Stratégies forestières sur le territoire du PNRHJ

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :

1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;

Raisons et objectifs :

La forêt est une composante essentielle du Parc naturel régional du Haut-Jura avec 66% d'occupation du sol. La Charte du Parc souligne l'importance de cette ressource qui constitue à plusieurs titres un enjeu pour le Haut-Jura : économie locale, préservation des patrimoines naturels et des paysages, adaptation au changement climatique et stockage de carbone, espace de loisirs et d'activités de pleine nature...

En 2013-2014, le Parc a conduit un travail avec l'ensemble des acteurs de la forêt de la filière bois pour identifier collectivement les leviers sur lesquels agir, au regard du contexte local et régional, pour mieux structurer la filière forêt-bois et proposer au final une feuille de route partagée portant sur la période 2014/2020. La stratégie retenue se décline ainsi en 3 orientations :

- Pérenniser le potentiel de production dans sa diversité et anticiper les déséquilibres.

- Mettre en avant le potentiel des activités économiques en assurant la promotion de l'utilisation du bois en circuit court.

- Développer la culture Bois du territoire et fédérer les acteurs.

Sur cette base, le Parc a engagé de nombreuses actions en faveur de :

- la promotion de la futaie jardinée et la gestion multifonctionnelle des forêts : SylvoTrophée, étude « scolytes, déclinaison du PNA Grand Tétras, projet de programme Life sur les forêts d'altitude ;

- l'adaptation des forêts au changement climatique : étude sur la vulnérabilité des forêts, observatoire ;

- la valorisation de la ressource locale en circuits courts : utilisation du bois local en construction, filière territoriale d'approvisionnement en bois-énergie ;

- la conciliation des usages : animations « maraudage », outils de médiation, programme quiétude-attitude ;

- la sensibilisation du grand public : marteloscope « grand public », exposition SylvoTrophée/Gestion multifonctionnelle, animations dans le cadre des Rendez-vous du Parc.

Ces actions ont été conduites en lien avec les acteurs de la filière : interprofession, COFOR, ONF, CRPF, GTJ, réserve, consulaires... les socioprofessionnels et les collectivités du territoire.

Dans ce contexte, le Parc propose avec les apports récents des travaux (Atelier des territoires 2017, Contrats régionaux Forêt-Bois, projet de programme Life sur les forêts d'Altitude...) et études précitées, d'actualiser et mettre en œuvre la feuille de route 2014 et d'engager un travail pré-opérationnel sur la Trame de Vieux Bois.

Pour cela, il est prévu :

1/ d'actualiser, sur la base d'un audit auprès des partenaires, la feuille de route pour mettre en œuvre les actions les plus urgentes et structurantes. Pour cela, il s'agira dans un premier temps de compiler et analyser les études scientifiques, en lien avec le Conseil Scientifique du Parc, sur les évolutions en cours et à venir des forêts du Haut-Jura au regard des évolutions climatiques. Ce travail sera complété par une analyse des incidences de ces évolutions sur l'aval de la filière et les perspectives de valorisation de la ressource. Sur la base des résultats de l'audit des partenaires, une présentation des actions opportunes à l'échelle du Parc pourra être partagée. Le Parc disposera d'une vision globale à l'échelle du territoire. Cette vision permettra une action davantage pro-active et

structurée à travers l'identification de 3 ou 4 actions stratégiques à mettre en œuvre par le Parc et la construction de fiches-actions opérationnelles en vue d'une mise en œuvre à court termes dans le cadre des prochaines programmations du Parc.

2/ d'établir un protocole pour la mise en place d'une Trame de Vieux Bois à l'échelle du territoire du Parc dans le prolongement des travaux réalisés en 2016 et du projet de programme LIFE sur les forêts d'altitude. Il s'agira concrètement de définir un protocole de sélection des secteurs prioritaires (en collaboration avec l'INRAE qui porte un projet similaire avec plusieurs PNRs du Sud Est de la France) et de produire un ou plusieurs tests sur le territoire. Cette p

Porteur / coordonnateur principal : PNR du Haut-Jura

Partenaires techniques : Acteurs de la filière : interprofession, ONF, COFOR, CRPF, chambre, GTJ, réserves, ANCT, CAMJ, DREAL, DRAAF, régions, membres du CSP...

Coût prévisionnel :	24000	€ TTC
Plan de financement :	14000	de l'État
		de ses agences
		de l'Europe
	10000	de la Région BFC
		du Département 39
		des collectivités
		de privés
		d'autres
		en autofinancement

Calendrier prévisionnel : de janvier à juin 2022
; de janvier à juin 2023
; de juillet à décembre 2022
;

Remarques :

Révision du SCoT du Haut-Jura

Contenant 1 action(s) engagée(s) ou à engager en 2022

Sous-orientations visé(e)s :	2.1. Revitaliser les fonctions de centralité des bourgs-centres;3.4. Connaître, planifier et coordonner les adaptations nécessaires à la prise en compte du réchauffement climatique;3.2. Préserver le capital écologique et paysager comme facteur de résilience et d'attractivité ;2.2. Produire une offre de logements sobre en carbone, performante énergétiquement et en cohérence avec les parcours résidentiels et les revenus des ménages;2.5. Renforcer les mobilités vertueuses et l'accessibilité de l'offre de services et équipements en lien avec les territoires voisins;1.1. Accompagner les mutations industrielles et artisanales, en valorisant les filières;1.3. Conforter la diversification agricole et renforcer les circuits-courts alimentaires;1.4. Assurer une mobilisation durable de la ressource forestière et valoriser son potentiel constructif;1.5. Favoriser un tourisme durable dans le temps et l'espace ;3.1. Poursuivre le développement adapté des énergies renouvelables ou décarbonées;
Raisons et objectifs :	Le SCoT du Haut-Jura a été approuvé en juin 2017 sur le Pays, c'est-à-dire les 5 communautés de communes de : <ul style="list-style-type: none"> - Station Les Rousses, - Haut-Jura Arcade, - La Grandvallière, - Haut-Jura Saint-Claude, - Jura Sud. <p>En janvier 2020, Jura Sud (représentant 23% des communes et 12% des habitants) a rejoint la Communauté de communes Terre d'Émeraude, qui a confirmé en mars 2020 son rattachement au SCoT du Pays Lédonien. De fait, le SCoT du Haut-Jura est amputé d'une partie de son territoire. Il continue néanmoins à s'appliquer, jusqu'à son évaluation programmée à minima 6 ans après son approbation, soit en juin 2023. Dans ce cadre, il sera réalisé une analyse en fonction des objectifs et orientations exprimés dans le PADD et le DOO, pour voir ce que la réduction du périmètre impose de corriger ou compléter.</p> <p>Aussi, la loi issue de la convention citoyenne sur le climat impose d'expliciter la trajectoire du territoire vers le zéro artificialisation nette en 2050, avec une réduction de l'artificialisation d'environ 50% tous les 10 ans. Les SCoT non engagés sur cette voie sont dans l'obligation de s'y conformer avant août 2026, sous peine de sanctions à l'encontre des secteurs urbanisables du territoire.</p> <p>Conscient des distributions à réopérer, le Pays envisage de réviser son document d'urbanisme.</p>
Porteur / coordonnateur principal :	Pays du Haut-Jura
Partenaires techniques :	Personnes publiques associées principalement
Coût prévisionnel :	300000 € TTC
Plan de financement :	178000 de l'État de ses agences de l'Europe de la Région BFC du Département 39 des collectivités de privés 49212 d'autres 72788 en autofinancement
Calendrier prévisionnel :	de juillet à décembre 2022 ;de janvier à juin 2023 ;de juillet à décembre 2023;de janvier à juin 2024;de juillet à décembre 2024;de janvier à juin 2025;de juillet à décembre 2025;de janvier à juin 2026;
Remarques :	

Annexe 3 :

Sigles utilisés pour les porteurs de projets et partenaires techniques des fiches-actions engagées ou à engager en 2022

ADEME	Agence de la transition écologique
AERMC	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
AJENA	Association agissant sur l'énergie et l'environnement
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANCT	Agence nationale de la cohésion des territoires
ANS	Agence du numérique en santé
ARB	Agence régionale de la biodiversité
ARDAR	Association régionale de développement agricole et rural
ARS	Agence régionale de santé
ASF	Atelier des savoir-faire
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAMJ	Commissariat à l'aménagement du Massif du Jura
CAUE	Conseil en architecture, urbanisme et environnement
CCHJA	Communauté de communes Haut-Jura Arcade
CCHJSC	Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CCLG	Communauté de communes La Grandvallière
CCSR	Communauté de communes Station Les Rousses
CD	Conseil départemental
CDT	Comité départemental du tourisme
CEN	Conservatoire d'espaces naturels
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CH	Centre hospitalier
CMA	Chambre des métiers et de l'artisanat
CNSNMM	Centre national de ski nordique et de moyenne montagne
COFOR	Communes forestières
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CR(BFC)	Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
CRPF	Centre national de la propriété forestière
CRT	Comité régional du tourisme
CSP	Conseil scientifique et prospectif (du PNR)
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDT	Direction départementale des territoires
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale (généralement utilisé ici pour les seules communautés de communes)
ENJ	Espace nordique jurassien
FFF	Fédération française de football
FIPDR	Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation
FNADT	Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GRETA	Groupement d'Établissements de formation pour adultes
GTJ	Grandes traversées du Jura

HJAC	voir CCHJA
LMPT	La maison pour tous
MSA	Mutualité sociale agricole
OFB	Office français de la biodiversité
OPCO	Opérateur de compétences, accompagnant la formation professionnelle
PAT	Plan alimentaire territorial
PEP	Pupilles de l'enseignement public
PMI	Protection maternelle et infantile
PNR	Parc naturel régional
RNN	Réserve naturelle nationale
SIA	Syndicat intercommunal d'assainissement
SIDEC	Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication
SIE	Syndicat intercommunal des eaux (du Plateau des Rousses ou du Grandvaux)
SMHJ	Syndicat mixte du Haut-Jura, en charge du captage, traitement et distribution des eaux autour de Morez
SOGEDO	Société de gérance et de distribution d'eau
SOLIHA	Solidaires pour l'habitat, association agissant en faveur du logement des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables
TEPOS	Territoires à énergie positive
UIMM	Union des industries et métiers de la métallurgie

Annexe 4 :

Porteurs de projets recensés dans les fiches-actions engagées ou à engager en 2022

Porteurs de projets recensés dans les fiches-actions		Fiches-actions concernées
État et ses agences	Agence nationale de la cohésion des territoires	C28
	Agence régionale de santé	Nc20
	État	C16, C18, C29, C31, C37
Collectivités	Communauté de communes Champagnole Nozeroy	C1
	Communauté de communes Terre d'Émeraude	C32
	Communauté de communes Haut-Jura Arcade	C1, C15, C19, C20, C32, Nc25, Nc33, Nc34
	Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude	C1, C2, C5, C12, C18, C24, C31, C32, C34, C35, Nc1, Nc3, Nc7, Nc8, Nc9, Nc10, Nc11, Nc12, Nc13, Nc27
	Communauté de communes La Grandvallière	C1, C32, Nc22
	Communauté de communes Station Les Rousses	C8, C32
	Commune Coteaux du Lizon	C17
	Commune de Bellecombe	C22, C23, C39, C40
	Commune de Bellefontaine	Nc18, Nc25, Nc34
	Commune de Bois d'Amont	Nc26, Nc47
	Commune de Chassal-Molinges	C26, Nc14, Nc21
	Commune de La Chaumusse	Nc28
	Commune de la Pesse	C21
	Commune de Lavans Lès Saint Claude	Nc15, Nc36
	Commune de Les Rousses	Nc6, Nc29
	Commune de Longchaumois	Nc16, Nc25, Nc34
	Commune de Morbier	Nc25, Nc34
	Commune de Nanchez	Nc32
	Commune de Prémanon	Nc37
Syndicat de collectivités	Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux	Nc24, Nc46
	Commune de Viry	C33
	Commune des Hauts-de-Bienne	C25, Nc23, Nc25, Nc30, Nc31, Nc34, Nc35
	Commune du Lac des Rouges Truites	Nc49
	Conseil départemental	C31
	Ville de Saint-Claude	C16, C18, C41
	Syndicat des eaux du Lac de Bellefontaine	Nc52, Nc53
Autres	Syndicat intercommunal d'assainissement du Chapy	Nc51
	Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux	Nc48
	Syndicat intercommunal des eaux du Plateau des Rousses	Nc50
	Syndicat intercommunal des eaux Haut-Jura Sud	C27
	Syndicat mixte du Haut-Jura, en charge du captage, traitement et distribution des eaux autour de Morez	Nc25, Nc38, Nc39, Nc40, Nc41, Nc42, Nc43
	Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Jura, dont le Pays	C9, C14, C32, C36, C37, C38, Nc2, Nc4, Nc5, Nc19, Nc20, Nc44, Nc45, Nc54, Nc55, Nc56, Nc57, Nc58, Nc59, Nc60
	Centre national de ski nordique et de moyenne montagne	C6, C10
	Chambre des métiers et de l'artisanat	Nc1
	Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté	C36

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Haut-Doubs	C36
Espace nordique jurassien	C13
Fédération de chasse du Jura	C36
Fédération de pêche du Jura	C36
Grandes traversées du Jura	C13
La Fraternelle	C30
La maison de l'émail	C4
La Maison Pour Tous	Nc17
Pupilles de l'enseignement public	C11
Syndicat professionnel des lunetiers du Jura	C3, C7